

Un observatoire des paysages agrosylvicoles en Gaspésie

Outils pour évaluer la pratique agrosylvicole dans un territoire

(Volume principal -annexes séparées)



Camille Trillaud-Doppia
Mémoire de Travail personnel de fin d'études présenté pour le diplôme de
Paysagiste Dplg

Sous la co-direction d'Emmanuelle Heulmé, historienne
et de Dominique Henry, paysagiste Dplg

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux Juin 2012



Mémoire de Travail personnel de fin d'études présenté pour le diplôme de Paysagiste Dplg
Camille Trillaud-Doppia

Travail soutenu le 21 Juin 2012

Composition du Jury :

- Emmanuelle Heaulmé Co-directrice de mon travail et historienne, enseignante à l'ensapBx
- Dominique Henry Co-directeur de mon travail et paysagiste DPLG, doctorant, enseignant à l'ensapBx
- Sylvie Guillerme, Chargée de Recherche CNRS à Toulouse
- Jean-Philippe Minier, Paysagiste DPLG et Responsable de l'Antenne Paysage au CREN Poitou-Charentes

MOTS CLÉS :

- paysage - agroforesterie - agriculture - agrosylviculture - déprise - friche - reboisement - évaluation
- enquête - perceptions - observatoire

Mes remerciements vont aux personnes qui m'ont entourée durant cette expérience.

Mes directeurs d'étude, Emmanuelle Heaulmé et Dominique Henry, pour le support académique qu'ils m'ont offert à l'occasion de ce travail personnel de fin d'études. Merci Emmanuelle de m'avoir suivie pendant ces deux années et de m'avoir encouragée à valoriser chaque aspect de cette étude et en particulier celui des représentations sociales dans un projet de territoire. Merci Dominique, pour ton enthousiasme et ton regard enrichissant à propos de la pratique paysagiste et des méthodologies d'outils. Je vous suis reconnaissante aujourd'hui pour la connaissance paysagère que j'ai acquise sous votre codirection.

L'équipe du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage, composée de Bertrand Anel et Marjolaine Bernier-Leduc. Votre accueil chaleureux, les sorties de terrain à la découverte des pratiques alternatives en région et la complicité de travail ont largement contribué à faire de cette étude une expérience plaisante et motivante. Merci Bertrand pour ton grand investissement en temps et énergie dans ce rôle de maître de stage que tu as pris à coeur. Ces ingrédients font de cette expérience une fabuleuse passerelle vers le monde du travail. Les nombreuses discussions que nous avons eues pour intégrer au mieux la notion de payage dans le projet, ainsi que la confiance que tu m'as accordée pour tester des outils ont nourri mon esprit de recherche appliquée aux réalités de terrain ainsi que mon discours paysagiste. Je te suis aussi très reconnaissante pour la patience que tu as montrée à l'égard de l'avancée de mon travail et les nombreuses relectures que tu as faites pour mes travaux académiques. L'équipe de la MRC du Rocher-Percé, organisme qui m'a accueillie en stage et m'a fourni un cadre favorable à la conduite de ce travail.

Gérald Domon, qui m'a mise en contact avec le Laboratoire rural pour cette aventure paysagère en lien avec la réalité du terrain et sans qui je n'aurais pas découvert la Gaspésie de la même façon. Merci pour les temps de discussions que tu m'as accordés, les conseils et la vision québécoise du paysage à laquelle vous m'avez initiée, toi et l'équipe de la Chaire de recherche en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

Sylvie Guillerme et Jean-Philippe Minier pour avoir répondu à mon invitation pour participer en tant que membres de mon jury de soutenance. Merci tous deux pour vos conseils et vos réponses enthousiastes à mes sollicitations à distance.

D'un point de vue plus personnel, je suis très reconnaissante envers mes parents, pour m'avoir encouragée et m'avoir aidée à finir mes études de la manière dont je le souhaitais. Merci d'être présents pour ma soutenance, c'est un moment que j'ai grand plaisir à partager avec vous.

Je remercie mes amis de la Gaspésie, qui m'ont adoptée comme nouvelle arrivante et mes amis d'ailleurs pour leur amitié très précieuse, même si les océans nous séparent.

Enfin, je te remercie Bertrand, pour ton enthousiasme et ta fabuleuse énergie positive. Tes encouragements à toujours aller de l'avant ont porté leurs fruits. Il me fait plaisir de partager avec toi le rêve de la petite maison au Canada.

Sommaire

Remerciements	I
Sommaire	II
Acronymes utilisés et sources iconographiques	IX
Introduction	I
I - La métamorphose des paysages de la pointe du Rocher-Percé, des paysages agricoles et forestiers aux paysages agrosylvicoles	3
A - Tissage paysager le long des rangs	6
1 - La prégnance du paysage maritime.	8
2- La trame des rangs	12
3 - L'habitat qui s'égraine le long des chemins, plus ou moins distendu	18
4 - La forêt, omniprésente	22
5 - Les saisons accélérées et intenses, l'hiver six mois par année	26
B - Dynamiques d'occupation du territoire qui remodelent les paysages de la région	30
1 - La métamorphose des usages du sol dans les paysages	30
2 - L'attractivité des paysages de la MRC du Rocher Percé	42
3 - La question de la propriété des terres	44
4 - L'hypothèse agrosylvicole dans un projet de développement multifonctionnel du territoire	47
C - Présentation des paysages du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage	48
1 - L'agroforesterie, l'agrosylviculture	48
2 - Le laboratoire rural Agroforesterie et paysage	52
3 - Vers de nouveaux paysages	53
II Le projet d'Observatoire des paysages agrosylvicoles	61
A - Le paysage comme clé d'entrée pour évaluer un projet de développement territorial	62
1 - Approches paysagistes	62
2- Évaluer la pratique agrosylvicole en observant les paysages qu'elle génère	65
3 - Croisement d'approches pour une évaluation paysagère en deux étapes	66
B - Le paysage comme clé d'entrée pour connaître et comprendre le territoire d'études	67
1 - Un diagnostic des paysages du territoire d'étude	67
2 - Une fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles	68
3 - Un observatoire photographique des paysages agrosylvicoles	69
C - Le paysage comme «clé d'entrée» pour la médiation entre acteurs du territoire	70
1 - L'enquête des perceptions paysagères auprès des habitants	70
2 - Le partage de savoirs liés à la prise en compte du paysage dans le cadre d'un projet de développement territorial de type agrosylvicole	71

III Les outils de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles	73
A - Le diagnostic des paysages	74
1 - Méthode adoptée	74
2 - Trois unités de paysage à l'étude	81
3 - Enjeux paysagers communs à l'ensemble des paysages du territoire d'étude	88
4 - Définition de points de vue d'observation	95
B - La fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles	119
1 - Les caractéristiques physiques des aménagements agrosylvicoles	120
2 - De nouvelles dynamiques paysagères	134
C - L'enquête des perceptions auprès de la population	148
1 - Les objectifs de l'outil d'enquête des perceptions	148
2 - Mise en oeuvre de l'enquête des perceptions	150
3 - Test de l'outil d'enquête	155
4 - Premiers résultats	157
Une bonne appréciation de la présence agricole et agrosylvicole	159
Une observation des paysages qui révèle des préoccupations liées à la stratégie de développement du territoire	164
Des scénarios agricoles et agrosylvicoles qui rassemblent, des scénarios de la friche et du reboisement qui suscitent questionnement	166
Une différence d'appréciation selon les lieux et les usages du sol envisagés	167
Des points qui font consensus pour chaque scénario observé	169
Des lieux privilégiés pour l'agriculture, l'agrosylviculture, la friche et le reboisement	170
La prise en compte des représentations sociales pour l'évaluation de la pratique agrosylvicole	179
D - L'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles	180
1 - Suivre l'évolution de ces paysages	180
2 - Paramètres de prise de vue et de reconduction	181
3 - Le commentaire de photographie	185
4 - Le cahier de l'observatoire	188
5 - Exemple d'une série photographique de l'observatoire des paysages agrosylvicoles sur le site I4	190
Une interprétation des changements paysagers au service d'un projet de territoire	201
Conclusion	203
Appropriation et utilisation de l'observatoire des paysages agrosylvicoles	204
Appropriation des outils et utilisation des résultats	204
Orientations et principes d'action paysagers pour un projet de territoire	205
Le paysagiste, un accompagnateur pour des projets de développement des territoires	205
L'évaluation des changements paysagers	205
L'interprétation et la traduction des savoirs paysagers habitants	205
La prise en compte de la singularité des situations dans un processus d'enrichissement de la pratique	206
Le paysage, clé d'entrée pour un projet de territoire	206
Transversalité de la pratique paysagiste et interdisciplinarité	206
Médiation pour un projet de territoire collectif	207
Lever d'intervention sur le territoire	207
Le paysage et ses représentations au service de la qualité du cadre de vie	207

Acronymes utilisés et sources iconographiques

CNRS Centre national de la Recherche scientifique

CREN Conservatoire d'espaces naturels

ENSAP Bx École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

DPLG Diplômé par le gouvernement

TPFE Travail personnel de fin d'études

AFOGIM Agence régionale de mise en valeur des Forêts privées de la Gaspésie-Les Îles

BAEQ Bureau d'aménagement de l'Est du Québec

MAMROT Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire

MRC Municipalité régionale de comté

MRNF Ministère des ressources naturelles et de la faune

SCI Système de cultures intercalaires

Les illustrations sont personnelles sauf mention contraire.

Expérience ...

Un territoire étranger aux paysages singuliers,
une association de pratiques culturelles qui remodèle ces paysages,
une culture et ses perceptions à découvrir ...

Voici le terrain d'expérience que m'offre la Gaspésie pour mener ce travail personnel de fin d'études.

Ce travail est né de deux souhaits.

D'abord le mien, de découvrir le monde rural, ses dynamiques, ses acteurs, ses atouts et ses difficultés. Le souhait de vivre aussi une immersion dans ce milieu, pour le découvrir dans son quotidien, dans ses pratiques, découvrir aussi ses cultures, ses communautés et ses regards. Besoin de vivre l'hiver, l'éloignement, la solitude parfois, pour mieux redécouvrir la richesse des relations entre personnes.

Ensuite, une demande du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage, pour aborder la question du paysage autour de l'expérience agrosylvicole menée depuis 2006 en Gaspésie.

Il n'en fallait pas moins pour entamer une immersion culturelle au bout de la péninsule gaspésienne, avec pour objectif combiné de répondre à l'exigence académique du Travail personnel de fin d'étude de la formation des paysagistes Dplg et d'enrichir par un regard paysagiste la pratique agrosylvicole en milieu rural. Ce travail est le fruit de deux années de travail au sein du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage, dont l'une d'elles effectuée lors d'un stage offert par la Municipalité Régionale de Comté (MRC) du Rocher-Percé, d'Octobre 2010 à Octobre 2011.

La pratique agrosylvicole consiste à cultiver sur une même parcelle des cultures agricoles (agriculture) et des arbres pour la qualité de leur bois (sylviculture). Dans un contexte où l'agriculture est en régression et où le reboisement en résineux progresse de manière systématique, cette pratique s'inscrit comme un projet de développement territorial expérimental, qui doit se terminer avec la fin du Laboratoire rural en 2014. En parallèle aux aménagements agrosylvicoles, la viabilité de la pratique doit être vérifiée à travers l'évaluation de la productivité des composantes sylvicoles et agricoles, l'évaluation de la rentabilité financière des aménagements, l'évaluation de l'intérêt et l'appropriation par les divers acteurs impliqués et enfin, l'évaluation des changements paysagers que cette complantation apporte dans le territoire.

En ce sens, la question est de savoir si les aménagements agrosylvicoles offrent une plus-value paysagère par rapport aux autres usages et non-usages courants du territoire, c'est-à-dire l'agriculture, le reboisement en résineux et le "laisser-faire" de la friche qui est un état transitoire vers le retour de la forêt naturelle.

L'hypothèse est formulée par le Laboratoire rural que les aménagements pourraient apporter une amélioration aux paysages et au cadre de vie des habitants. Le regard paysagiste est donc confronté à une demande spécifique (évaluation paysagère de la pratique agrosylvicole), qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie particulière (caractère expérimental du Laboratoire rural).

Si le paysagiste peut apporter des réponses à cette hypothèse, il n'en reste pas moins qu'il ne peut se soustraire au regard des habitants qui vivent ces paysages au quotidien. Le paysage, visible par tous fait l'objet de représentations singulières selon divers groupes d'acteurs. Le paysagiste peut jouer un rôle d'écoute et d'interprétation de ces représentations, afin de les traduire en une vision collective pour la prise en compte du paysage dans ce projet de développement territorial.

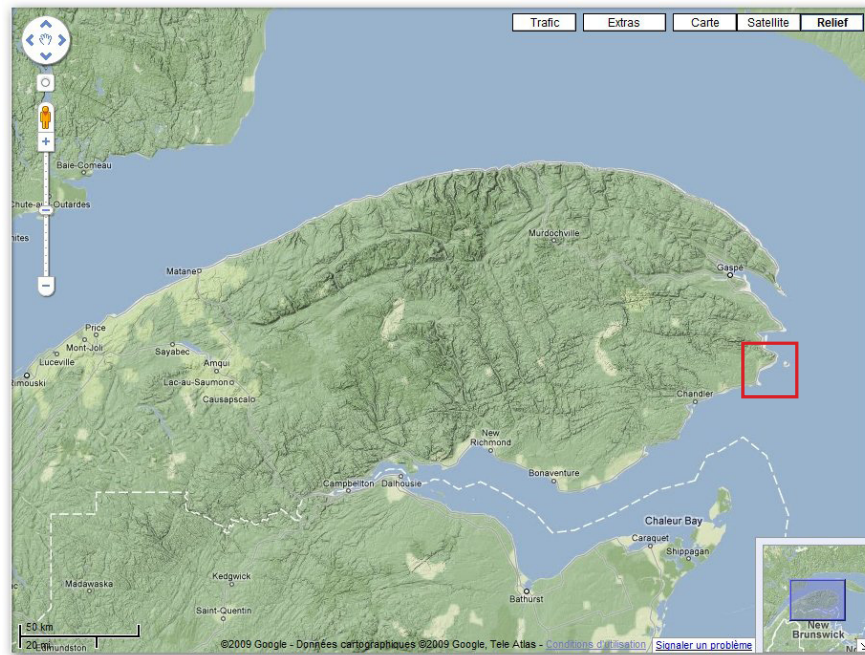
I - La métamorphose des paysages de la pointe du Rocher-Percé,
des paysages agricoles et forestiers aux paysages agrosylvicoles



I - La métamorphose des paysages de la pointe du Rocher-Percé, des paysages agricoles et forestiers aux paysages agrosylvicoles

Le territoire d'étude se situe dans la province du Québec, au bout de la péninsule Gaspésienne. Plus exactement, nous nous intéresserons à l'Est du secteur de la Municipalité Régionale de Comté du Rocher-Percé (MRC du Rocher-Percé). Une MRC est une division administrative du territoire qui se situe entre l'échelle de la région (en l'occurrence celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine) et celle de la municipalité. La MRC du Rocher-Percé compte cinq municipalités (Port-Daniel, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé) et environ 18 000 habitants en 2011¹.

Un secteur au bout de la Gaspésie
à partir de Google Maps - ©2012 Google



La Gaspésie, une région périphérique du Québec
Par George McFinnigan [Public domain], via Wikimedia Commons

Photographie de la page précédente : Bertrand Anel

¹ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/mrc_total.htm, consulté le 29/04/2012



Territoire d'étude et ses environs
 À partir de l'atlas du Canada, © Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

A - Tissage paysager le long des rangs

Les territoires de la pointe du Rocher-Percé ont évolué rapidement au cours du dernier siècle. Il y a encore quelques décennies, pour certains secteurs, les hommes défrichaient des parcelles de forêt pour y installer leurs familles. Les parcelles ouvertes ont alors donné un nouveau visage à la péninsule gaspésienne. Mais depuis les années 60, ces paysages défrichés sont peu à peu regagnés par la forêt.



Des établissements de pêches sommaires à Percé et sur l'Île-Bonaventure, 1686
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

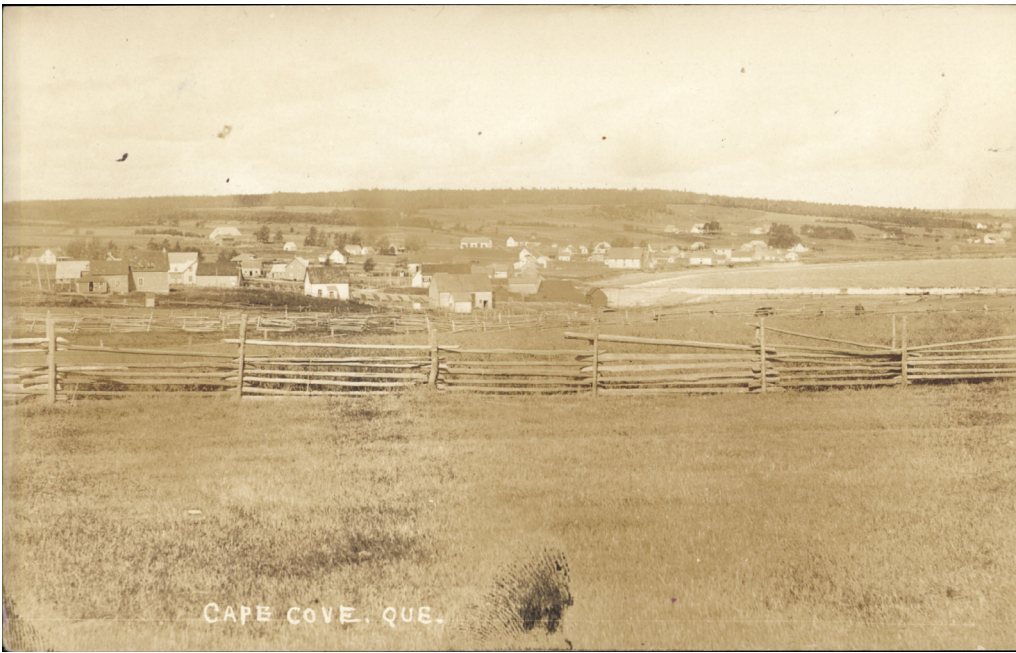


Peu d'arbres dans un paysage agricole ordonné autour du village de Cap Cove, 1864
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Paysage très agricole autour du village de Cap-d'Espoir,
1927

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Paysage de la côte, Anse du Cap,
début XX siècle

© Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

Un campe sur une terre défrichée du Rang VI à Val-d'Espoir, 1937
Roy Alcide, *T'es chanceux Alcide*, Musée historique de Val-D'Espoir, 2004



I - La prégnance du paysage maritime.

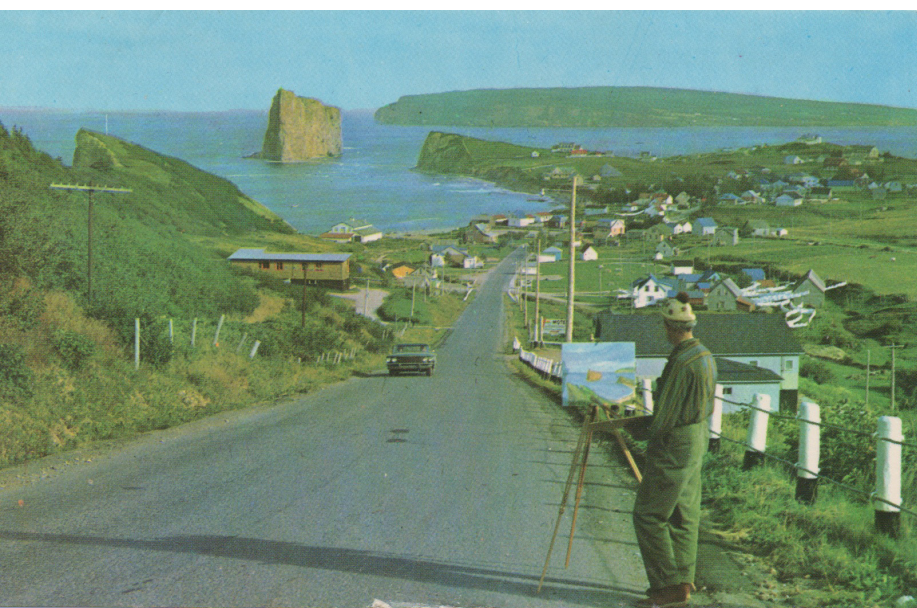




Vue de la baie de Cap-d'Espoir au détour du village

Les paysages de la région du Rocher-Percé sont fortement marqués par la présence maritime. La route 132 qui longe le rivage tout autour de la péninsule gaspésienne et conduit à notre territoire d'étude invite à contempler l'estuaire, puis le Golfe du Saint-Laurent. Les configurations géographiques ne manquent pas d'offrir un paysage de carte postale tout le long du trajet, tantôt fait de montagnes forestières qui tombent à pic dans l'eau et que la route contourne, tantôt fait de longues pentes agricoles qui orientent le regard vers l'horizon du golfe.

Le long de la Route 132, se succèdent villages et terres plus ou moins agricoles, plus ou moins forestières. L'organisation des paysages gaspésiens est fortement marquée par son lien à la mer comme en témoignent les havres de pêche encore actifs et ceux qui ont été transformés à des fins culturelles. Basques, Normands, Écossais, Irlandais pêchent les eaux poissonneuses du golfe dès le début du XVI siècle et sont à l'origine de nombreux établissements qui portent encore les traces culturelles de cette histoire (toponymie, paroisses, langues utilisées, etc.).



«À Percé, c'est le paradis des artistes, des beautés inoubliables pour tous» 1950
Carte postale éditée par Les agences Kent

Ce qui caractérise par ailleurs ce paysage côtier, c'est aussi la rencontre du relief avec la mer qui lui donne toute sa majesté. Le Rocher-Percé et l'Île-Bonaventure en sont des exemples maintes fois représentés, racontés ou simplement appréciés. Dans la région du Rocher-Percé, le plus haut sommet culmine aux alentours de 350 mètres (Mont-Blanc à Percé). Qu'il s'agisse de montagnes ou de falaises, faites de grès rouge (Cap-Rouge) ou de calcaire blanc (Cap-Blanc), ces reliefs variés contribuent à offrir une variété de panoramas sur les paysages parcourus et le Golfe du Saint-Laurent.

L'horizon marin occupe une place importante dans les paysages gaspésiens et fait partie du quotidien des habitants, puisque les lieux habités se situent très majoritairement sur le pourtour de la péninsule. Ces paysages attirent aussi une fréquentation saisonnière importante, en lien avec les activités touristiques et la villégiature. Traditionnellement, les touristes font «un tour de la Gaspésie» en auto et font des haltes régulières dans les villages traversés, Percé étant considérée comme l'une



Une paysage routier de bord de mer en arrivant à Percé

2- La trame des rangs





Échappée visuelle le long du Chemin Saint-Isidore

des plus importantes. Le train sillonne la côte également, offrant des points de vue privilégiés depuis les nombreux franchissements de rivières, de barachois¹ qu'il traverse. Nous voyons comme ces deux modes de transport (auto et train) mettent l'expérience paysagère au coeur du voyage.

Dans notre région d'étude, l'organisation des terres répond au découpage en rang du territoire. Il s'agit d'un type de découpage qui a été élaboré au XVII^e siècle au Québec². De grandes surfaces de terres étaient concédées à des seigneurs qui eux-mêmes devaient en assurer la distribution à des colons défricheurs. Majoritairement composée de pêcheurs, la population ne s'installera véritablement dans les rangs intérieurs de notre secteur qu'à la fin du XIX^e siècle. Par exemple, le rang de Saint-Isidore est ouvert vers les années 1920.



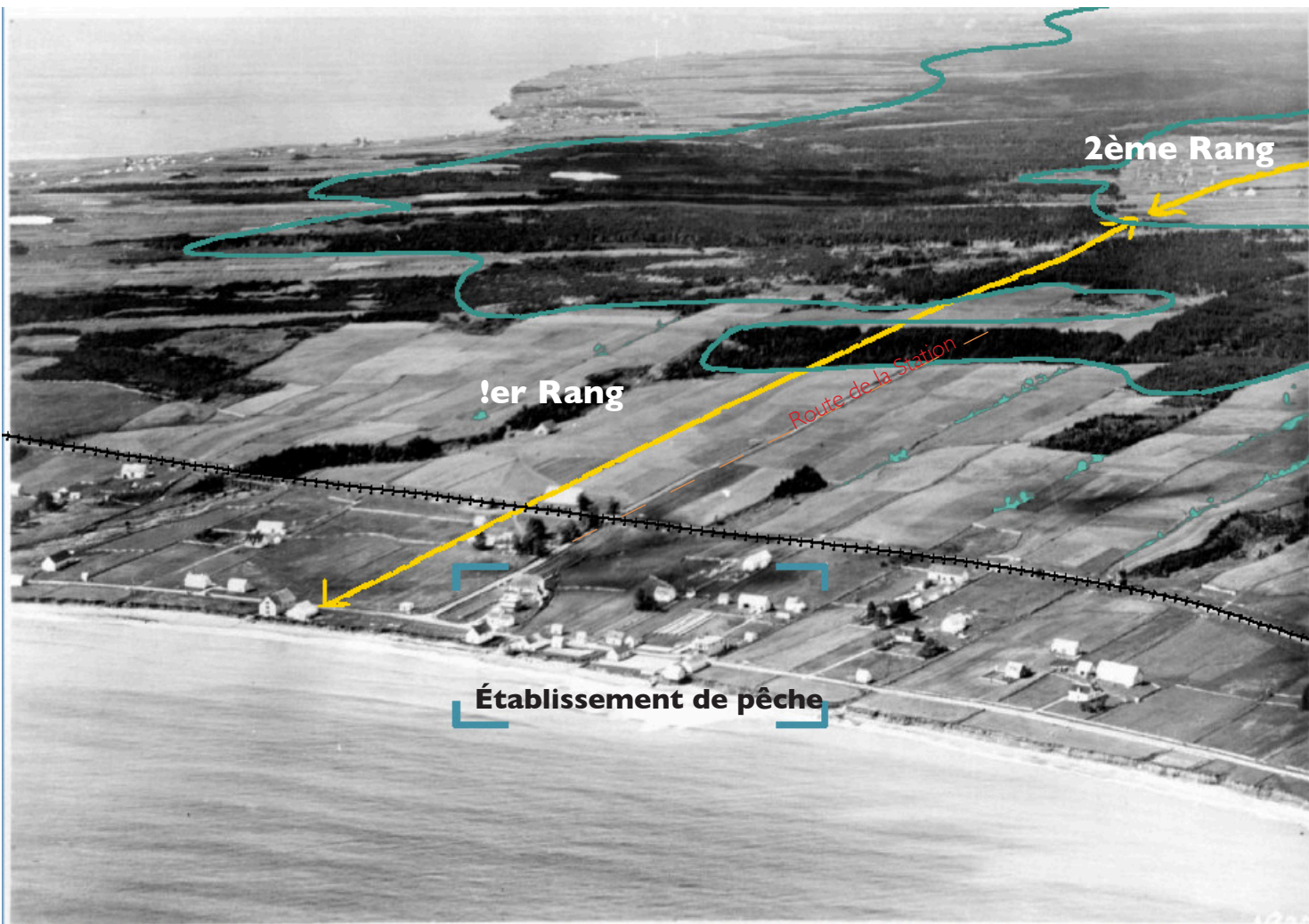
un découpage très systématisé du territoire percéen
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

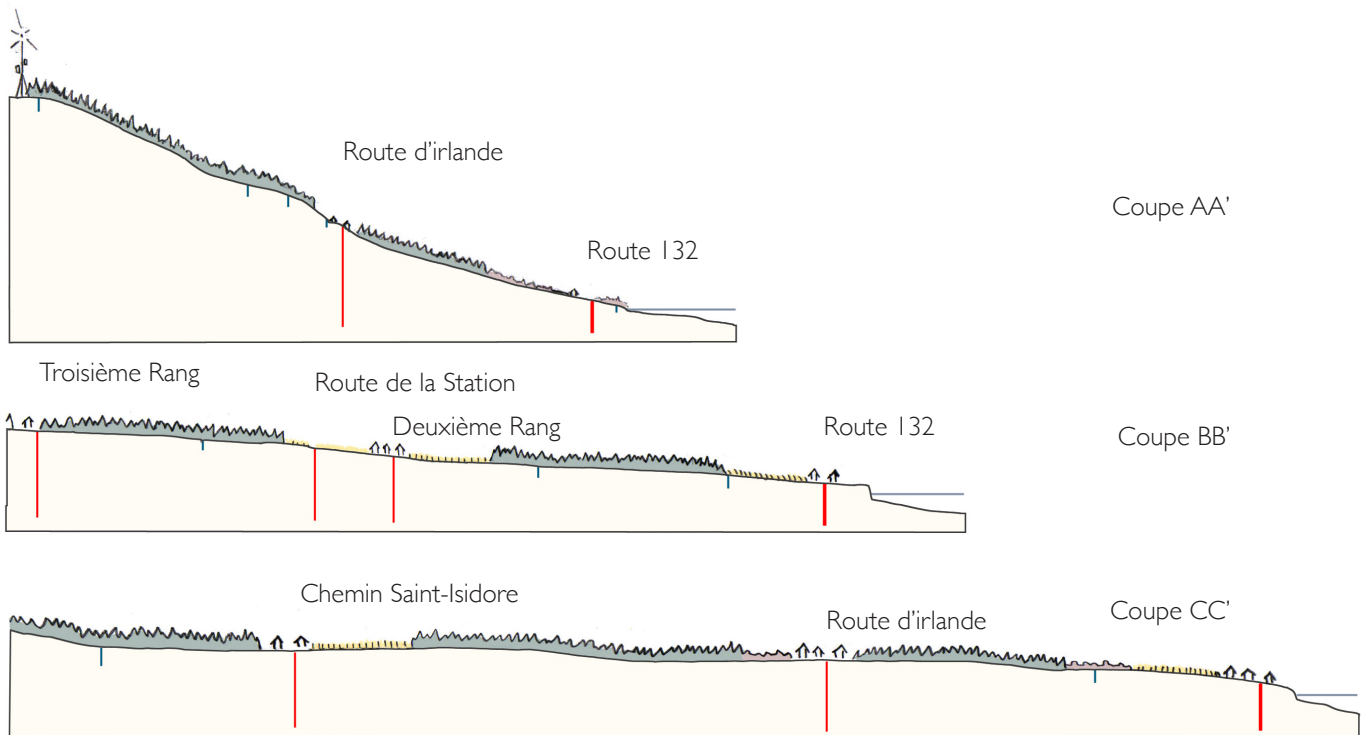
¹ Étendue d'eau saumâtre cernée par un banc de sable à l'embouchure d'une rivière

² Bélanger J., Desjardins M., Frenette Y., *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Les éditions du Boréal express, 1981, 797p., coll. Les régions du Québec.

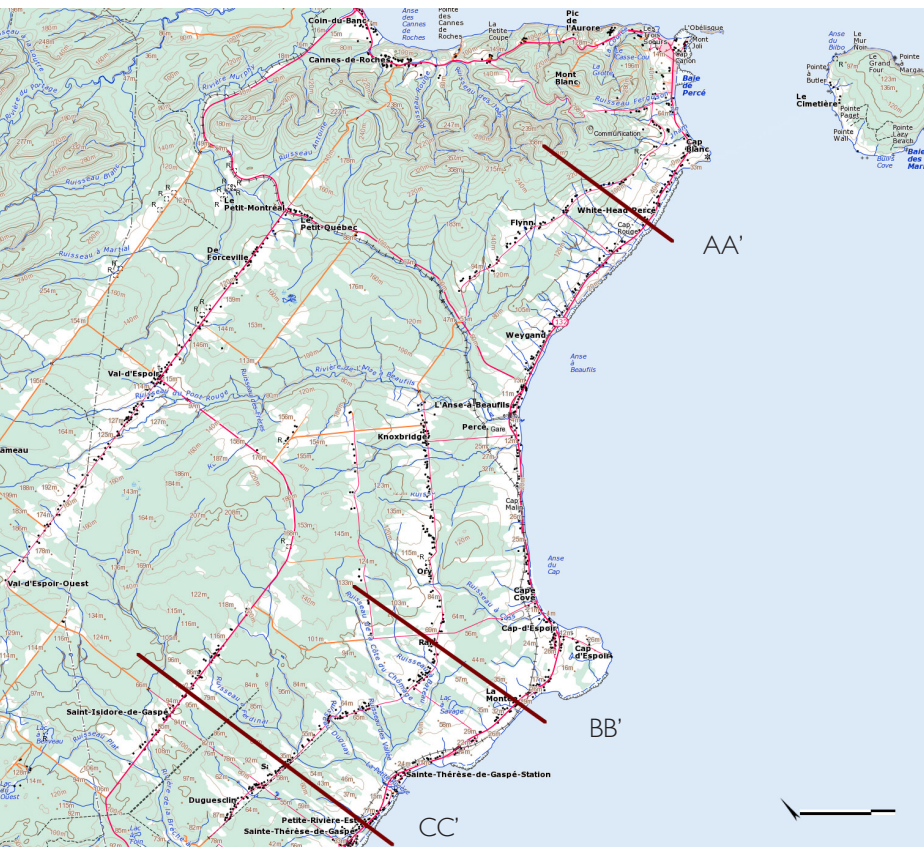
Le rang canadien est profond d'environ un mile de long (1,6km) et il est composé d'une succession de lots initialement de 400 pieds de large (environ 120m). Dans le paysage, il correspond à une succession de terres dont le petit côté donne soit sur un cours d'eau pour les premiers rangs, soit sur une voie de communication pour les autres rangs qui se succèdent vers l'intérieur des terres. Initialement, l'habitat se trouvait en front de lot, créant des situations de voisinage privilégiées le long du chemin. En raison des faibles déplacements, chaque rang constituait une entité sociale forte (liens de parenté, partage de corvées, des récoltes, etc.) avec son organisation propre (conseiller du rang, commissaire d'école, paroisse, etc.). Le lot est défriché pour installer une habitation (appelée campe) et cultiver pour les besoins de la famille (pommes de terre, petit élevage). Le restant de la terre fournissant le bois nécessaire pour le chauffage, la construction et l'outillage des fermes.

Occupation du territoire, à partir d'une photographie aérienne de 1927
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec





Succesion de rangs offrant trois grandes occupations des sols: l'habitat près des routes, un espace plus ou moins ouvert à proximité et la forêt jusqu'au rang suivant



Les transects illustrent des ambiances représentatives du secteur
 À partir de l'atlas du Canada, © Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

Les chemins d'accès aux rangs sont relativement rectilignes, s'accommodant parfois des reliefs ou les contournant, s'ajustant pour assurer une continuité lorsque le trait de côte est courbe comme l'illustre le Chemin du Deuxième Rang à Cap-d'Espoir (voir carte). Aux panoramas sur les horizons lointains peuvent se succéder de profondes descentes à l'ambiance plus confidentielle, à partir desquelles la remontée offre un nouveau panorama.

Cette organisation systématique de l'espace habité et cultivé facilite la compréhension des paysages du territoire.

Autrefois, la route principale passait au coeur de tous les villages. Aujourd'hui, la «Route 132» prend un tracé parfois parallèle, dont la rectitude permet de contourner certains villages sans ralentir le trafic (Sainte Thérèse de Gaspé, Cap d'Espoir, l'Anse à Beaufiles). La majorité des commerces se situent sur la route principale (la route 132), bénéficiant ainsi d'une meilleure visibilité et offrant un meilleur accès aux clients, tandis que les villages contournés sont plutôt le lieu des activités institutionnelles telles que les mairies, les écoles, le bureau de poste et l'église, centre communautaire (voir schéma Anse-à-Beaufils). Ces routes ont un nom toponymique.



Havre de services à l'Anse-à-Beaufils

- Magasin général historique Robin
- Cantine Le restau de l'Anse
- Station de gaz Crevier
- Hôtel-motel Les Vagues vertes
- La Vieille usine (lieu culturel et halte nautique)
- Microbrasserie Pit Caribou
- Mécanicien
- La quincaillerie Nadeau
- Habitations résidentielles

Axes routiers principaux (Route 132 et Route Lemieux)

Routes secondaires (Route de l'Anse-à-Beaufils, Rue de l'Anse et Rue à Bonfils)

3 - L'habitat qui s'égraine le long des chemins, plus ou moins distendu





Habitats et granges le long de la Route 132, en allant vers Percé

Aujourd'hui encore, la structure des rangs et des lots organise le paysage habité. Les maisons sont généralement placées non loin de la route, laissant derrière elles les éventuelles granges, puis les champs et la forêt. Ainsi se succèdent les maisons sur les lots le long des routes, plus ou moins espacées ou regroupées à l'occasion d'un village, formant ainsi un chapelet d'habitat qui se tend et se distend au fil de la route.

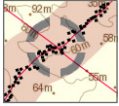
La faible démographie de la péninsule (94350 habitants pour 20100 km² en 2006, soit une densité de 4,7 hbts./km²)¹ n'est plus installée aujourd'hui sur l'ensemble des rangs initialement découpés.

Malgré les initiatives politiques incitatrices des années 1940, bien des villages à l'intérieur des terres ont été «fermés» en Gaspésie dans les années 60-70, faute d'une démographie jugée suffisamment importante pour y maintenir des services publics. Les paysages forestiers d'aujourd'hui portent encore les traces de certaines paroisses d'hier, cicatrices de politiques territoriales indécises. Aujourd'hui, cette trame inhabitée paraît se perdre dans la forêt, royaume du cœur de la Gaspésie. Les tracés sont toujours utilisés pour l'exploitation forestière des terres de l'arrière-pays, mais aussi pour la pratique de certains loisirs.

¹ http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/perspectives_sectorielles/ps_GaspésiePartieI.shtml, consulté le 26/01/2012



Noyau villageois



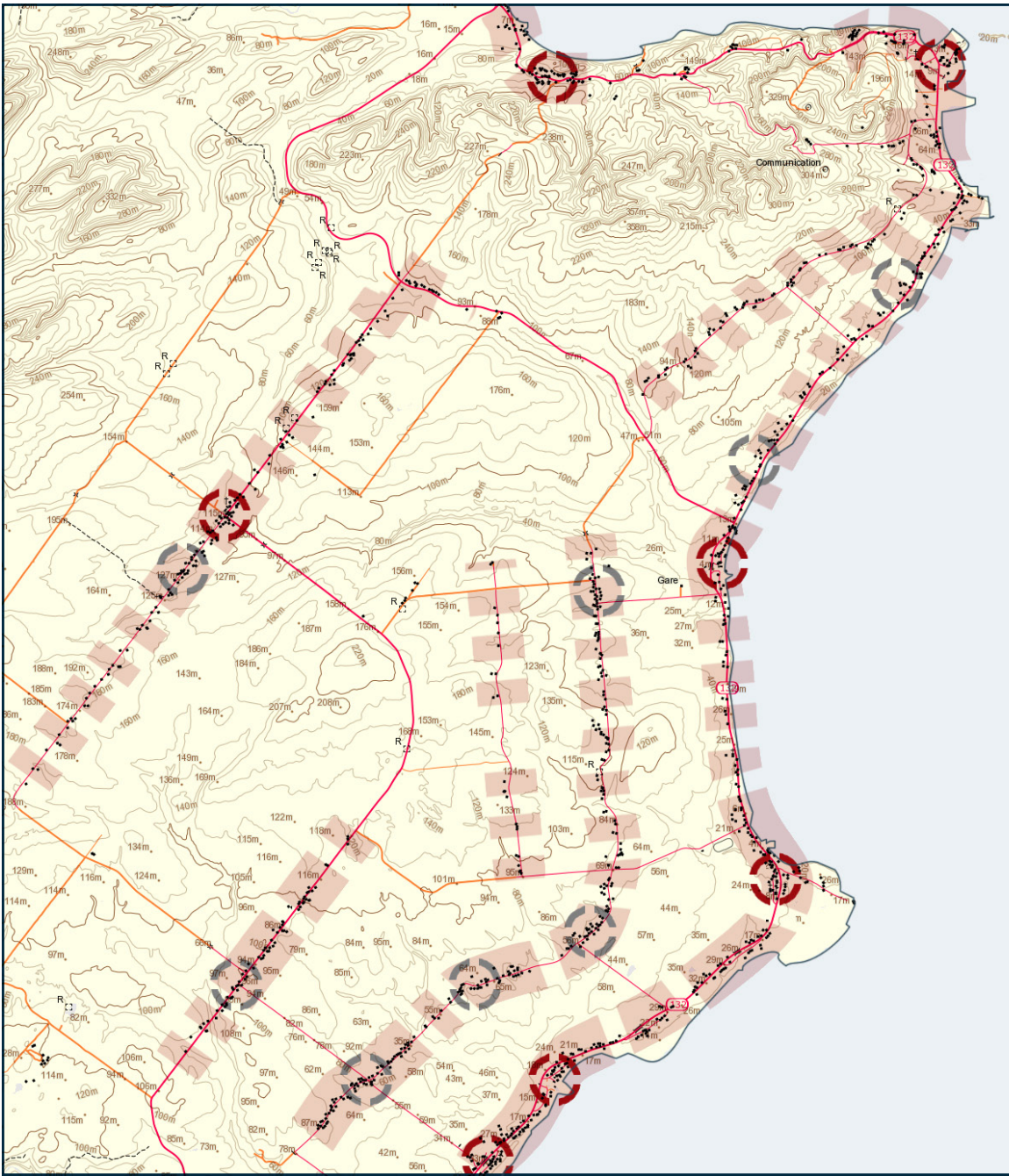
Habitat regroupé



Continuité bâtie plus ou moins distendue

Habitat plus ou moins distendu le long des routes

À partir de l'atlas du Canada, © Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.



4 - La forêt, omniprésente





Traversée de la forêt en allant vers Saint-Isidore

La forêt s'étend de l'intérieur des terres à la côte sous différents faciès. Dans notre secteur d'étude, elle relève de la propriété privée, alors que plus à l'intérieur des terres, elle constitue un bien public. Deux paysages forestiers majeurs se distinguent, soit une forêt diversifiée qui arbore une palette colorée d'écorces, de feuillages et de pétales ; une forêt de reboisement monospécifique majoritairement en Épinette blanche (*Picea glauca*), mais aussi parfois en Épinette de Norvège (*Picea abies*). Il existe aussi les érablières, le plus souvent exposées sur les flancs sud des montagnes, mais qui occupent peu d'espaces dans notre secteur d'étude. La forêt diversifiée se caractérise par la Sapinière à Bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*). On y trouve du Sapin baumier, (*Abies balsamea*) de l'Épinette blanche, du bouleau à papier (*Betula papyrifera*) et du Bouleau jaune, du Thuya occidental, (*Thuja occidentalis*) plusieurs sortes d'érables, quelques Pins blancs d'Amérique (*Pinus strobus*), du peuplier baumier (*Populus balsamifera*), du Peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*), du Frêne noir (*Fraxinus nigra*), de l'Orme d'Amérique (*Ulmus americana*), Mélèze laricin (*Larix laricina*), Hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*). L'entretien de ces peuplements influe grandement sur les paysages qui peuvent être très variés (cédrières humides en fond de vallon, jeunes érablières aux troncs serrés, érablières mature avec tubulures pour la production de sirop d'érable, paysages de débacle autour des rivières, etc.). Le passage de l'homme y est perceptible de par les nombreux sentiers plus ou moins larges aménagés, la présence des campes de chasse, de tas de bois, etc.)

Le reboisement monospécifique en épinette présente moins de variété de par sa nature. Il a été instauré dans les années 1960 et bénéficie depuis 1965 d'un programme d'aide à l'aménagement forestier pour les propriétaires, ce qui explique en partie la forte présence de ce type d'exploitation dans les paysages forestiers.

La forêt est un milieu très fréquenté, où sont pratiquées diverses activités. De nombreux sentiers la parcourent. Ils sont de plusieurs types : sentiers de quatre-roues (quad) utilisés par les motoneiges en hiver; sentiers très larges de dégagement forestier pouvant être pratiqués durant les quatre saisons, sentiers piétons d'initiative personnelle ou à l'initiative des collectivités et balisés, anciens rangs fermés,



Sentier traversant un reboisement d'une quinzaine d'années

La forêt diversifiée le long d'une rivière de l'arrière-pays en arrière-plan, une érablière orientée au sud



fonds de lot entre deux rangs (appelé «trait carré»), etc. Ces sentiers sont pour certains éphémères. Générés par l'exploitation d'un boisement, ils sont ensuite utilisés par les promeneurs et les chasseurs, mais pas forcément entretenus (il en va de la bonne volonté du propriétaire des lieux et des usagers). L'entretien des franchissements de rivières n'est pas systématique non-plus. Certains s'écroulent lors des fontes entraînant un abandon des sentiers ou des routes (comme le pont Knox entre le Deuxième rang de Cap d'Espoir et le Chemin d'Irlande).

Très découpé par le réseau hydrographique, le relief en forêt crée une juxtaposition d'espaces, plus ou moins cultivés et entretenus, aux espèces variées. S'écarter des chemins, moins rigoureux que le système des rangs peut parfois amener à être désorienté. Le parcours des étendues forestières entre les rangs, puis vers l'arrière-pays nécessite un sens de l'orientation relativement aiguisé.

La forêt est aussi le lieu des grands animaux sauvages (Orignal, Ours noir, Cerf de Virginie appelé «chevreuil», cougar, lynx, etc.). La chasse est une activité très partagée au sein de la communauté, qui se pratique à l'affût quelques semaines par an et de manière très réglementée. Elle donne lieu à de véritables préparations de sites pour favoriser la venue des animaux. De manière générale, la forêt un lieu très fréquenté. La pêche est également pratiquée, faisant l'objet d'une réglementation sévère pour les rivières à Saumon, moins pour les petites rivières de notre secteur.

De manière générale, il n'est pas rare de se penser loin de la civilisation en forêt et de finalement découvrir un petit campe niché au creux d'un chemin ou de voir un petit trépied en bord de rivière, le tout malheureusement parsemé de déchets.

5 - Les saisons accélérées et intenses, l'hiver six mois par année





Début de la saison hivernale sur la Route Lemieux

Le rythme de vie en Gaspésie est très marqué par le caractère intense des saisons. Pour l'agriculture, la belle saison qui permet de préparer les sols débute fin-mai, lorsque le soleil a débarrassé les terres de la neige et a suffisamment chauffé les sols pour en permettre le travail. La première récolte des foins a lieu en juillet et laisse parfois place à une seconde récolte en septembre. La saison est courte et chaque semaine est exploitée au maximum avant que la saison froide ne recommence.

Succession d'activités agricoles sur les sols de notre territoire



Les étés pluvieux (comme en 2011) sont redoutés par rapport à la qualité de séchage des foins.

Parallèlement à cette dynamique agricole, c'est aussi le temps de la pêche (homard, araignée de mer appelée «crabe des neiges», morue, plie, flétan, etc.), secteur qui génère une économie importante pour la région. C'est aussi le temps de la saison touristique estivale dans la péninsule gaspésienne. La région du Rocher-Percé est très appréciée comme nous l'avons vu pour le traditionnel «tour de la Gaspésie», mais aussi comme haut lieu des paysages exceptionnels canadiens pour les touristes venus d'ailleurs.

C'est donc une saison estivale aux activités très diversifiées qui a lieu dans la région. C'est un bassin d'emploi privilégié pour la population locale, qui pour une bonne partie voit là ses revenus principaux. Cette saisonnalité des activités fait aussi venir des gens de l'extérieur de la région. De nombreux commerces ne sont pas tenus par des locaux et beaucoup de travailleurs saisonniers ne sont pas de la région.

À la fin-Août, c'est l'arrière saison qui commence, notamment avec les couleurs automnales. C'est la préparation des foins pour l'hiver et la grande saison de la chasse qui commence. L'automne prend fin au début du mois de Novembre, pendant lequel les premières neiges de l'hiver arrivent. La neige s'installe vraiment aux alentours des fêtes de fin d'année et marquera le paysage de son empreinte jusqu'au mois de mai.

Vue panoramique hivernale depuis le Belvédère du Sentier des montagnes



B - Dynamiques d'occupation du territoire qui remodelent les paysages de la région

Trois grands phénomènes expliquent ces paysages : l'un a trait aux dynamiques d'usage des sols, tels que la déprise agricole, la friche et l'expansion du reboisement ; le second est lié au phénomène d'attractivité des paysages de la région ; le dernier à la particularité de la tenure des terres.

I - La métamorphose des usages du sol dans les paysages

a - Des paysages de déprise agricole

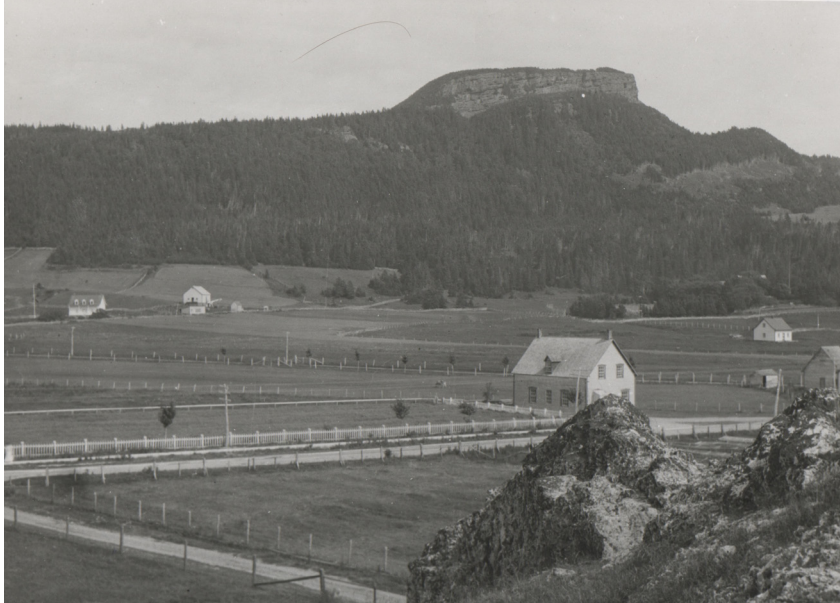
Dans le secteur étudié, c'est l'élevage des bovins de boucherie qui domine. Les paysages montrent de petites exploitations (superficie moyenne de 5ha et troupeaux de 15 à 150 individus) et une agriculture pratiquée de manière très extensive. Prairies de fauche (appelées «champs») et pâtures (appelés «pacages») marquent le paysage de leurs vastes étendues enherbées. Les bêtes sont souvent à l'extérieur, même en hiver; les granges servant essentiellement au velage, au traitement des animaux malades et à l'entreposage de matériel agricole. Le foin est la plupart du temps mis à l'ensilage, sous la forme de ballots individuels ou de long boudins plastifiés blancs de balles de foin. Tandis que les pacages se situent à proximité directe des fermes, les prairies fauchées sont disséminées sur tout le territoire, terres appartenant parfois aux agriculteurs, mais le plus souvent à des particuliers qui ne sont plus agriculteurs.

L'élevage bovin extensif, la pratique agricole dominante de notre territoire d'étude

Photo de Bertrand Anel



À Percé, peu d'arbres autour des prairies aux clôtures bien nettes
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Ligne de lot matérialisée par l'hart rouge et quelques arbres en arrière du village de Cap d'espoir

Dans le paysage, ces prairies sont la plupart du temps visibles en arrière des maisons qui, elles, sont en front de lot. Un chemin d'accès à la terre permet à l'agriculteur d'y faucher le foin nécessaire à ses animaux.

Les lignes de lots sont matérialisées par une clôture ancienne qui témoigne de l'élevage familial d'animaux d'autrefois. Tandis que les photographies du début du siècle montrent un paysage agricole dénudé d'arbres, ces lignes de lots sont aujourd'hui gagnées par la broussaille et ponctuées de quelques arbres qui en permettent la délimitation visuelle. La régression de la pratique agricole rend l'entretien des clôtures désuète, ce qui conduit au développement du Cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera*, appelé «hart rouge»). Les lignes de lot prennent l'apparence de haies. Elles peuvent être composées d'essences variées telles que le Cornouiller stolonifère, l'Orme d'Amérique, le Cormier (*Sorbus americana*), l'Épinette blanche, le Mélèze laricin, l'Aulne rugueux (*Alnus incana ssp.rugosa*) et le Saule (*Salix alba*) ; ou bien d'apparence plus basse, composées seulement de cornouiller.



Sur le deuxième rang de Cap-d'Espoir, une grange ancienne, dont l'usage n'est plus agricole

On trouve aussi des îlots boisés au milieu des pâturages, lieux d'abri privilégiés par les animaux qui séjournent volontiers à proximité. Ces arbres donnent une allure champêtre et bucolique au paysage agricole, qui laisse la place à la présence des arbres dans le domaine cultivé.

L'innovation technique a eu peu d'impact sur l'élevage dans la région. Cette pratique agricole très extensive est caractérisée par une grande disponibilité de terres cultivables. Mais peu d'amendements sont pratiqués et peu de connaissances sont mobilisées pour accroître ou simplement maintenir le potentiel des terres dont la productivité s'épuise.

Les bâtiments agricoles sont de dimensions modestes arborant des allures anciennes ou plus contemporaines. Certaines fermes composent un ensemble unitaire, tandis que sur d'autres exploitations l'habitat de l'agriculteur est franchement séparé de l'espace des bâtiments d'exploitation. Ces derniers affirment la présence de l'agriculture dans les paysages, de par leur dimension, leur caractère architectural, l'ensemble qu'ils forment avec l'habitat parfois, la visibilité du matériel et des animaux à proximité, etc. Certains de ces bâtiments sont réhabilités (habitat alternatif, entreposage), d'autres sont jugés trop vétustes et s'écroulent faute d'usage et d'entretien. C'est un caractère fort du patrimoine architectural de la région qui tend à disparaître.

Le patrimoine est fait de paysages, mais aussi d'hommes et de savoir-faire. De ce point de vue, l'agriculture est difficilement reconnue comme un créneau porteur d'avenir pour la région. Ce manque de reconnaissance s'explique de plusieurs façons :

La population agricole est vieillissante et peu de repreneurs sont envisagés à court terme dans les pratiques d'élevage. Seule la pluri-activité des agriculteurs permet à la plupart des exploitations agricoles de perdurer. D'autre part, les produits locaux bénéficient de peu de visibilité. Le manque de traçabilité des veaux qui sont envoyés à l'encan n'aide pas non plus à une reconnaissance de la part

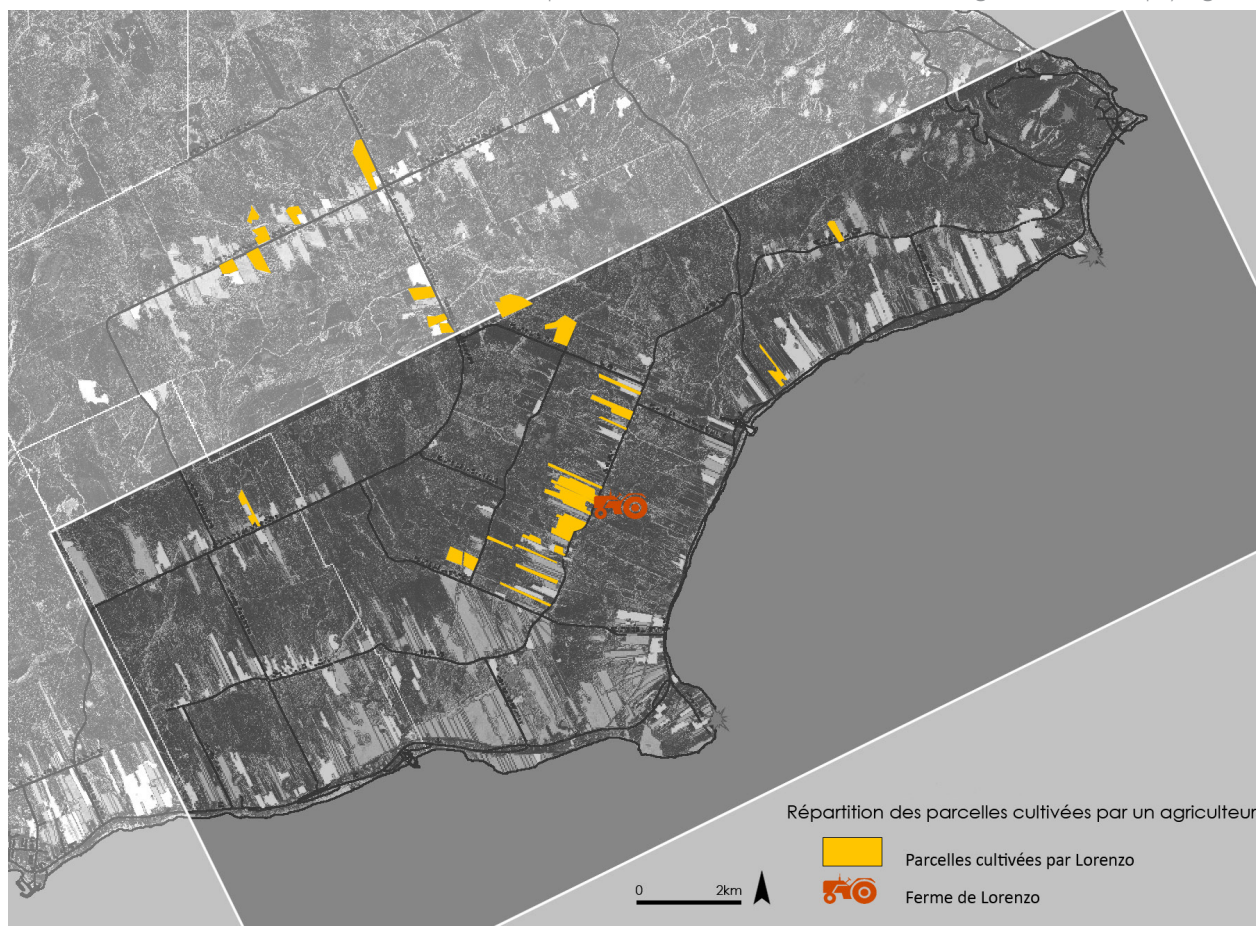
À cap d'Espoir, Une grange à l'allure contemporaine avec
le machinisme alentours
Photo de Bertrand Anel



du consommateur qui voudrait «consommer local». En ce sens, des initiatives locales (PSE¹, Boeuf Gaspésie²) fournissent un appui pour encourager la production à des fins de consommation locale. Toutefois, l'éloignement des lieux d'abattage engendre des coûts élevés qui rendent la concurrence difficile avec les viandes offertes sur le marché classique des épiceries. Enfin, du point de vue culturel, l'agriculture a toujours été vue comme une activité complémentaire, dans un milieu où la ressource forestière et les pêches généraient plus de revenus pour la région.

Par rapport à l'accès aux terres, la situation du secteur est particulière. Les agriculteurs possèdent quelques terres proches de leur ferme qu'ils réservent généralement au pacage des bêtes, mais ils cultivent le foin bien au-delà de ces limites. Cela veut dire qu'ils accèdent à des parcelles par le biais d'ententes le plus souvent verbales avec les propriétaires de ces terres. Ces ententes courent à long terme, mais ne constituent pas une véritable garantie d'accès aux parcelles, car elles peuvent être rompues pour des raisons variées (cession de terrain, manque d'intérêt pour collaborer avec un agriculteur, morcellement à des fins de lotissement, reboisement, etc.).

Répartition des parcelles cultivées par un des agriculteurs de notre territoire d'étude
À partir d'une carte du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage



1 <http://www.produirelasanteensemble.com/spip.php?page=sommaire>, consulté le 28 Mai 2012

2 <http://www.boeufgaspesie.com/> consulté le 28 Mai 2012



À Saint-Isidore, un ensemble agricole composé d'une habitation en front de lot, des installations agricoles en arrière puis des grandes prairies. En arrière-plan, la forêt gaspésienne

Ce facteur induit un désintérêt des agriculteurs à investir sur ces terres pour améliorer leurs récoltes. Il s'en suit une dégradation agronomique qui conduit à l'abandon de ces parcelles par les agriculteurs. Les terres agricoles étant nombreuses, ce système de cueillette sans amendement peut encore avoir lieu quelques années. Les agriculteurs de ce secteur sont prêts à faire beaucoup de kilomètres pour aller chercher le foin précieux pour la saison hivernale. Mais il semble qu'à moyen ou long terme, beaucoup trop de terres auront été laissées à l'abandon pour pouvoir prétendre pérenniser une agriculture dans ce secteur.

Du côté du soutien politique à l'agriculture, le fait est que la pratique agricole du secteur diffère beaucoup des conditions pour lesquelles les politiques agricoles du Québec sont pensées, c'est-à-dire pour de grandes exploitations, dans des zones où la pratique intensive est possible. De ce fait, les agriculteurs se retrouvent peu dans les programmes proposés et peu d'aides sont disponibles pour aider un agriculteur qui désire démarrer une petite exploitation. Toutefois, de nouveaux programmes sont en cours d'élaboration, afin de reconnaître le caractère multifonctionnel de l'agriculture¹.

¹ <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/Multifonctionnalite.aspx>, consulté le 4 Mai 2012

b - La progression de la friche, vers une régénération de la forêt

Le défrichage des siècles passés est venu découper de longues parcelles dans la forêt pour installer les familles, mais la forêt, d'abord sous la forme de végétation arbustive, est en train de reconquérir les terres où l'agriculture n'est plus suffisamment active. En effet, d'une agriculture généralement pratiquée pour des besoins de subsistance, on est passé en moins de cinquante ans à une agriculture commerciale et beaucoup moins présente. On voit alors la friche se développer d'abord dans les vallons, dans les creux sillonnés par les ruisseaux, le long des clôtures peu entretenues, dans les parcelles peu à peu délaissées, etc. Mais on la voit aussi se développer sur des parcelles délaissées faute d'utilisation agricole. Ces infiltrations arbustives sont riches d'une variété herbacée et ligneuse colorée qui diffère fortement de la masse forestière avoisinante. De manière générale, cette friche apporte des caractéristiques relativement appréciables d'un point de vue esthétique (couleurs variées, fleurs, présence d'arbres dans les champs, marquage de la structure des lots, etc.), mais elle renvoie aussi à une image d'abandon progressif des terres, surtout lorsqu'elle se développe sur la surface d'un ancien champ, ou en front de lot, masquant ainsi la vue sur l'arrière des parcelles.

À Grande-Rivière, une palette colorée de la friche en arrière des habitations





Dans le deuxième rang de Cap d'Espoir, le cornouiller stolonifère marque la présence de la friche avec ses rameaux rouges



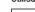
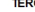



Cette régénération forestière varie selon la nature des terrains. Elle est composée d'espèces pionnières telles que la Ronce du Mont Ida (appelée Framboisier) sur des terres pauvres ou le Cornouiller stolonifère (appelé Hart rouge) et l'Aulne rugueux sur des terres moins pauvres. Dans le secteur, le recouvrement d'un champ abandonné par cette végétation, peut être très rapide sur un sol relativement riche (2 à 3 ans) ou plus long sur un sol vraiment très pauvre (5 à 20 ans). Les grands ligneux apparaissent ensuite, après avoir grandi protégés par les arbustes. On y trouve le Bouleau à papier, le Cerisier de Pennsylvanie, le Peuplier faux-tremble, l'Épinette blanche, du Thuya ; puis des essences qui croissent sous couvert forestier, telles que le Bouleau jaune, des Érables à sucre et Érables rouges, du Sapin Baumier, etc. Les belles couleurs de l'automne dépendent de la richesse de ce milieu forestier diversifié.

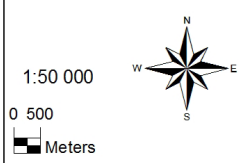
Sur le deuxième rang de Cap d'Espoir, la friche est composée de plusieurs types de végétation herbacée, arbustive et ligneuse.





Légende

-  Fiches
-  Utilisation des terres de la MRC
-  <all other values>
- TEROBS**
-  1
-  2
-  3
-  4



Projection :
Mercator Transverse Modifié
fuseau 5

Système de référence géodésique :
NAD83

Réalisation : Clémentine Cornille
Date : 12.10.2010

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec : Copyright - Gouvernement du Québec, tous droits réservés

Proche des routes, on voit des bassins de terres cultivées se différencier de bassins de terres plutôt en friche
À partir d'une carte du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage

c - L'expansion des surfaces reboisées

La pratique du reboisement monospécifique en Épinette blanche ou en Épinette de Norvège s'est généralisée à partir des années 1970, avec la mise en place d'un programme d'aide à l'aménagement forestier pour les propriétaires (BAEQ 1965) et la création des organismes de gestion en commun des forêts privées. C'est l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées Gaspésie Îles de la Madeleine, (AFOGIM) qui est responsable des programmes de mise en valeur des boisés et de l'attribution des aides financières. Elle délègue les opérations de conseils en aménagement et les travaux de terrain à des conseillers forestiers accrédités. Dans notre secteur, ce sont les Entreprises agricoles et forestières de Percé qui assurent ce service-conseil et ces travaux. La production est ensuite gérée par le Syndicat des producteurs de bois pour la Gaspésie, qui est l'agent de vente et de mise en marché exclusif pour les producteurs. Les retombées en termes de développement socio-économique semblent intéressantes, mais le maigre suivi des plantations semble poser question vis à vis de l'efficacité des aménagements par rapport à l'important support financier engagé. Par ailleurs, la région semble offrir peu de débouchés pour cette matière ligneuse majoritairement envoyée à l'extérieur de la région pour sa transformation après récolte. Dans ce contexte, le Consortium en foresterie Gaspésie-Îles de la Madeleine mentionne que «l'expérimentation de procédés sylvicoles dans un contexte d'aménagement qui vise la qualité des tiges devrait être encouragée».

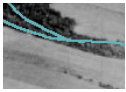
La pratique du reboisement monospécifique en Épinettes crée un bassin d'emploi relativement fort, mais les retombées liées à la transformation après les coupes restent plutôt incertaines pour la région. De nouvelles alternatives semblent donc à envisager.

D'un point de vue paysager, il en résulte des couverts forestiers à l'aspect uniforme, ne différant les uns des autres que dans la hauteur liée à l'âge des plantations. C'est l'Épinette blanche (espèce endémique) qui est généralement utilisée, pour ses qualités de pousse rapide et d'adaptation à la qualité des terrains. L'épinette de Norvège a fait l'objet de quelques essais, mais le manque de suivi ne permet pas à l'heure actuelle d'en mesurer l'efficacité. On peut se questionner sur la qualité des paysages générés. Les reboisements tendent à se généraliser en milieu forestier, mais aussi sur les terres agricoles abandonnées, masquant de leur masse sombre les richesses initiales de la forêt naturelle, les singularités du relief. Ce décor uniforme se déroule en arrière-plan le long du littoral gaspésien, faisant fi des singularités de chaque milieu. Cet «écran» forestier apporte certains avantages (mécanisation de la coupe, couvert végétal en toutes saisons, brise-vent appréciable en hiver, etc.), mais se trouve parfois si proche des espaces de vie qu'il devient «écran²», sectionnant l'espace visuel par sa forte présence uniforme.

1 Côté, M., Théau, J., Langis, M.-H. et Fortin, S. *Bilan forestier régional, basé sur les connaissances – Gaspésie - Les Îles – Première mise à jour*, 2008, Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles. 227 p..

2 Claire Labrue., *Le massif, ses marges et la préoccupation d'enfermement de l'habitat. Exemple des Vosges du Nord*, Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 49 / 2-3 | 2009, mis en ligne le 08 novembre 2010, consulté le 24 avril 2012. URL : <http://rge.revues.org/2007>

En 1927, il s'agit d'un paysage agricole très ouvert.
Il y avait une bonne visibilité entre la montagne, le Rang d'Irlande et la côte.



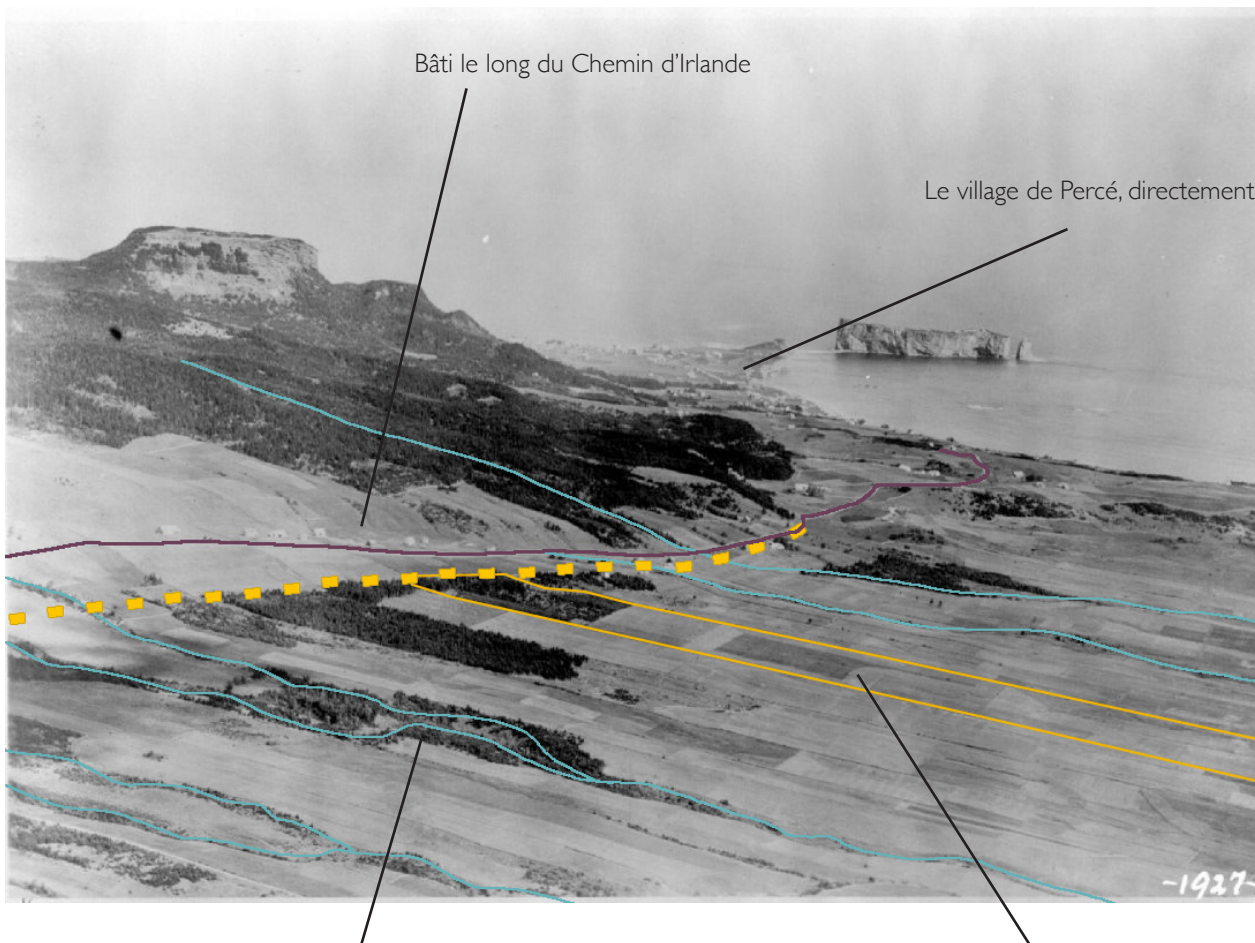
Principaux ruisseaux



Fond de lot entre le premier rang et le Rang d'Irlande



Lot pour repérage visuel de photo-comparaison



Bâti le long du Chemin d'Irlande

Le village de Percé, directement sur la côte

Des boisés accompagnent les cours d'eau et marquent la limite de fond des lots côtiers.
En avant du lot, le paysage est dénudé d'arbres ; seulement quelques lisières d'arbustes marquent parfois la limite entre deux lots.

Les lots divisés en plusieurs terrains voués à des usages différents du sol (navets, pommes de terre, betteraves, cultures fourragères, céréales, pâturages, boisé, etc.)

Photo-comparaison entre une vue oblique de 1927 et une photographie aérienne de 1975 qui permet de se rendre compte des trois dynamiques paysagères qui ont lieu sur notre territoire d'étude, soit la déprise agricole, la progression de la friche et l'expansion du reboisement.

Cartothèque de l'Université Laval, Campagnes aériennes

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec



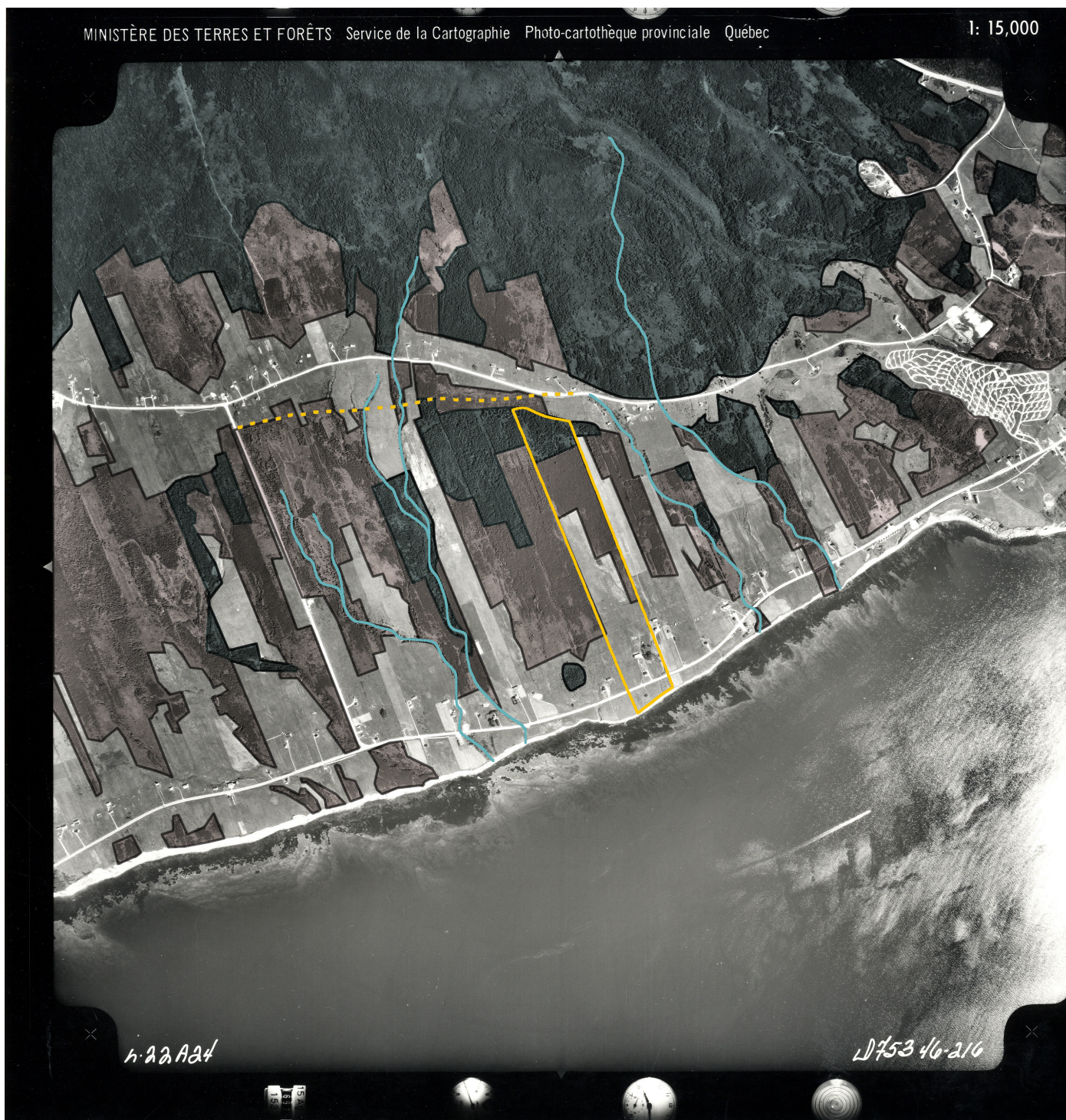
Paysage forestier 1975



Paysage forestier 2011



Paysage de friches et terres agricoles 2011

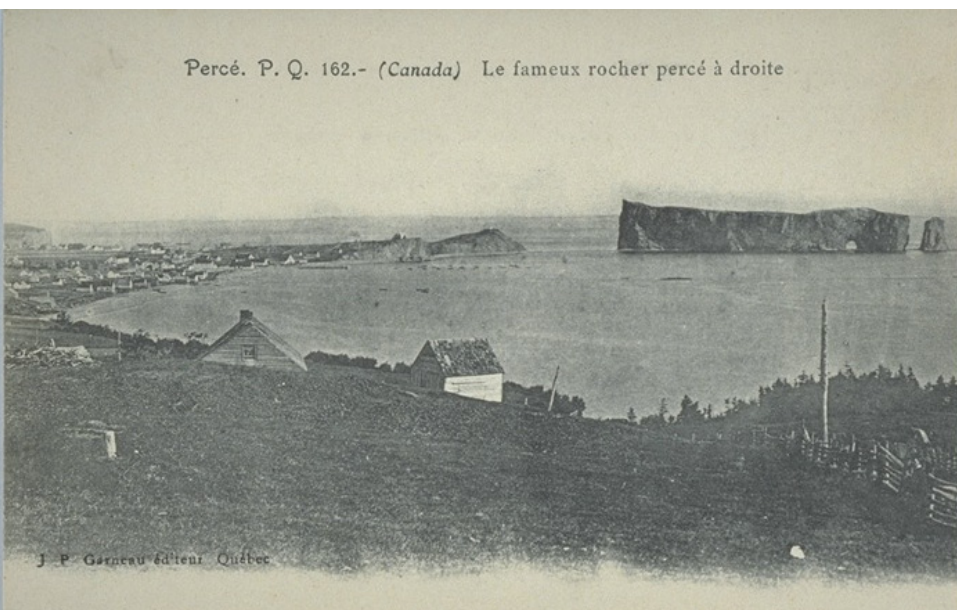


2 - L'attractivité des paysages de la MRC du Rocher Percé

Parallèlement à la mutation des usages des sols, le phénomène d'attractivité des paysages de la région est aussi à prendre en compte, puisqu'il influe sur la perception de ces derniers, de même qu'il participe aux mutations paysagères que nous venons de présenter. Deux types d'attractivité ont lieu, soit une attirance pour les paysages exceptionnels liée au caractère touristique de la région du Rocher Percé et une attirance pour les paysages de campagne à des fins d'installation.

a - Des paysages aux caractères exceptionnels

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'attrait touristique de la région est principalement motivé par la beauté des éléments naturels présents sur le territoire, comme le Rocher-Percé, l'Île Bonaventure, la mer, les barachois, les formations rocheuses, etc. Le Rocher-Percé est régulièrement élu comme une des merveilles du patrimoine naturel québécois¹. Le Parc National de l'Île Bonaventure et du Rocher Percé ainsi que l'Arrondissement Naturel de Percé sont deux distinctions qui permettent de valoriser ce patrimoine naturel et culturel de la région. Le tour de la Gaspésie se fait sur la route 132 pour en admirer les paysages naturels liés à la montagne (extrémité Est des Appalaches), au Fleuve Saint-Laurent (côté Nord de la Gaspésie), à la mer (pointe de la Gaspésie) et la Baie des Chaleurs. Les enquêtes menées par l'Association Touristique de la Gaspésie montrent que le caractère unique de cette découverte repose sur la beauté des paysages, la confrontation des ces éléments montagneux avec les éléments marins, et les aspects exceptionnels de certains éléments naturels². Pour la plupart de ces visiteurs les rangs intérieurs n'ont pas grand intérêt dans le cadre de leur tour gaspésien estival. Ces paysages de l'intérieur de la péninsule ont cependant un caractère attractif pour une catégorie de loisirs plus en contact avec la nature (chasse, vtt, motoneige, promenade à pied ou en raquettes et ski), et le tourisme tourné vers la découverte de quelques producteurs de gastronomie locale regroupés sous la marque de commerce Gaspésie gourmande (La Fermette d'antan, le Fumoir de Monsieur Émile, etc.).



Le Rocher Percé est un attrait touristique depuis longtemps (début du XX siècle)

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

¹ <http://www.journaldemontreal.com/2012/03/24/le-rocher-perce--fait-lunanimite>, consulté le 24 Mars 2012

² <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/index.php>, consulté le 18 Mai 2012

Cette dernière initiative fait la promotion des produits régionaux de la Gaspésie en proposant diverses formes de reconnaissance des produits : parmi eux un circuit agro-touristique pour amener le consommateur chez les producteurs. Le pouvoir attractif touristique des rangs semble donc un potentiel en développement.

b - Des paysages à vivre au quotidien

À côté de cet intérêt pour les paysages grandioses, la reconnaissance de la qualité du cadre de vie qu'offre la région commence à se développer. Malgré un solde démographique en baisse constante (24706 habitants dans la MRC du Rocher Percé en 1971, 17979 en 2011), les statistiques montrent une «amélioration encourageante, car moins de jeunes de 15 à 29 ans ont quitté la région et plus de personnes âgées de 30 à 44 ans sont venues y vivre¹».

Effectivement, la région voit de nouveaux arrivants et des natifs souhaitant s'installer dans la région. Le nombre de jeunes familles augmente tandis que les retraités originaires de la Gaspésie viennent retrouver leur région d'origine. L'arrivée de ces nouveaux arrivants amène de nouvelles problématiques, liées à leurs attentes et leurs craintes par rapport au paysages de la MRC du Rocher-Percé. Certains recherchent une proximité de la nature, d'autres l'expérience de la vie de fermier, d'autres encore un éloignement des grandes villes.

Les réflexions sur l'occupation et l'organisation du territoire combinées aux attentes sociétales toujours en mouvement promettent des débats intéressants à propos des paysages de la région, certains choix pouvant avoir de grandes répercussions sur la qualité du cadre de vie des habitants. De plus en plus, le public est invité à s'exprimer sur les questions d'aménagement² (exemple de la consultation publique de Percé l'incontournable le 1er Mars 2012), donnant à la question du paysage une nouvelle place.

À percé, une grange sur une terre qui n'est plus cultivée et dont le cornouillier a envahi l'arrière de la parcelle. À droite, une maison ancienne et sa grange sur une parcelle tondue au tracteur tondeuse.



¹ http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/perspectives_sectorielles/ps_Gaspesie.pdf consulté le 4 mai 2012

² Plan de mobilisation et de communication sur le projet « percé l'incontournable » Rapport synthèse sur la démarche de consultation publique, présenté par le comité de consultation SDEP – Mars 2012

3 - La question de la propriété des terres

Dans ce contexte de transformation de la façon d'occuper le territoire de la région se pose la question de la tenure des terres et de leur usage. Cet aspect est important, puisqu'il influence certaines utilisations ou non-utilisation des espaces et par là même, les paysages générés.

a - La propriété et l'utilisation des terres

À travers les constats de métamorphose des paysages liés aux usages, non-usage des sols et à l'attractivité des paysages de la MRC du Rocher-Percé, nous pouvons nous questionner sur les nouveaux liens qui se tissent entre la propriété des terres et les usages qui en sont faits. Les paysages portent encore les traces d'une agriculture autrefois très présente comme nous l'avons vu¹, mais les dynamiques alimentaires ont changé, laissant de côté les pratiques agricoles de subsistance. Les lots sont hérités ou achetés par des personnes qui ne pratiquent plus l'agriculture.

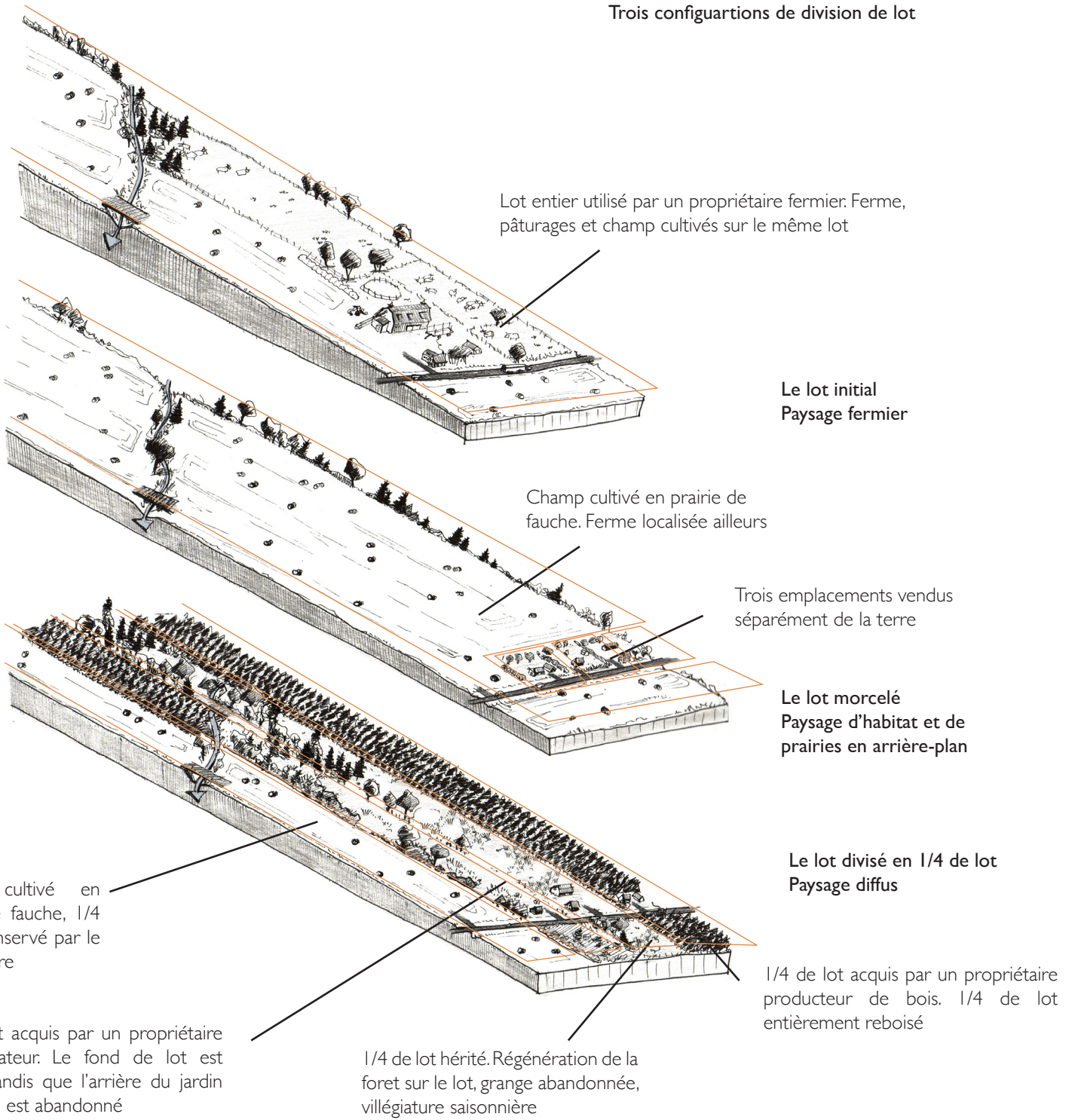
Le fractionnement des terres est aussi un phénomène qui pose question par rapport au devenir des terres. Un lot constructible doit avoir au minimum 100 pieds de façade (environ 30 m) et peut avoir un mile de long (environ 1,6km). La question se pose de savoir ce qu'il advient du reste du lot acquis au-delà du jardin résidentiel lié à l'habitat. Que la parcelle soit initialement agricole ou forestière, que devient-elle? Quels usages y seront pratiqués?

Une autre possibilité de fractionnement en façade du lot est parfois envisagée, mais présente des répercussions en termes de visibilité de l'espace agricole. Les lots sont divisés de telle sorte que seul des emplacements pouvant accueillir une maison sont vendus. Plusieurs petits lots peuvent être ainsi découpés le long de la route², laissant une grande partie de la terre et son accès au propriétaire initial. Cette succession de maisons (accompagnées de leur cabanon, de la végétation ornementale des jardins, etc.) laisse peu de visibilité aux terres en arrière.

¹ cf. § b

² dans la limite des 100 pieds règlementaires

Trois configurations de division de lot



b -Du patrimoine privé au paysage comme bien commun

Le paysage est composé de la juxtaposition de l'ensemble de ces propriétés. Leur vocation, leurs usages influent sur la qualité des paysages qu'elles contribuent à façonner ainsi que les perceptions qui leur sont associées, qu'elles viennent des habitants ou des visiteurs. Ce qui est fait à l'échelle de la parcelle d'un point de vue individuel a des conséquences à l'échelle du territoire, autrement dit dans les paysages que l'on peut finalement percevoir comme un bien commun, faisant partie du patrimoine collectif.

(en parlant du paysage) «Il s'agit d'un capital collectif ; chacun y participe selon son apport et sa sensibilité spécifiques, mais chacun peut le compromettre en posant des gestes qui lui nuisent!».

La notion de multifonctionnalité des espaces ruraux apparaît, à travers la volonté de maintenir un équilibre entre une exploitation des ressources viable économiquement pour les acteurs individuellement et un cadre harmonieux pour la région et ses habitants.

Par rapport à cela, le groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 a défini les principes de la multifonctionnalité comme suit :

«La multifonctionnalité est une «lunette» qui saisit le caractère multidimensionnel du territoire. Le territoire n'est pas qu'agricole, forestier ou de villégiature, il est aussi milieu de vie, environnement, paysage et culture. À côté des fonctions dominantes généralement valorisées par les mécanismes de marché, cette lunette montre d'autres fonctions non moins importantes pour le développement global du territoire, y compris des fonctions non-marchandes. Leur prise en compte est certes complexe, mais elle permet d'éviter des écueils, de déceler des potentiels et d'entrevoir une approche qui peut changer le regard des acteurs et favoriser une meilleure cohabitation?»

On peut considérer que la prise en compte de la question des paysages dans la planification de l'aménagement du territoire et en particulier par rapport aux usages qui y prennent place pourrait apporter des bénéfices intéressants en termes de qualité de cadre de vie.

Dans ce cadre, tout porte à croire qu'une nouvelle vision de développement du territoire devrait envisager les activités d'exploitation des ressources agricoles et forestières en tenant compte ce désir de multifonctionnalité des territoires ruraux.

1 Prud'homme C, *L'application d'une charte de paysage, Guide du paysage*, Conseil du paysage québécois, 2002

2 *La multifonctionnalité: un outil pour mieux voir, comprendre et développer le territoire*, Publication Solidarité rurale, disponible sur <http://www.ruralite.qc.ca/fr/Achat/Guide/La-multifonctionnalite-un-outil-pour-mieux-voir-comprendre-et-developper-le-territoir>, consulté le 28 mars 2012.

4 - L'hypothèse agrosylvicole dans un projet de développement multifonctionnel du territoire

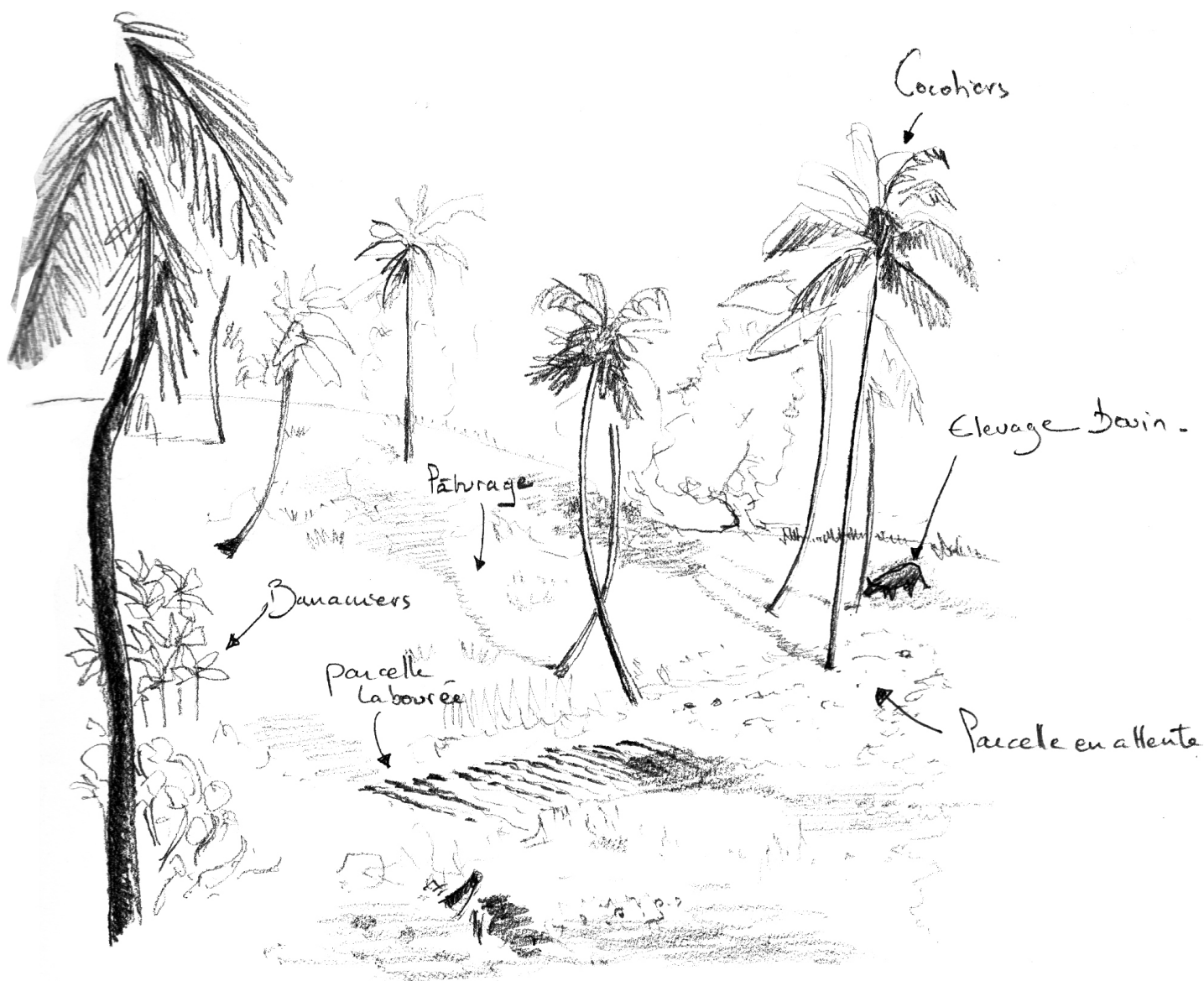
La pratique agrosylvicole est envisagée dans ce contexte de multifonctionnalité des territoires. Elle est mise à l'essai depuis 2006 dans la MRC du Rocher-Percé pour tenter de répondre à des problématiques qui tiennent compte des dynamiques diverses qui le composent, soit en termes de déprise agricole, de progression de la friche, d'expansion du reboisement, mais aussi en termes de qualité de cadre de vie pour les habitants du territoire. Les dynamiques paysagères associées à ces problématiques sont particulièrement mises en avant dans la démarche à travers la notion de cadre de vie.

L'hypothèse est faite que les pratiques agrosylvicoles pourraient apporter une plus-value aux paysages soumis à la déprise agricole ou au reboisement et ainsi participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire.

C - Présentation des paysages du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage

I - L'agroforesterie, l'agrosylviculture a - Associer agri-culture et sylvi-culture

Ce croquis illustre la production simultanée de noix de coco, de bananes, d'ignames et de pâtures. Gigantesques manguiers et arbres à pain, caramboliers et canne à sucre font aussi partie de ce paysage. On comprend l'aspect polyculturel de la superposition de ces étages de végétation : les grands végétaux fournissent fruits et ombrage, mais aussi stabilisent les sols de cette vallée humide. Le petit élevage à côté des bananeraies fertilise les sols en vue d'une rotation des activités



«L'agroforesterie regroupe l'ensemble des pratiques dans lesquelles des arbres ou des arbustes sont intentionnellement associés à des productions agricoles¹». Plusieurs exemples d'agroforesterie sont pratiqués :

Sur l'Île de Sainte-Lucie dans les Caraïbes, les paysages de vallées en moyenne altitude sont très marqués par la polyculture. On y retrouve des végétations de tous étages, vouées à la production de fruits, de racines, de légumes ainsi qu'à l'élevage.

Le sylvopastoralisme est une autre voie de l'agroforesterie. Elle consiste à conduire des élevages en milieux arborés. «En systèmes sylvopastoraux tempérés ou méditerranéens, les arbres fournissent un apport fourrager de haute valeur nutritive, utilisé en période de sécheresse. Mais les arbres fournissent également une ombre aux animaux et permet d'accroître leur productivité, que ce soit en viande ou en lait (jusqu'à 10% en climat tempéré)²». Dans ce cadre, les arbres peuvent avoir plusieurs vocations, telles que la production de masse énergétique (bois raméal fragmenté BRF), de bois d'oeuvre (chêneraie), de fruits (châtaigneraie, etc.). Certaines interventions donnent lieu à des paysages plus attractifs et donnent une pleine considération à une prise en compte des effets paysagers de tels aménagements (gain de visibilité, présence des animaux, réappropriation d'une activité perdue, etc.).

Dans les alpes françaises, cette expérience de sylvopastoralisme est utilisée à plusieurs fins

LE SYLVOPASTORALISME : UNE TRADITION OUBLIÉE, UNE MÉTHODE RETROUVÉE POUR ...



- ... de meilleurs potentiels fourragers
- ... produire du bois énergie en complément des revenus liés au pâturage
- ... accroître la diversité biologique avec des effets lisières et des espaces de transitions
- ... protéger sols et troupeaux contre les risques naturels (chutes de pierres, avalanches, vent ...)
- ... façonner des paysages attractifs d'été et d'hiver



¹ fiche 1 description du projet

² Agriculture et biodiversité : des synergies à valoriser. Rapport de l'expertise scientifique collective réalisée par l'Inra à la demande du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) et du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), 2008. Consultable sur http://www.inra.fr/l_institut/expertise/expertises_realisees/agriculture_et_biodiversite_rapport_d_expertise , consulté le 2 Mai 2012.

Pour sa part, l'agrosylviculture vise à la fois des productions agricoles et sylvicoles : «l'agrosylviculture consiste à associer sur un même terrain des cultures agricoles (agro-) et la plantation d'arbres destinés à la production de bois (-sylviculture)¹». Les arbres sont plantés en rangées, entre des «bandes» de cultures suffisamment larges pour permettre à la machinerie agricole de circuler. Cette faible densité de plantation d'arbres met alors l'accent sur une production de bois de qualité. Il s'agit d'une «culture intensive» de cette ressource ligneuse, puisque chaque arbre recevra des soins particuliers pour arriver à une récolte de qualité.

Les illustrations suivantes donnent deux exemples d'aménagements agrosylvicoles, pratiqués dans la MRC du Rocher-Percé. La première image montre un système de cultures intercalaires, dans lequel des bandes de prairie de fauche cohabitent avec des rangées d'arbres aux essences alternées (Chêne rouge et Frêne de Pennsylvanie); La seconde image montre une haie installée en bordure de champ, composée d'une alternance de Pins blancs et de Chênes rouge. Encore jeune, l'installation de ces aménagements entrainera une certaine modification des paysages que nous allons documenter dans ce rapport.



Deux types d'aménagements agrosylvicoles proposés par le Laboratoire rural :
le système de cultures intercalaire (SCI) et la Haie agrosylvicole
Photographies de Bertrand Anel

¹ Fiche 1 du Laboratoire rural, *Introduction au projet du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage*

b - Les atouts qu'on lui attribue couramment

Selon les territoires où l'agroforesterie est pratiquée, elle répond à des problématiques différentes. Nous nous intéresserons ici plus spécifiquement à ce qu'en pensent les praticiens français et québécois. De récents rapports français¹ et québécois² désignent trois familles de bénéfices apportés par la mise en place des aménagements agroforestiers, soit dans le domaine économique, le domaine environnemental et le domaine paysager.

D'une part, la diversification des revenus en associant les cultures agricoles et forestières sur la même parcelle permet de valoriser un capital foncier diversifié en ajoutant aux revenus agricoles les revenus liés à la production de bois de haute qualité. Également, la rentabilité de la filière bois-énergie est démontrée, notamment à travers l'utilisation de la biomasse (résidus issus des coupes et de transformation du bois).

Par ailleurs, de nombreuses études montrent les bénéfices environnementaux de telles associations. C'est un des domaines les plus documentés par rapport aux bénéfices de l'agroforesterie. On y retrouve des intérêts liés à l'atténuation des pollutions diffuses, grâce au pouvoir filtrant et anti-érosif des plantations. Dans la même ligne, les apports concernant la stabilisation des berges et une meilleure protection des ressources aquifères est démontrée. Aussi, la biodiversité associée à la présence des ligneux (arbres ou arbustes) est reconnue et appréciée d'un point de vue écologique, mais aussi cynégétique.

Enfin dans le domaine paysager, on pourrait trouver des bénéfices liés à la production et au maintien d'un paysage diversifié et attractif. Dans notre cas, cela pourrait peut-être s'illustrer à travers l'alternative proposée par rapport aux dynamiques de reboisement monospécifique systématique et de déprise agricole. La diversité des espèces utilisées dans ces aménagements est aussi généralement appréciée dans le cadre de la protection de la biodiversité des milieux. C'est aussi toute l'image de l'agriculture et des agriculteurs qui s'en trouve modifiée, redevenus plus proches d'une production raisonnée et soucieuse des impacts environnementaux occasionnés.

c - Des atouts spécifiques aux problématiques de ce territoire d'étude

Dans le cadre des expériences menées sur notre territoire d'étude, les principaux aspects qui ont conduit au choix de la pratique agrosylvicole sont en lien avec les dynamiques paysagères que nous avons décrites plus haut. Plus particulièrement, l'agrosylviculture s'intéresse à relever les défis qui sous-tendent ces dynamiques :

«Elle est susceptible de satisfaire :

- des propriétaires désireux de valoriser leurs terres en produisant des arbres de qualité tout en maintenant leur potentiel agricole,
- des agriculteurs qui ont besoin de meilleures garanties pour l'accès aux terres,
- des entreprises forestières qui cherchent à maintenir et à diversifier leurs activités,
- des résidents et touristes qui aspirent à vivre dans un paysage vivant, synonyme de bien-être de la communauté,
- une société de plus en plus soucieuse des impacts environnementaux de l'agriculture et de la foresterie.³»

1 C entre d'études et de prospective, *L'agroforesterie en France : intérêts et enjeux* Analyse N° 37 - Janvier 2012

2 Tartera et al. *Agroforesterie en développement : parcours comparés du Québec et de la France*, janvier/février 2012, Vol. 88, no 1 — The forestry Chronicle

3 Fiche 1 du Laboratoire rural, *Introduction au projet de laboratoire rural Agroforesterie et paysage* op.cit.

2 - Le laboratoire rural Agroforesterie et paysage

Il s'agit d'un programme mis en place par le Ministère des Affaires Municipales, des régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), dans le cadre de la Politique Nationale sur la Ruralité du Québec. Celle-ci «entend soutenir avec plus d'intensité les communautés rurales dans l'amélioration de leur prise de conscience collective des savoirs qu'ils détiennent, de leur capacité de prise en charge de leur croissance et du développement de leur expertise. La mesure des laboratoires ruraux s'inscrit résolument dans cette volonté de développer de la connaissance et de transférer celle-ci à l'ensemble des communautés rurales». Concrètement, cela revient à la mise en place d'initiatives innovantes portées par les collectivités rurales afin d'améliorer leur milieu et susceptibles d'être reproduites dans d'autres régions rurales du Québec. Au total, 33 projets bénéficient d'un soutien financier pouvant atteindre 6 ans.

Dans ce cadre, le Laboratoire rural Agroforesterie et paysage est un projet-pilote en agroforesterie, d'une durée de 5 ans (2009-2014), porté par la MRC du Rocher-Percé. Outre le support du MAMROT, son financement provient de fonds régionaux pour un budget total de 1 100 000 \$, incluant le fonctionnement et la réalisation de travaux. Au total, dix organismes sont associés à ce projet, à l'échelle régionale et provinciale.

Le Laboratoire rural Agroforesterie et paysage a pour mandat de documenter chacun des aspects de la démarche d'aménagement à travers la mise en place d'essais qu'il conduit sur le terrain. La documentation qui est produite est d'autant plus importante qu'elle va permettre de transmettre et de démontrer de quelle manière ces aménagements sont susceptibles de répondre aux enjeux du territoire dans lequel elle s'inscrit.

a - Expérimenter en milieu rural dévitalisé

La majorité des recherches par rapport à la pratique agroforestière au Québec sont orientés selon des problématiques seulement agricoles, en zone agricole moyennement intensive à très intensive. En complément à ces expertises, le Laboratoire rural se veut un lieu d'expérimentation en milieu dévitalisé. Aussi, en remplaçant la pratique agroforestière dans un contexte de développement du territoire (et pas seulement de développement agricole), le projet propose de réunir un ensemble de sphères du développement territorial (agriculture, foresterie, occupation du territoire, etc.). Cette mise en commun des expertises a toutes les possibilités d'être garante d'un véritable projet de développement territorial, en lien avec ses problématiques et ses enjeux singuliers.

b - Documenter plusieurs aspects dont les changements paysagers

«Le Laboratoire rural Agroforesterie et paysage est une expérience qui vise à tester sur le terrain la pertinence de l'agrosylviculture dans le contexte de la Gaspésie, où l'agriculture est en régression et où le reboisement en résineux progresse. Dans ce cadre, plusieurs angles d'approche sont pris en charge afin de vérifier la viabilité de cette alternative :

- la productivité des composantes sylvicoles et agricoles
- la rentabilité financière
- l'adoption par les acteurs directement impliqués (agriculteurs, propriétaires, sylviculteurs, gestionnaires de programmes et élus)
- l'impact paysager». C'est dans le cadre de ce dernier aspect que s'inscrit cette présente étude.



Simulation paysagère à partir des aménagements agrosylvicoles installés à Val-d'Espoir en 2009
à partir d'une photographie de Bertrand Anel

3 - Vers de nouveaux paysages

a - Terrain d'expérimentation agrosylvicole à l'échelle du territoire

Les objectifs du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage mentionnent clairement une volonté de s'inscrire dans une dynamique de projet transversal et interdisciplinaire à l'échelle du territoire: «Jusqu'à présent, les essais mis en place l'étaient à l'échelle d'une parcelle (maximum 5 hectares). Leurs impacts sur l'activité agricole et sur le paysage étaient donc marginaux. De plus, la réalisation des travaux représentait à chaque fois un cas particulier et il était difficile de bien appréhender l'impact de leur mise en oeuvre à plus grande échelle. L'intervention à l'échelle du territoire est ce qui constitue le coeur de ce laboratoire. Pour cela, les aménagements agrosylvicoles vont être mis en place dans deux territoires pilotes, chacun étant composé d'un ensemble de parcelles d'une superficie totale de 50 hectares.

Ce passage à grande échelle devrait permettre d'évaluer plusieurs éléments critiques pour décider du développement de ce type de système en répondant aux questions suivantes :

- Quel est le coût réel en conditions opérationnelles, de l'installation de systèmes agrosylvicoles sur des terres agricoles faiblement entretenues ou abandonnées à la friche ?
- Quel est l'impact du développement de ces systèmes sur l'activité agricole ?
- Quelle est la performance de ces systèmes en terme de production ?
- Comment ces systèmes sont-ils perçus par les agriculteurs, les forestiers et les propriétaires de terres ?
- Quel est l'impact du développement de ces systèmes sur le paysage ?
- Quels mécanismes de concertation et de mise en commun de moyens devront être développés entre les acteurs des mondes agricole, forestier et de l'aménagement du territoire pour que ces

systèmes se développent ?!»

b - Terrain pour une évaluation paysagère méthodique

Une des motivations à mettre en place les essais agrosylvicoles dès 2006 était l'hypothèse que ces aménagements peuvent apporter une plus-value au cadre de vie des résidents. Quelques documents permettent de voir que la réflexion paysagère était déjà amorcée, au sein même de la démarche agrosylvicole dans la MRC du Rocher-Percé, mais aussi dans des réflexions pan-qubécoises (Agriculture et Agroalimentaire Canada).

«Le projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher Percé»

Ce rapport présente l'ensemble des données liées au projet et à la réalisation des aménagements agrosylvicoles dans la MRC du Rocher-Percé entre 2005 et 2009. Il dresse un tableau de la pratique agricole dans ce secteur de la Gaspésie et des enjeux qui y sont liés, puis démontre le potentiel de l'agrosylviculture dans le cadre d'une mise en valeur de l'espace rural de la MRC.

L'agrosylviculture y est abordée à travers la notion de la multifonctionnalité, apportant divers bénéfices au territoire dans lequel elle s'inscrit (retombées économiques, productives, sociétales, etc.). Dans ce cadre, l'agrosylviculture jouerait un rôle prépondérant dans l'amélioration du cadre de vie, notamment grâce aux paysages modifiés par cette pratique. Ce rapport s'appuie sur l'enquête de Johanna Baumgartner

I Anel, B. 2009. *De la multifonctionnalité de l'agriculture à l'agroforesterie : Le projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé (février 2005 – août 2009). Réalisations et réflexions.* CLD du Rocher-Percé.

pour la caractérisation des appréciations liées aux paysages agricoles, forestiers et les paysages de friche. Dans son approche, l'auteur accorde une grande importance à la visibilité des parcelles d'essai (fréquentation, grande taille des parcelles, etc.), qui selon lui est un critère important dans l'appropriation paysagère de la démarche agrosylvicole. La démonstration se fait par la comparaison avec les autres usages du sol, notamment le reboisement et les terres en friche.

Ce rapport constitue la base de la présente réflexion paysagère au sein du Laboratoire rural. Cette dernière mérite d'être aujourd'hui complétée par un véritable recentrage sur les paysages liés par la pratique agrosylvicole, en la considérant comme le point de départ pour l'étude des changements paysagers apportés par cette pratique. Les systèmes implantés peuvent servir de visuel réels, qui accompagnés de simulations dans le temps pourront servir à évaluer la pratique, au regard des autres usages du sol.

I Ibid.

«L'agriculture dans les paysages de la MRC du Rocher Percé, analyse et perspectives»

Ce mémoire de maîtrise s'inscrit dans la perspective du travail de Bertrand Anel à propos de la multifonctionnalité du territoire rural de la MRC du Rocher-Percé. Après avoir dressé un portrait de la région et des dynamiques agricoles, l'auteur s'intéresse à évaluer l'impact de l'agriculture dans les paysages de la MRC et les perceptions de la population qui lui sont associées. Partant du principe que l'étude des paysages peut être un levier d'action pour révéler le potentiel attractif d'un territoire, Johanna Baumgartner s'est attachée à démontrer de quelle manière l'agriculture peut avoir un rôle à jouer dans cet objectif. Un diagnostic des paysages agricoles a été mené, complété par une enquête auprès de la population résidente et des estivants afin de voir de quelle manière l'activité agricole est perçue.

Les résultats de cette expertise confirment que les caractères «dynamique» et «vivant» de l'agriculture sont plus appréciés par rapport à l'image de «déclin» de la friche. D'autre part, l'enquête a révélé que l'agriculture locale n'est pas vraiment reconnue par la population ; elle semble déconnectée de son territoire «perte de liens sociaux entre producteur et consommateur, perte en termes de patrimoine naturel et bâti, perte de valeur

(esthétique et productive) des parcelles en friche». Le diagnostic des paysages a quant à lui permis de dresser un inventaire des secteurs où une intervention est prioritaire en terme de requalification agricole des terres.

L'étude de Johanna Baumgartner constitue une base importante pour ce présent travail. Elle pose les bases de l'appréciation de l'agriculture du point de vue de la population et des estivants, en nous renseignant sur représentations véhiculées par les attributs qui constituent les paysages qui y sont associés.

L'étude d'impact de agrosylviculture dans les paysages peut puiser dans ces précieux renseignements et s'inspirer de la méthodologie développée pour apporter des connaissances supplémentaires liées à l'intervention agrosylvicole. Notamment en abordant directement la question de l'appréciation paysagère de l'agrosylviculture auprès de la population. Les apports de la présente étude par rapport à l'enquête de 2008 résident dans le fait que l'agrosylviculture va être directement évaluée à travers un diagnostic paysager des secteurs dans lequel elle peut avoir lieu, par une étude des impacts qu'elle occasionne sur ces paysages et par une enquête qui permettra de révéler comment elle est perçue par la population, en la comparant aux autres pratiques habituelles (agriculture, reboisement, friche).

¹ Baumgartner, J. *L'agriculture dans le paysage de la MRC du Rocher Percé. Analyse et Perspectives*. Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise de géographie de l'UQÀM, 2008.

«Le paysage rural au Québec, enjeux agricoles et solutions agroforestières!»

Ce rapport du Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation du Québec est intéressant pour le portrait qu'il dresse des paysages ruraux, en soulevant notamment les enjeux particuliers des régions où l'agriculture est en déprise. Il propose ensuite les solutions que peut apporter la pratique agroforestière dans ce contexte, en faisant un état des lieux des initiatives en cours et des difficultés rencontrées.

Certains constats de ce rapport démontrent que de nouvelles attentes sont formulées à l'égard d'une qualité de cadre de vie à laquelle participent les paysages de l'agriculture. De plus en plus, il semble que la population est intéressée à participer à la caractérisation de ce qui fait cette qualité recherchée et à réfléchir aux actions possibles pour y parvenir. Or, pour les acteurs tels que les agriculteurs eux-mêmes

et les pouvoirs publics, cette notion de paysage est une considération secondaire.

Pourtant, les paysages agricoles de notre MRC qui sont marqués par une agriculture extensive de petite échelle pourraient offrir un beau potentiel d'appréciation paysagère si l'on en croit les craintes formulées à l'égard des zones d'intensification agricole. L'étude de Johanna Baumgartner met en évidence l'apport identitaire et attractif que peuvent apporter les aménagements agrosylvicoles dans le territoire de la MRC. Au stade de suppositions, fondées au regard de l'appréciation de l'agriculture et des terres en friche, cette étude doit toutefois être menée aujourd'hui, par rapport aux systèmes agrosylvicoles implantés. Une comparaison avec les autres usages du sol (agriculture friche et reboisement) est aussi une manière intéressante de faire avancer la connaissance envers les impacts paysagers liés aux aménagements agrosylvicoles.

¹ Tessier A. Le paysage rural au Québec : Enjeux agricoles et solutions agroforestières, Ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada, Bibliothèque Nationale Québec, 2009.

«Les friches agricoles au Québec¹»

Ce rapport du Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada dresse un portrait des friches au Québec pour donner des clés de valorisation de ces dernières. Les données relatives aux friches et à leur état d'avancement semblent difficiles à collecter pour l'ensemble du Québec. Des recommandations sont formulées par rapport à une acquisition de ces données fondamentales à tout projet de revalorisation. Dans la MRC du Rocher Percé, les friches ont fait l'objet d'un inventaire et d'une cartographie en 2004, qui a permis de définir des secteurs privilégiés d'intervention agroforestière. Différentes raisons expliquent l'abandon de ces terres agricoles. Elles ont trait à plusieurs facteurs, liées à leur potentiel agro-économique diminué et à leur statut foncier (type de propriétaire, localisation). En conséquence, cela entraîne une perte de revenu économique direct (agriculture) ou indirect (potentiel économique d'une production régionale), une perte du caractère attractif des territoires concernés (paysage d'abandon), une source de nuisances variées (propagation d'herbes non-désirées, et une plus forte proximité de la faune des bois, etc.).

Plusieurs modes de revalorisation de ces terres sont étudiés et notamment l'agroforesterie, qui semble répondre au besoin de variété et de paysage vivant de la part des

habitants des territoires où l'activité agricole a visiblement régressé. L'agrosylviculture est perçue comme un bon compromis, entre la revalorisation agricole de terres en friche et la plantation d'arbres de faible densité. «L'embellissement des paysages» est une composante induite par l'installation de tels systèmes.

Le rapport conclut sur la nécessité d'un «cadre structurant» qui ferait intervenir une pluridisciplinarité d'acteurs dans la caractérisation des problématiques liées aux friches, la recherche de solution et la mise en place d'une structure d'action efficace dans la remise en valeur de ces terres abandonnées.

Dans ce document, il est intéressant de constater que la lente mutation de ces terres pose question, quels que soient les types de territoires concernés. Leur valeur paysagère est une des préoccupations énoncées dans les «critères d'évaluation du potentiel d'une friche». Cependant, malgré l'impact visible d'une friche dans les paysages, cette considération est souvent reléguée au bas de la liste. De même l'avis de la population (non propriétaire, ni agricultrice) ne semble pas vraiment documenté au Québec, ne permettant pas d'y accorder une véritable valeur au regard des autres critères. Il apparaît donc important de profiter de l'expérience du Laboratoire rural pour documenter cet aspect, grâce à des outils capables d'aller chercher ce regard de la population.

¹ Vouligny C. et Gariépy S Les friches agricoles au Québec: état des lieux et approches de valorisation. Agriculture et Agroalimentaire Canada, . 2008, 66 p.

On voit que le souci paysager est réellement présent dans la réflexion agrosylvicole depuis plusieurs années. Toutefois, une démonstration paysagiste rigoureuse et méthodique reste à développer. La présente approche devrait permettre de révéler ce qui fait enjeu dans ce domaine, tant du point de vue du paysagiste que du point de vue de la population. Cette dernière dimension est essentielle pour évaluer les changements apportés par l'agrosylviculture au cadre de vie des habitants du territoire.

Dans le cadre du Laboratoire rural, la demande d'évaluation paysagère de la pratique agrosylvicole doit couvrir trois aspects.

Premièrement, il est demandé de documenter l'histoire paysagère des secteurs où l'intervention agrosylvicole est possible (notamment selon des critères agronomiques qui seront définis dans un chapitre suivant). Cet historique peut prendre appui sur des photographies prises dans un but documentaire au cours des premières plantations liées au projet en 2006, mais aussi à partir d'une revue de littérature et d'iconographies. Cet historique permet de placer l'intervention agrosylvicole dans une continuité en prenant connaissance des mécanismes paysagers d'autrefois. C'est la dimension «avant-projet à l'agrosylviculture».

Deuxièmement, une méthodologie de description du paysage avant et après intervention est demandée. Deux objectifs sont visés, soit de disposer d'une méthodologie adaptée pour documenter les changements contemporains apportés par ces aménagements et de connaître les résultats d'une telle analyse propre au territoire d'étude. La connaissance de la méthodologie adoptée permettra de réitérer la démarche sur d'autres secteurs envisagés pour l'aménagement de tels systèmes.

En dernier lieu, une simulation de l'évolution paysagère des aménagements agrosylvicoles est demandée pour inscrire la démarche dans une dimension prospective. Ces simulations devraient tenir compte du type d'aménagement envisagé (haies ou système de cultures intercalaires) et s'échelonner suivant un échéancier lié au rythme de croissance des arbres.

Le mandat du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage étant d'acquiescer une expertise méthodique et documentée pour la mise en place d'aménagements agrosylvicoles, il est souhaité que la démarche paysagère fasse l'objet d'une méthodologie documentée. Les rapports doivent être accessibles et exportables, de manière à ce que l'expérience paysagère amenée par le Laboratoire rural puisse être reconduite sur d'autres territoires.

II Le projet d'Observatoire des paysages agrosylvicoles



II - Le projet d'Observatoire des paysages agrosylvicoles

Ce grand chapitre aborde la manière dont la question du paysage est mobilisée en tant que clé d'entrée pour évaluer les changements paysagers apportés par la pratique agrosylvicole dans l'espace rural gaspésien. Le paysagiste agit ici comme l'évaluateur d'une pratique qui apporte de nouveaux paysages pour le territoire mais aussi comme médiateur pour accompagner l'acquisition de connaissances paysagères en croisant son regard avec les représentations paysagères habitantes.

Un observatoire des paysages agrosylvicoles est envisagé pour répondre à ces objectifs. Il sera composé d'un diagnostic des paysages, d'une caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles, d'une enquête des perceptions auprès de la population et d'un observatoire photographique des paysages agrosylvicoles.

A - Le paysage comme clé d'entrée pour évaluer un projet de développement territorial

Dans cette étude, le paysage est envisagé comme clé d'entrée pour évaluer la pratique agrosylvicole comme projet de développement du territoire. Quatre dimensions seront étudiées, soit la matérialité des paysages, la différence de regards portés sur le territoire, le caractère transversal de la discipline et la prise en compte de l'évolution des paysages et de leurs représentations sociales.

L'évaluation paysagère de la pratique agrosylvicole repose sur un croisement d'approches qui prend en compte les singularités spatiales du territoire envisagé pour l'installation des aménagements, la présence d'autres usages et non-usages des sols auxquels cette nouvelle pratique pourra être comparée et enfin, l'inscription de ces paysages dans un continuum temporel qui tient compte des dynamiques d'évolution des paysages pour se questionner sur leur avenir.

I - Approches paysagistes

a - Paysagiste DPLG

Définition de la pratique paysagiste DPLG

Tout d'abord, l'appellation «Paysagiste», en France comme au Québec, ne renvoie pas à une profession protégée. Elle peut donc porter à confusion et évoque bien souvent le travail des aménageurs de jardins. Au Québec, elle comprend ces fonctions : «Les architectes paysagistes conçoivent des aménagements paysagers, élaborent des ententes contractuelles et surveillent la construction d'aménagements paysagers pour des ouvrages commerciaux, des

complexes à bureaux, des parcs, des terrains de golf et des projets résidentiels. Ils travaillent dans des firmes d'architectes et d'ingénieurs, des firmes de consultants en aménagement paysager, des organismes environnementaux et de développement du gouvernement, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes¹».

En France, un Paysagiste DPLG désigne

¹ Description de la profession d'architecte paysagiste au Québec : <http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2011/Profil.aspx?val=2&val1=2152>, consulté le 26 Avril 2012

¹ Page précédente, photographie de Bertrand Anel

«un concepteur d'espaces, capable d'imaginer, de proposer et de mettre en œuvre des formes et des dispositifs paysagers nouveaux, à toutes les échelles territoriales. Il apporte à la collectivité sa capacité à concevoir des outils pour appréhender et gérer les dynamiques de l'environnement et l'évolution des territoires, à la croisée du naturel et du social. Il aide les acteurs de l'aménagement, du développement et de la protection du patrimoine à maîtriser l'impact de leur action sur le sens et la valeur du cadre de vie. Il contribue à la production et à la diffusion des savoirs sur le paysage. C'est un professionnel orienté vers l'activité de conception de projet de paysage dont l'approche généraliste est construite essentiellement à partir de ses observations sensibles et esthétiques sur le terrain. L'effcience sociale de la profession de paysagiste repose toute entière sur cette triple capacité à problématiser, à concevoir les transformations de l'espace et à animer une concertation orientée vers le projet¹». Sa reconnaissance française (DPLG, Diplômé Par Le Gouvernement) émane du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, à la suite d'une formation de quatre années dont le TPFE (Travail Personnel de Fin d'Études) clôt l'apprentissage. Même si le titre de Paysagiste n'est pas protégé, l'appellation «Paysagiste DPLG» correspond à un diplôme d'état qui justifie un savoir-faire et une pensée différents d'un

¹ Résumé descriptif de la certification de Paysagiste DPLG <http://www.mcp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4465>, consulté le 17 Février 2012.

paysagiste non DPLG.

Au sein même de cette appellation Paysagiste DPLG, plusieurs profils se dessinent. Pour simplifier, on pourrait les présenter en deux groupes que sont d'un côté les créateurs ou les concepteurs de paysages et de l'autre côté, les acteurs-médiateurs au service de la planification des projets de territoire. Tandis qu'on peut rapprocher l'architecte-paysagiste du rôle de créateur et concepteur, de quelles disciplines rapproche-t-on le professionnel au service de la planification des projets à l'échelle du territoire? de la sociologie, de la géographie, de l'archéologie, de l'écologie, etc...

Au Québec, l'Écologie du Paysage permet de rendre compte de la transversalité de la notion de Paysage: «En débordant des simples cadres esthétiques et artistiques auxquels on l'avait traditionnellement associé, le paysage s'est avéré, au cours des dernières années, un véritable enjeu de développement. Ainsi, on devrait reconnaître son rôle tout à fait significatif, tant sur le plan économique - par exemple en tant que soutien de l'industrie touristique - que sur le plan socio-démographique - en tant que composante clé de la capacité des milieux à maintenir la population ou à en attirer de nouvelles²».

² Domon, G. (Éd). 2009 *Les paysages humanisés du Québec : nouveau statut, nouveau paradigme*. Presses de l'Université de Montréal, 320 p.

b - Positionnement paysagiste adopté au sein du Laboratoire rural

Dans le cadre de la démarche d'évaluation paysagère de la pratique agrosylvicole, il semble essentiel de définir la notion de paysage telle qu'elle sera considérée dans ce travail et d'affirmer le positionnement paysagiste qui sera adopté.

Le paysage sera défini comme «une portion de territoire tel qu'elle est perçue depuis un point de vue».

La notion de perception est importante dans la mesure où il s'agit d'identifier différents regards collectifs et différentes représentations sociales portées sur le territoire, qui résultent de la culture, du vécu, des sensibilités de chacun, etc. (un décideur économique ou politique n'a pas le même regard qu'un visiteur ou un habitant de la région). À partir d'un paysage visible par tous, ces singularités agissent comme des «filtres¹» qui peuvent influencer les actions que nous portons chacun sur le territoire.

Quatre dimensions sont retenues pour cette étude paysagère:

- La matérialité des paysages qui aborde la question du paysage sous l'angle de ce qui le caractérise physiquement dans le territoire et résulte de processus naturels et anthropiques, soit les formes de reliefs, l'hydrographie, les types de milieux végétaux, mais aussi les structures composées par le types d'occupation du territoire, la répartition du bâti, les usages du sol, etc.

- La différence de regards portés sur les paysages du territoire. Le paysage est considéré comme objet perçu différemment selon les groupes d'acteurs, mais aussi les individus. En devenant un support de discussion, le paysage peut aider à faire émerger ces représentations sociales à travers les souhaits, les craintes, les constats, les questionnements au sujet des paysages observés.

- La transversalité de la discipline paysagère, qui peut réunir autour d'une même table des professionnels de tous domaines (géographes, aménagistes, architectes, acteurs du développement social et touristique d'une région, agriculteurs, etc.) mais aussi des gens (qui peuvent être aussi les mêmes personnes) qui vivent simplement le paysage, en tant que résident, promeneur, estivant, etc. Dans ce cadre, le paysagiste peut jouer un rôle de médiateur, pour la mise en valeur de visions paysagères partagées ou non, mais qui toutes ont lieu d'être exprimées dans un projet de territoire.

- La prise en compte de l'évolution des paysages et des représentations sociales associées, puisque les paysages et sociétés sont en constante mutation. Cela est dû à l'évolution des composantes bio-physiques qui forment le socle des territoires (phénomènes d'érosion, climat, évolution de la couverture forestière, etc.), mais aussi à l'évolution des paramètres sociétaux (attractivité des territoires, décisions d'aménagement, nouvelles façons d'utiliser les paysages, etc.). Il est donc important de considérer que les paysages ne sont pas figés et se transforment au gré de l'évolution des liens que les sociétés entretiennent avec les territoires².

¹ Domon, G. Beaudet, G. Joly, M, *Évolution du territoire laurentidien, Caractérisation et gestion des paysages*, Isabelle Quentin Éditeur, 2000, 138p.

² Poullaouec-Gonidec, P.; Domon, G. et Paquette, S. (Éds.). *Paysage en perspectives* Presses de l'Université de Montréal, 2005, 54p.

2- Évaluer la pratique agrosylvicole en observant les paysages qu'elle génère

a- Le paysage comme outil d'évaluation de la pratique agrosylvicole

Dans le cadre du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage, la question du paysage est mobilisée pour évaluer les changements apportés par la pratique agrosylvicole dans les paysages de la pointe de la MRC du Rocher-Percé. Dans ce contexte, l'intervention paysagiste n'agit pas en amont pour proposer divers outils qui pourront avoir une action sur la qualité des paysages, mais plutôt pour évaluer un outil déjà choisi (l'agrosylviculture) pour tenter de répondre à plusieurs enjeux du territoire, dont un enjeu paysager.

L'évaluation paysagère vise alors plusieurs objectifs : Il s'agit de porter un regard prospectif sur les paysages générés par cette pratique pour comprendre les changements paysagers qui lui seront associés ; puis de vérifier de quelle manière ces changements sont perçus par la population afin de cerner d'éventuelles attentes ou craintes à l'égard de tels aménagements ; et enfin de donner des clés pour permettre de planifier la mise en oeuvre de ces aménagements d'un point de vue paysager, de manière à ce qu'ils aient une portée positive sur la qualité des paysages du territoire.

b - Définition d'un Observatoire des paysages

Dans le cas de cette démarche paysagiste, l'Observatoire des paysages paraît donc un outil intéressant pour observer à la fois l'évolution des paysages agrosylvicoles dans un contexte de projet de territoire et l'évolution des perceptions qui leur sont associées.

Pour y arriver le paysage sera d'abord envisagé comme un outil de connaissance et de compréhension du territoire, puis comme un outil de médiation pour enrichir cette compréhension des représentations sociales. Tandis que certains outils pourront être développés pour apporter une compréhension des paysages actuels et émettre une dimension prospective du projet agrosylvicole, d'autres pourront être mis en oeuvre pour opérer un suivi des évolutions paysagères et perceptives dans le temps. Les résultats de ces outils composeront un ensemble de données représentatives de l'évolution des paysages liés à la pratique agrosylvicole dans le temps, propice à l'objectif d'évaluation paysagère de cette pratique.

Du côté des observatoires photographiques, les expériences sont nombreuses et permettent de donner quelques pistes pour l'élaboration d'un outil adapté aux besoins de l'évaluation de la pratique agrosylvicole. En ce sens la Méthodologie de l'Observatoire photographique des paysages mis en place en France en 1991 a inspiré de nombreux observatoires en Europe et définit l'objectif de l'outil comme suit :

«constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage¹.» Il semble toutefois intéressant d'enrichir ces photo-comparaisons avec l'analyse d'autres données qui permettent d'interpréter les changements perceptibles.

¹ Méthode de l'observatoire photographique du paysage <http://www.catpaisatge.net/docs/methodeOPP.pdf>, consulté le 8 Mai 2012

À ce jour, quelques études¹ permettent de prendre du recul par rapport au suivi opérationnel de ces observatoires photographiques. Leur étude a permis de révéler les défis auxquels se confrontent les acteurs qui prennent en charge ces outils paysagers et d'en tenir compte dans l'élaboration de notre méthodologie².

Du côté des observatoires des perceptions paysagères, une foisonnante documentation³ a permis de fournir de quelques pistes pour construire une méthodologie d'enquête qui pourra être reconduite dans le temps.

3 - Croisement d'approches pour une évaluation paysagère en deux étapes

a - Évaluer les changements paysagers apportés par l'intervention agrosylvicole dans le territoire

Les changements paysagers apportés par les aménagements agrosylvicoles peuvent être vus sous trois angles qui peuvent être pris en compte dans un observatoire des paysages, soit :

- Un angle spatial, lié au site dans lequel les aménagements sont mis en place. Plusieurs points d'observation peuvent être établis selon des situations paysagères choisies en fonction d'attributs particuliers. Ces attributs peuvent être directement reliés aux spécificités du territoire d'étude, telles que des milieux plus ou moins habités, plus ou moins forestiers, plus ou moins agricoles, au relief plus ou moins prononcé, proche de la côte ou dans les montagnes, etc. Un diagnostic des paysages serait utile pour déterminer ces lieux d'observation.

- Un angle comparatif, lié aux usages du sol que l'on trouve habituellement sur le territoire. L'agrosylviculture est une pratique récente dans cette région de la Gaspésie (premiers essais en 2006). Les grands usages traditionnels des sols sont plutôt :

 - L'agriculture, sous la forme de cultures fourragères et d'élevage bovin (veau de boucherie)

 - La foresterie, sous la forme de reboisement en épinette

 - Le non-usage tel que la friche, étape transitoire qui se caractérise par la prolifération de la végétation arbustive après l'abandon d'une terre jadis cultivée.

Là aussi, des points d'observation peuvent être utiles afin de comparer les paysages générés par ces trois usages et non-usage. L'intérêt d'avoir plusieurs points d'observation et de comparaison est d'évaluer les nouveaux éléments paysagers apportés par l'agrosylviculture par rapport aux autres pratiques sur des sites de comparaison commun.

- Un angle temporel lié aux stades d'évolution des aménagements agrosylvicoles. Un protocole

¹ WERTH Julie, *L'observatoire photographique de paysages : entre production de connaissances et outil pour l'action locale*. Le cas du Bas-Couserans Mémoire de master 2, 2011.

² LEGAY FREDERIC, *Mission de reconduction des stations de l'observatoire photographique des paysages du parc naturel régional du Morvan, Analyse des évolutions paysagères perceptibles et propositions d'actions de valorisation de l'outil*, PNR du Morvan, 2007

³ Le document suivant fournit à ce titre une synthèse de plusieurs méthodes d'analyses "experts" et méthodes d'analyses "usagers". Domon, G. Froment, J. Tremblay, F. Ruiz, J. 2004. *Le paysage comme composante incontournable de la gestion intégrée des ressources et des territoires*. Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal, Montréal.

de suivi doit être mis en place pour évaluer les changements paysagers qui s'opèrent dans le temps, suivant un échéancier qui peut être défini par rapport au rythme de croissance des arbres, mais aussi des travaux d'aménagements à des fins de documentation technique ou encore par rapport à de nouveaux usages que ces aménagements occasionnent.

b - Évaluer l'intérêt paysager de l'intervention agrosylvicole

L'évaluation paysagère apporte une dimension sensible à la démarche globale d'évaluation de la pratique agrosylvicole. L'intérêt paysager des aménagements agrosylvicoles peut être analysé en croisant deux regards complémentaires, soit :

- Le regard paysagiste, pour analyser les changements apportés par la pratique agrosylvicole dans les paysages et la mise en relation de cette analyse avec les problématiques paysagères du territoire telles qu'elles pourraient être révélées par un diagnostic des paysages.

- Le regard de la population, pour ses perceptions singulières et son vécu des paysages au quotidien. Ce regard est garant d'une évaluation des paysages agrosylvicoles selon des perceptions locales qui pourraient exprimer des souhaits, des craintes, des questionnements à l'égard de tels aménagements.

La conception de l'observatoire des paysages pourrait donc s'articuler autour d'un croisement de l'analyse paysagiste et des perceptions paysagères locales. Il aurait pour objectif d'évaluer les changements apportés par l'agrosylviculture et leur intérêt, en regard du cadre spatio-temporel des aménagements et comparativement aux autres usages présents sur le territoire.

B - Le paysage comme clé d'entrée pour connaître et comprendre le territoire d'études

I - Un diagnostic des paysages du territoire d'étude

Un premier outil est le diagnostic des paysages du territoire. Plusieurs objectifs sont visés par celui-ci notamment, la connaissance des dynamiques paysagères qui ont lieu sur le territoire d'étude, la mise en avant des problématiques et des enjeux paysagers en lien avec ces dynamiques paysagères et enfin, le choix de quelques lieux pour observer les paysages dans le temps.

a - Connaître les dynamiques des paysages du territoire

Le diagnostic des paysages consiste en une interprétation des composantes, des structures et des dynamiques spatiales qui façonnent la singularité des paysages de notre territoire d'étude. Dans le cas du Laboratoire rural, le diagnostic des paysages met en valeur les dynamiques paysagères à travers l'analyse et l'interprétation des paysages d'aujourd'hui, en les replaçant dans l'histoire de leur évolution. Cela se fait à partir de la mise en relation et de l'interprétation de sources iconographiques variées (photographies anciennes, cartes, vues obliques, etc.), de sources écrites (articles de journaux, monographies, etc.) et d'enquêtes orales (témoignages des anciens, des spécialistes, etc.). Cette mise en perspective des dynamiques paysagères conduit à la formulation de tendances d'évolution et permet d'élaborer une vision prospective pour anticiper l'avenir des paysages.

b - Mettre en avant les enjeux et les problématiques liés aux dynamiques paysagères en cours

La mise en valeur des dynamiques d'évolution des paysages permet de se rendre compte de ce qui fait enjeu sur le territoire. C'est-à-dire ce que l'on peut gagner ou perdre dans le paysage, quand celui-ci évolue. Dans le cas de l'observatoire des paysages du Laboratoire rural, nous nous pencherons particulièrement sur ce qui a disparu, ce qui tend à disparaître et ce qui apparaît dans les paysages de l'agriculture, de l'agroforesterie, du reboisement et de la friche. Ces constats peuvent donner lieu à des questionnements et des discussions qui permettront de formuler des problématiques paysagères selon ce qui est souhaité ou non-souhaité pour l'avenir des paysages du territoire de l'Est de la MRC du Rocher-Percé.

c - Choisir des lieux «témoins» pour observer l'évolution des paysages

Enfin, le diagnostic des paysages permet de définir une combinaison de lieux précis, choisis pour leur représentativité des paysages et des dynamiques paysagères qui touchent notre territoire d'étude. Ces lieux pourront servir de «témoins» pour évaluer deux types de changements, soit les changements paysagers liés à l'évolution des dynamiques spatiales du territoire et aux perceptions afférentes, mais aussi pour évaluer les changements paysagers associés à d'éventuels aménagements agrosylvicoles qui pourraient y avoir lieu.

2 - Une fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles

Un deuxième outil de l'observatoire des paysages est la Fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles. Elle illustre les caractéristiques physiques des aménagements installés ainsi que les facteurs contextuels qui peuvent influencer sur la perception de ces aménagements.

a - Décrire les caractéristiques physiques des aménagements agrosylvicoles

Une première étape consiste à caractériser la composition des aménagements agrosylvicoles et la manière dont ils sont aménagés dans l'espace pour exposer les différents faciès paysagers qu'ils offrent. Cette description permet dans un premier temps de dresser un tableau des caractéristiques générales des installations agrosylvicoles telles qu'elles sont envisagées dans le contexte du Laboratoire rural, et indépendamment du contexte politico-économique (qui sera pris en compte ensuite). Elle décrit notamment les aménagements sous leurs caractéristiques physiques (haies ou systèmes de cultures intercalaires, composition des rangées d'arbres, types de cultures possibles, etc.) et fait mention de certains changements paysagers liés à l'espace dans lequel ils s'inscrivent et l'évolution des aménagements dans le temps.

En effet, le point de vue de l'observateur par rapport au site de l'aménagement est documenté puisqu'il joue un rôle important dans la perception de ce dernier et qu'il peut être important d'en être conscient pour adapter les interventions en conséquence.

Ensuite, le contexte d'intégration des aménagements à l'échelle de la parcelle et de son environnement direct joue aussi sur leur perception : une installation agrosylvicole n'aura pas le même impact en milieu forestier qu'en milieu agricole. Il est possible qu'elle n'ait pas le même impact si elle a lieu sur une parcelle cultivée ou sur une parcelle abandonnée.

Enfin, la vision prospective est également précieuse afin d'anticiper l'évolution de croissance des

arbres et de se rendre compte de l'évolution de certaines visibilités paysagères (succession des effets de fermeture et de filtre, appui de perspectives lointaines, cloisonnement, etc.).

b - Considérer les facteurs contextuels qui peuvent influencer la perception des aménagements

La prise en compte des aspects paysagers précédents peut aider à considérer le projet agrosylvicole dans sa dimension «aménagement». Mais il s'agit aussi de s'intéresser aux dynamiques paysagères contextuelles du territoire pour planifier un projet en lien avec les problématiques locales. On pourrait dire que c'est la dimension «projet de paysage territorialisé».

Le contexte politico-économique aborde ce qui peut influencer l'appréciation positive ou négative des aménagements selon les dynamiques territoriales dans lesquelles le projet s'insère. Le contexte de déprise agricole, d'expansion systématique du reboisement, l'aspect innovant de la pratique en milieu rural, etc. sont des aspects qui peuvent être considérés tantôt comme des atouts, tantôt comme des difficultés pour un projet de développement territorial de type agrosylvicole. Pour compléter ce regard paysagiste, il conviendra de questionner la population qui vit ces paysages au quotidien.

Au final, cette fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles s'intègre dans l'observatoire des paysages comme une définition des caractères généraux des installations agrosylvicoles dans le contexte d'un projet territorialisé en milieu rural dévitalisé. Elle ne tient pas compte des spécificités d'un site en particulier, mais intègre plutôt les grandes dynamiques paysagères qui ont été décrites dans le grand chapitre précédent. Elle vient compléter la documentation du Laboratoire rural en apportant une caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles.

3 - Un observatoire photographique des paysages agrosylvicoles

Un troisième outil de l'observatoire des paysages est l'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles. Sa fonction est de suivre l'évolution des aménagements agrosylvicoles dans le temps et d'analyser les changements paysagers perceptibles entre chaque prise de vue.

a - Documenter l'évolution des aménagements

La première fonction de l'Observatoire photographique est d'opérer un suivi imagé de l'évolution des aménagements agrosylvicoles dans le temps. Il consiste à reconduire des photographies à partir des mêmes points de vues, suivant un échancier donné afin de noter les changements paysagers. Depuis 2006, de nombreuses photographies ont été prises. Quelques points de vue font l'objet de reconduction, mais pas de manière systématique, ni très méthodique. Le cadre structuré d'un Observatoire photographique peut donc permettre au Laboratoire rural, puis à l'organisation porteuse de la démarche d'acquérir une documentation structurée de l'évolution des paysages liés à l'installation des aménagements agrosylvicoles dans son territoire.

b - Analyser les changements paysagers au fil des prises de vue

La reconduction des prises de vue doit être accompagnée d'une analyse photo-comparative qui s'appuie sur la caractérisation des changements paysagers visibles à travers les clichés successifs, mais aussi sur la consultation de données complémentaires (statistiques, documents d'urbanisme, réglementations en cours, etc.) qui permettent d'enrichir cette photo-comparaison des dimensions sociétales du territoire. Cette analyse peut s'appuyer sur des clichés successifs ou bien plus espacés dans le temps. Elle donne une véritable utilité à l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles qui devient la «mémoire commentée des lieux».

c - Susciter la réflexion autour de l'évolution de ces paysages

Si l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles a une vocation de suivi, il a aussi une fonction d'outil de projet puisqu'il apporte une connaissance et une compréhension documentées des changements paysagers liés aux aménagements agrosylvicoles dans le territoire et dans le temps. En ce sens, les séries photographiques peuvent être utilisées à des fins d'échanges et de concertation d'acteurs autour de la question des paysages. Les résultats de cet observatoire photographique des paysages agrosylvicoles pourraient également servir de support à la reconduction de l'enquête des perceptions des paysages agrosylvicoles qui est envisagée.

C - Le paysage comme «clé d'entrée» pour la médiation entre acteurs du territoire

Si le paysage est une clé d'entrée dans la compréhension du territoire, il est également un outil de médiation, permettant de recueillir les perceptions paysagères locales et de partager les savoirs entre acteurs de développement du territoire.

I - L'enquête des perceptions paysagères auprès des habitants

Dans le cadre de l'observatoire des paysages agrosylvicoles, une enquête des perceptions est envisagée afin de recueillir l'avis de la population à propos des nouveaux paysages façonnés par la présence des aménagements agrosylvicoles. Plusieurs objectifs sont visés à travers cette enquête, soit identifier les valeurs attribuées aux paysages actuels et formuler les souhaits pour les paysages de demain. Pour cela, l'entrée par les usages et non-usage des sols est privilégiée.

a - Repérer les valeurs locales attribuées aux paysages actuels

L'enquête des perceptions est un outil de connaissance des perceptions locales qui vient compléter les autres outils de l'observatoire des paysages. Elle apporte la dimension du vécu et des représentations associés aux paysages du territoire par le biais du regard de la population. À travers cette enquête, l'objectif est de capturer une variété de regards, plus ou moins partagés à propos de paysages observés aujourd'hui. Elle a une valeur indicative sur les valeurs qui leur sont attribuées à ce moment de l'enquête et permet de révéler ce qui fait enjeu pour les personnes qui vivent ces paysages habituellement. De même que les paysages, les regards évoluent dans le temps et il pourrait être intéressant de reconduire l'enquête pour rendre compte de ces variations de perception. Grâce à cette enquête, l'observatoire des paysages s'enrichit donc d'un suivi des perceptions associées à l'évolutions des aménagements agrosylvicoles.

b - Formuler les souhaits pour les paysages de demain

Dans le cadre du projet agrosylvicole, il semble intéressant de s'appuyer sur l'enquête de perceptions pour questionner la population à propos de ce qu'elle souhaite pour des paysages de demain. L'objectif de cette vision prospective est double : l'enquête permet de susciter une réflexion paysagère à propos des changements liés à certaines pratiques sur le territoire, mais elle permet aussi de questionner la population par rapport aux paysages générés par le projet agrosylvicole, au regard des autres usages et non-usage des sols. Pour cela, des scénarios prospectifs sont envisagés comme supports visuels pour illustrer les paysages de demain et susciter questionnements et réflexions. Ils seront déclinés sur les cinq lieux d'observation témoins choisis grâce au diagnostic des paysages.

Les résultats de l'enquête pourront être utilisés de deux façons : soit à l'interne pour formuler des recommandations paysagères pour le projet agrosylvicole qui tiennent compte du regard local ; soit pour animer un débat local avec la population, à propos du projet agrosylvicole.

2 - Le partage de savoirs liés à la prise en compte du paysage dans le cadre d'un projet de développement territorial de type agrosylvicole

Dans le cadre de l'objectif d'exportabilité du Laboratoire rural, l'expertise et les connaissances développées par l'observatoire des paysages sont vouées au partage à des fins de reconduction de l'expérience agrosylvicole dans d'autres régions. Dans ce contexte, deux types de transferts sont envisagés : le transfert des résultats acquis sur le terrain en tant que supports de discussion et de concertation ; le transfert de l'ensemble de la méthodologie de projet d'aménagement agrosylvicole, acquise après l'élaboration des outils qui sont testés et validés sur le terrain.

L'expertise méthodologique développée pour mettre en place l'observatoire des paysages est donc conçue en ce sens. Elle a pour but de fournir un ensemble d'outils efficaces et prêts à l'emploi pour la prise en compte du paysage dans un projet d'aménagement agrosylvicole. En ce sens, l'ensemble de la méthodologie tient compte des réalités de terrain, des moyens humains et financiers qui peuvent raisonnablement être mis à la disposition d'une telle démarche. Dans ce cadre, l'accessibilité des documents est aussi recherchée, pour une appropriation facilitée localement, mais aussi pour d'autres territoires où ce genre de démarche pourrait être mise en place.

Cette appropriation des outils par la collectivité est particulièrement souhaitée afin de faciliter la reconduction de l'observatoire photographique et de l'enquête des perceptions après le temps du Laboratoire rural. Dans le cas où cette appropriation fonctionnerait bien, certains de ces outils pourraient être envisagés (moyennant peut-être quelques adaptations) pour «observer» d'autres projets d'aménagements sur le territoire.

III Les outils de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles



III - Les outils de l'observatoire des paysages

L'objectif de ce grand chapitre est de présenter la méthodologie de chacun des outils de l'observatoire des paysages et les résultats auxquels ils conduisent. Seront donc présentés : Le diagnostic des paysages, la caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles, l'enquête des perceptions et enfin, l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles.

A - Le diagnostic des paysages

Le diagnostic des paysages est un outil essentiel pour l'observatoire des paysages agrosylvicoles. Il apporte une compréhension du territoire d'étude à travers une analyse de ses paysages et des processus qui influencent leur évolution. La définition d'unités de paysages permet de caractériser les singularités des ensembles paysagers qui composent le territoire pour dégager ce qui fait enjeu dans l'évolution ces paysages.

I - Méthode adoptée

a - Entrée par les usages de sols

Comme l'objet de l'étude est d'évaluer les impacts de l'agrosylviculture, il est choisi de faire un diagnostic des paysages qui s'intéresse particulièrement aux usages du sol qui y sont présents. Le paysage est alors étudié autour de ses composantes agricoles, forestières ou abandonnées (la friche) et des interrelations qu'elles opèrent avec les autres éléments du paysage. Cette entrée par l'usage des sols permet de focaliser le regard autour de la problématique d'évaluation des changements apportés par l'agrosylviculture comme un usage du sol parmi d'autres.

Une étude comparative permet de mettre sur le même plan les grandes familles d'usages du sol et de comparer leurs attributs pour mieux y associer des valeurs d'appréciation de l'une par rapport aux autres.

Deux usages du sol et la friche sont globalement présents dans les paysages du milieu rural étudié.

L'agriculture : elle prend la forme de l'élevage bovin extensif (veau de boucherie). Quelques troupeaux sont parsemés sur de vastes étendues de pâturages. De grandes prairies fourragères sont associées à cet élevage, fournissant le foin pour la saison hivernale.

La friche : elle se développe là où les terres agricoles sont abandonnées (friche agricole) ou bien sur une coupe qui n'a pas été replantée (friche forestière). Dans notre cas, nous nous intéresserons particulièrement à la friche agricole, qui demande beaucoup moins de moyens à mettre en oeuvre pour retrouver le potentiel agricole de la terre par rapport au dessouchage indispensable d'une friche forestière. La composition végétale des friches agricoles diffère beaucoup selon la nature des terrains et offre des paysages différents selon le stade de croissance des végétaux.

Le reboisement : il est majoritairement monospécifique. Fait généralement d'épinette blanche, il se pratique sur des morceaux de terre qui ne sont plus utilisés par l'agriculture ou qui ont toujours été forestiers. Il se distingue par une forte régularité de plantation, très perceptible de loin comme de proche. Caractérisé par une masse relativement plus sombre qu'une forêt de régénération naturelle, il marque aussi sa présence tout au long de l'année dans les paysages puisque son feuillage est persistant.



Les paysages de l'agriculture, de la friche et du reboisement
 Photographies de Bertrand Anel

b - Des espaces où l'intervention agrosylvicole peut avoir lieu

Afin d'observer les changements paysagers liés à l'installation des aménagements agrosylvicoles, le diagnostic a été orienté sur des portions de territoire susceptibles d'accueillir de tels aménagements. L'identification de ces portions de territoire s'est faite en appliquant des critères de diverses natures : utilisation actuelle des terres (en friche ou cultivées), caractéristiques des parcelles (surfaces disponibles, nature des sols, etc.), intérêt de certains acteurs (agriculteurs et propriétaires) et visibilité.

Premièrement, l'hypothèse du Laboratoire rural est que les aménagements agrosylvicoles peuvent apporter une plus-value aux paysages du territoire de la MRC du Rocher-Percé.

Les terres en friche offrent un potentiel particulièrement recherché, puisqu'elles concernent des terres autrefois agricoles et renvoie une image «d'abandon» de l'espace rural. En 2005, elles ont fait l'objet d'un inventaire² qui met en valeur celles dont l'état d'avancement de la végétation permet une revalorisation aisée du terrain. La cartographie associée permet de visualiser des «bassins» de terres en friche à certains endroits de l'Est de la MRC du Rocher-Percé. Les terres cultivées peuvent aussi faire l'objet d'aménagements agrosylvicoles, puisque ces derniers pourraient agrémenter les terres d'une nouvelle production sylvicole, leur donnant une valeur supplémentaire. Le statut d'utilisation des terres est donc un premier critère de sélection retenu pour l'expérience, avec une proportion importante de parcelles d'une superficie supérieure à deux hectares.

1 Baumgartner, J. *L'agriculture dans le paysage de la MRC du Rocher Percé. Analyse et Perspectives. ...* 2008, *op.cit.*

2 De Baets, N., S. Gariépy et A. Vézina. *Le portrait de l'agroforesterie au Québec*. Agriculture et agroalimentaire Canada et Centre d'expertise sur les produits agroforestiers. Québec (Québec), 2007.

Deuxièmement, plusieurs aspects techniques ont été explorés par l'expertise agronomique du Laboratoire rural suite aux essais qui ont été mis en place dès 2006 dans la MRC du Rocher-Percé. Ce bref recul, nécessairement complété par des lectures et discussions permet d'émettre des hypothèses pour les aménagements agrosylvicoles à venir.

Tout d'abord, des effets liés à l'orientation des parcelles par rapport au contexte de séchage des foins de la région sont en cours d'évaluation. La belle saison étant courte, l'ombre portée des arbres peut avoir une influence importante sur la capacité des foins à sécher après leur fauche. L'hypothèse est donc faite que les rangées d'arbres devraient être orientées Nord-Sud pour privilégier un ensoleillement maximum. Cela conduit à privilégier un choix de parcelles de même orientation puisque les aménagements agrosylvicoles se font généralement dans le sens de la longueur des lots.

La qualité des sols est un facteur déterminant à plusieurs niveaux, mais ne conditionne pas les secteurs d'intervention. Elle influe plutôt sur le réseau de drainage à mettre en place, les apports fertilisants à administrer et le choix des essences adaptées à considérer pour l'aménagement agrosylvicole.

Troisièmement, l'éloignement des routes est recherché, afin de protéger les arbres des projections de gravillons. Il est supposé¹ que l'impact des gravillons nuirait à la qualité du bois en pénétrant l'écorce, dévalorisant le bois lui-même, mais altérant considérablement les lames de sciage également. Comme l'objectif des plantations est de fournir du bois à forte valeur ajoutée, les premières rangées d'arbres se situeront à une trentaine de mètres (100 pieds) du bord des routes.

L'éloignement de la mer est aussi souhaitable. La force des vents marins aurait tendance à arquer les troncs, ce qui n'est pas recherché pour une bille de bois de qualité. D'autre part, les embruns salins semblent poser des défis particuliers. Les rangées d'arbres seront donc plantées à une distance qui leur permet d'être protégés de ces conditions marines.

Quatrièmement, l'intérêt porté par les acteurs du territoire eux-mêmes est une des conditions décisives pour envisager d'aménager des terres de façon agrosylvicole.

L'intérêt des agriculteurs à cultiver dans certains secteurs et à expérimenter la pratique agrosylvicole est un enjeu qui a conduit à définir les secteurs d'expérimentation. Une enquête a été conduite auprès des agriculteurs de la MRC du Rocher-Percé pour recueillir ces informations².

Aussi, comme nous avons vu que les agriculteurs ne sont pas forcément propriétaires des terres qu'ils cultivent³, l'intérêt des propriétaires à installer ce genre d'aménagement sur les parcelles qu'ils détiennent est ensuite recherché. Là aussi, une enquête a été conduite pour recueillir ses informations auprès des propriétaires⁴.

Enfin, la visibilité des terres est souhaitée de par le caractère relativement coûteux de la planification puis de la mise en oeuvre des systèmes agrosylvicoles, mais aussi pour le caractère expérimental et démonstratif de la démarche. Dans cette optique, le diagnostic des paysages permettra de révéler les secteurs qui bénéficient d'une bonne visibilité depuis la route, mais aussi d'une bonne

¹ Document interne du Laboratoire rural

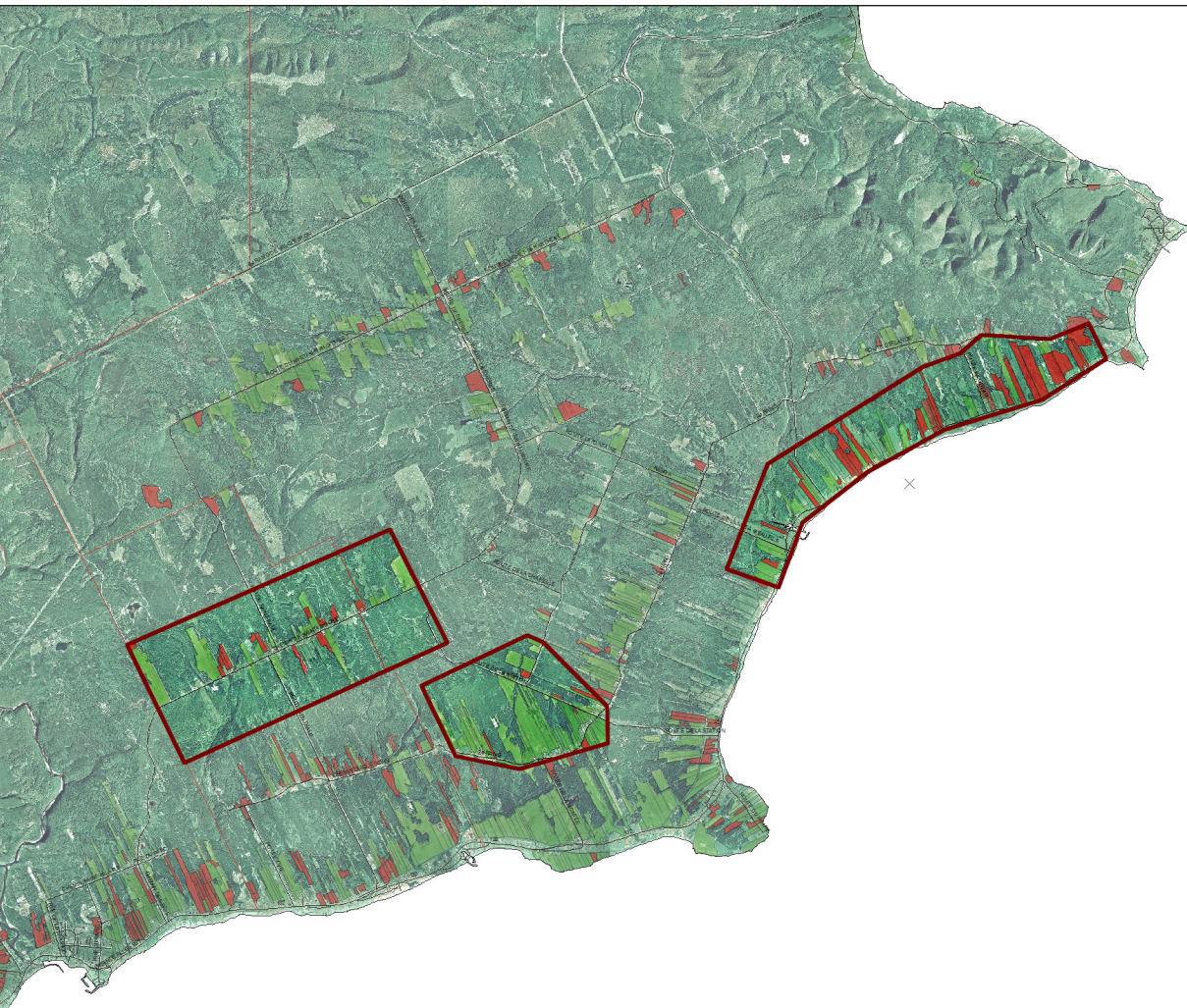
² Voir enquête d'adoption menée en 2010 auprès des agriculteurs et en 2011 auprès des propriétaires.

³ Cf. I-B-1-a

⁴ Voir enquête d'adoption ... propriétaires, *Op. cit.*

fréquentation en raison du caractère habité des lieux. Les sites d'intervention seront finalement choisis de manière à participer à l'aménagement d'un cadre de vie de qualité aux abords des milieux habités.

Ces considérations ont permis de définir les secteurs d'intervention illustrés sur la carte suivante. Ces mêmes secteurs ont été privilégiés dans la démarche paysagère du projet agrosylvicole pour développer les outils de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles. On comprendra que le diagnostic des paysages a été mené de manière concomitante avec le choix des secteurs et s'est appuyé sur les quatre premières considérations avant de servir à formuler une recommandation par rapport à la visibilité des secteurs d'intervention agrosylvicole.



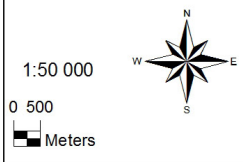
**MRC du
ROCHER-PERCÉ**

**Laboratoire rural
agroforesterie et
paysage**

**Identification des terres
agricoles de la MRC du
Rocher-Percé et du
potentiel de valorisation
par l'agroforesterie**

Légende

- Friches
- Utilisation des terres de la MRC
- <all other values>
- TEROBS**
- 1
- 2
- 3
- 4



Projection :
Mercator Transverse Modifié
fuseau 5

Systeme de référence géodésique :
NAD83

Réalisation : Clémentine Cornille
Date : 12.10.2010

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec : Copyright - Gouvernement du Québec, tous droits réservés

Trois secteurs d'intervention possible pour l'aménagement de parcelles agrosylvicoles
choisis en fonction de critères paysagers, agronomiques et sociaux
À partir d'une carte du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage

c - Définition d'unités de paysage

Dans le cadre du diagnostic des paysages, un découpage en unités de paysages permet de décrire et d'analyser le territoire selon des ensembles paysagers qui répondent à des caractéristiques spécifiques. À ce sujet, la consultation des «Eléments pour la réalisation et l'actualisation des Atlas de paysages¹» document élaboré par le Laboratoire des Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (LADYSS) en France, de même que le chapitre Diagnostic des paysages de l'ouvrage «Paysages humanisés²» écrit sous la direction de Gérald Domon fournissent d'excellentes balises méthodologiques pour l'exercice de diagnostic des paysages. Nous verrons que ces unités de paysages prennent appui sur les secteurs d'intervention possible pour le projet agrosylvicole.

Chacun de ces secteurs est défini par une unité de paysage auxquels correspondent des caractères paysagers propres. Des singularités d'ambiances à l'intérieur de ces unités de paysage permettent de définir des sous-unités de paysages.

Ces sous-unités ne doivent pas être considérées comme des compartiments paysagers hermétiques, mais plutôt comme une succession d'ambiances singulières qui se distinguent les unes des autres si l'on en compare les caractéristiques paysagères.

Elles sont définies par des seuils qui délimitent une certaine ambiance, mais qui restent parfois perméables à certains aspects (visibilité, formation biophysiques, etc.). Par exemple, un seuil défini par une lisière boisée peut devenir perméable à la vue (et aux vents, etc.), dans la mesure où elle est composée d'espèces feuillues qui perdent leur feuillage en hiver.

Par ailleurs, un seuil peut devenir lui-même une sous-unité de paysage en évoluant dans le temps. Par exemple une lisière boisée peut évoluer de telle sorte qu'elle va s'épaissir au fil des ans, devenant elle-même une sous-unité de paysage spécialement caractérisée par une forte présence boisée. On voit donc que les seuils offrent une certaine perméabilité aux différentes ambiances qui se trouvent de part et d'autres, mais aussi que l'évolution du paysage pourra amener à un remodelage du découpage présenté dans ce diagnostic dans l'avenir.

Ainsi, trois unités se dessinent, fortement influencées par la succession des trois rangs habités présents sur le territoire étudié, soit : une première unité de paysage qui se déroule le long du Chemin de Saint-Isidore, une seconde unité qui se dessine le long du deuxième rang de Sainte-Thérèse de Gaspé et de Cap-d'Espoir et enfin, une troisième unité de paysage caractérisée par le rang côtier.

Nous verrons que leur positionnement géographique, depuis la côte jusqu'à l'intérieur des terres a une forte influence sur la distinction de ces trois unités de paysages, formant un gradient d'apparition et de disparition de certains éléments au fur et à mesure des rangs observés (ondulations forestières d'arrière-pays ou rang côtier particulièrement touristique, présence agricole plus ou moins forte selon les rangs, etc.).

Un arpentage du terrain est nécessaire pour saisir les composantes, les structures et les dynamiques spatiales qui composent les paysages d'un territoire. Pour cela, plusieurs approches ont été

1 Roche A., *Eléments pour la réalisation et l'actualisation des Atlas de paysages*, Rapports DGALN DHUP, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du Développement durable et de la Mer, 2009.

2 Domon, G. (Éd). 2009 *Les paysages humanisés du Québec : nouveau statut, nouveau paradigme*, op. cit.

choisies :

La méthode de terrain a été définie par une série de trajets automobiles sur les rangs du secteur étudié. Il est important de mentionner que l'automobile est très utilisée en milieu rural au Québec. La « vue automobile » a une véritable importance, tant elle fait partie du quotidien de beaucoup de personnes. Le diagnostic des paysages lui a donc accordé une place importante, afin de rendre compte des paysages tels que la population les vit collectivement au quotidien.

Elle est complétée par une série de cheminements piétons, le long de certaines parcelles privées que des sentiers permettent d'observer. Certains d'entre-eux sont entretenus par les propriétaires eux-mêmes, d'autres sont entretenus par des équipes municipales par le biais d'ententes avec les propriétaires. Peu de terres appartiennent au domaine public, ce qui induit que peu de gens se promènent sur la terre des autres hors des sentiers spécifiquement balisés.

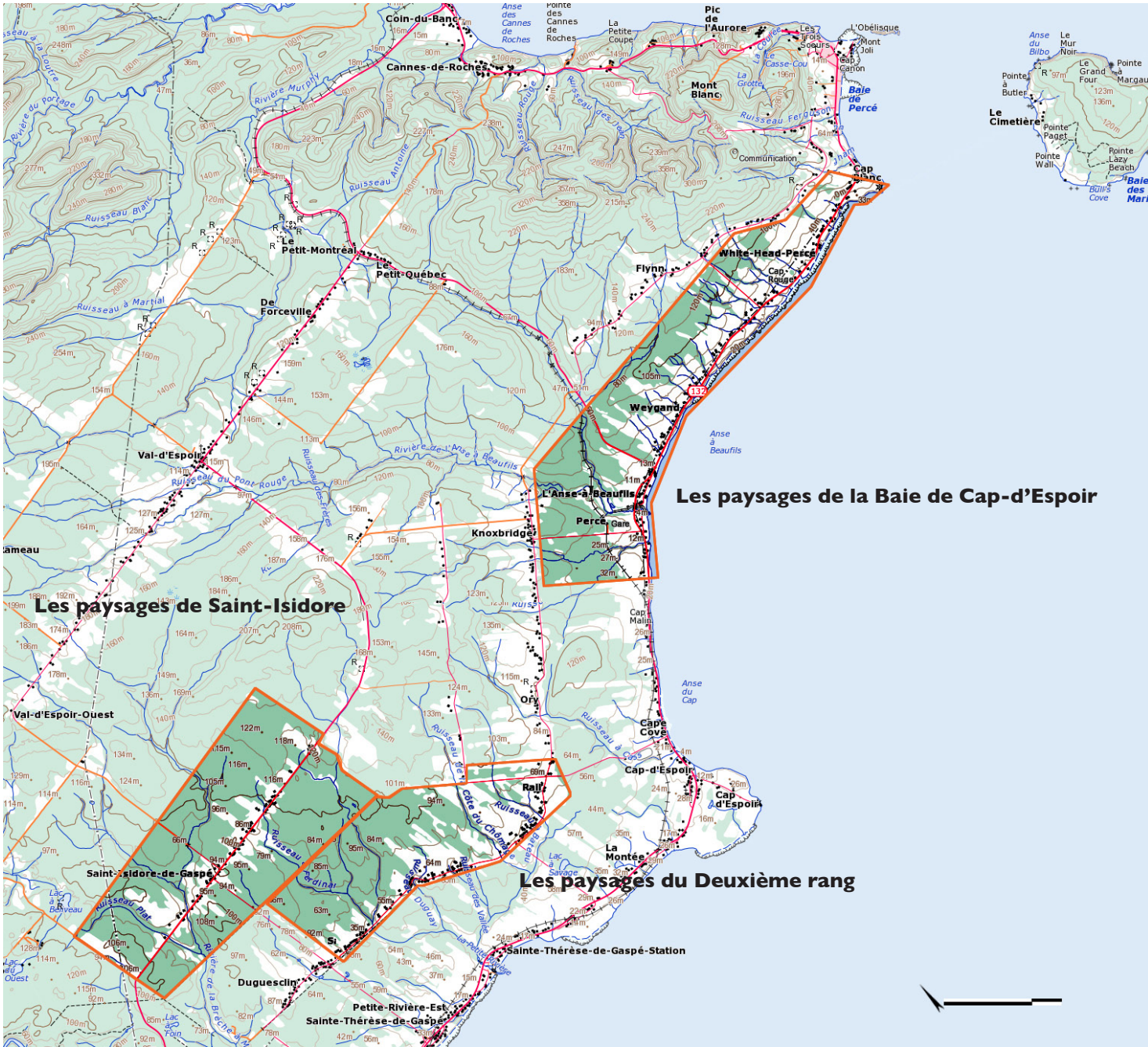
De manière générale, j'ai privilégié des points de vues routiers perceptibles par tous et ces sentiers «collectifs» pour observer les parcelles. Cette manière d'arpenter le terrain influencera la méthodologie de prise de vue de l'observatoire photographique, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

La marche est une approche très complémentaire à l'usage de l'automobile. Certains éléments nécessitent de vérifier la raison de leur présence (un boisement linéaire qui traverse le fond des parcelles, une tâche boisée au milieu d'un champ, etc.). Les occasions se présentent aussi d'elles-mêmes, à l'occasion d'une marche sur un sentier balisé, qui permet d'avoir un autre point de vue sur certains paysages, d'accéder à un point de vue panoramique qui offre une vision d'ensemble. Ceci dit, ces sentiers semblent relativement peu fréquentés. Comme l'objectif du diagnostic des paysages est orienté dans le sens de l'état des lieux paysager lié aux usages du sol, les pratiques partagées par le plus grand nombre ont été privilégiées.

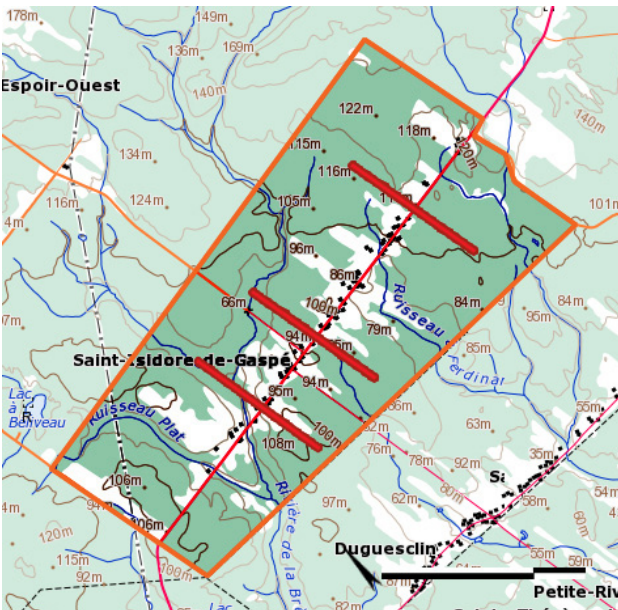
d - Repérer ce qui fait enjeu à travers le territoire d'étude

À travers les grandes dynamiques repérées en abordant le territoire de manière globale au début de ce travail, des enjeux paysagers généraux se démarquent. L'étude plus fine du territoire grâce à l'approche par sous-unités de paysages, montre que ces grands enjeux se déclinent selon des thématiques plus singulières, que l'on retrouve à certains endroits plus qu'à d'autres.

2 - Trois unités de paysage à l'étude



a - Synthèse des enjeux repérés pour l'unité de paysages de Saint-Isidore



1 - Enjeux paysagers de la sous-unité de Saint-Isidore Ouest - Quelques grandes parcelles agricoles en forêt

L'ouverture de quelques grandes prairies dans ce secteur très forestier, peu à peu gagnées par la friche pour certaines
Le caractère champêtre des clairières, grâce aux composantes agricoles au milieu des paysages forestiers moins vivants
Les vues lointaines, permises par la présence des parcelles agricoles au sommet des reliefs

2 - Enjeux paysagers de la sous-unité jonction Saint-Paul et route centrale - Le plateau d'habitat

La lisibilité de cette portion de territoire offerte par la relative présence agricole dans ce secteur très fréquenté (habitations, passage routier, Chalet du Pont Rouge), mais que la friche tend à conquérir depuis le fond des parcelles

La diversité d'activités du secteur (agriculture, agrosylviculture, habitat,

loisirs de plein-air), au coeur des collines boisées de Saint-Isidore.

3 - Enjeux paysagers de la sous-unité Centre-Est de Saint-Isidore - La diversité agricole et forestière habitée

L'ouverture visuelle assurée par l'entretien des jardins et la présence agricole attenante aux jardins alors que d'autres parcelles proches des maisons sont reboisées

La qualité du lien entre les parcelles cultivées et les milieux de vie liés aux habitations, grâce à l'entretien des jardins.

La diversité végétale apportée par les espèces ornementales des jardins et les haies agrosylvicoles dans ce rang très forestier

4 - Enjeux paysagers de la sous-unité Est de Saint-Isidore - Le plateau de clairières en forêt

La pérennité des prairies dont les propriétaires sont vieillissants, et pour lesquels un seul repreneur agricole est envisagé.

Le caractère singulier de la succession de clairières entretenues par rapport à la forêt mature alentour

Visibilité permise par un dégagement au sommet

Visibilité d'ensemble de l'espace habité autour de la route

friche qui progresse

milieu ouvert qui permet le panorama

reboisement très sombre

parcelle fauchée en premier plan qui permet la vue



La diversité d'exploitation de la ressource apportée par l'agriculture au coeur de ce rang très forestier

La pérennité des paysages agricoles dans un contexte de diminution de l'activité



Le caractère singulier de la succession des longues clairières ouvertes avec les milieux plus forestiers le long du rang

Diversité d'espèces végétales apportées par les jardins et l'agrosylviculture, face au reboisement monospécifique en Épinette blanche

- prairies de fauche
- jardins résidentiels
- friches
- reboisements de - 10 ans
- reboisements anciens

Le lien de qualité entre les paysages agricoles et les jardins qui assure des vues lointaines

Mixité d'occupation des sols

présence de quelques arbres isolés

jeune reboisement qui va resserrer l'ouverture visuelle



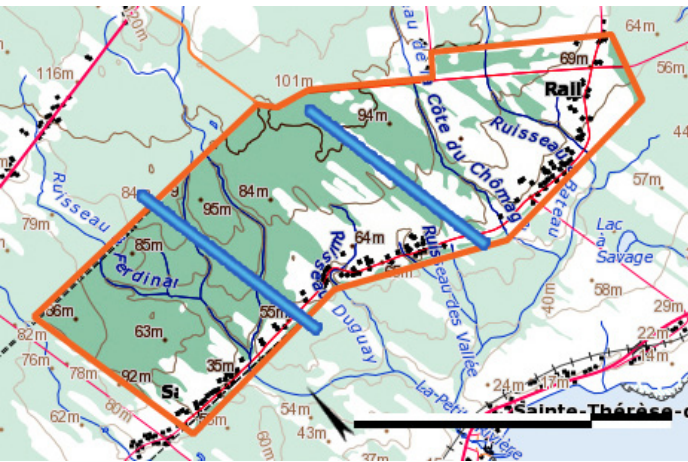
Clairière de prairies dans une ambiance forestière

reboisement à l'aspect régulier

forêt naturelle



b - Synthèse des enjeux repérés pour l'unité de paysages du Deuxième rang



1 - Enjeux paysagers de la sous-unité Duguesclin - Le corridor forestier

La présence de l'agriculture qui conserve quelques vues dégagées dans un secteur où la friche se développe fortement
La friche encore peu développée autour des secteurs habités, mais bientôt gagnée par la forêt

2 - Enjeux paysagers de la sous-unité du «croche» - Les lanières agricoles

La mixité d'occupation de ce secteur qui crée un ensemble de paysages diversifiés de qualité
Le dynamisme de l'agriculture, ce qui freine l'étendue de la friche et permet des vues sur la profondeur des parcelles

3 - Enjeux paysagers de la sous-unité de la Jonction - Le plateau de prairies

La diversité de ce secteur et qui comprend une forte présence de l'agriculture (bâtiments, prairies) un commerce et de l'habitat

Les longues perspectives visuelles offertes par des ensembles de prairies contiguës

La pérennité de certaines prairies gagnées par la friche

La lisibilité des lignes de lot qui permettent une compréhension de l'organisation agricole du rang

Corridor forestier qui se resserre autour des jardins

Visibilité des parcelles en arrière des maisons

progression de la friche

pairee fauchée étroite

succession de parcelles en arrière-plan

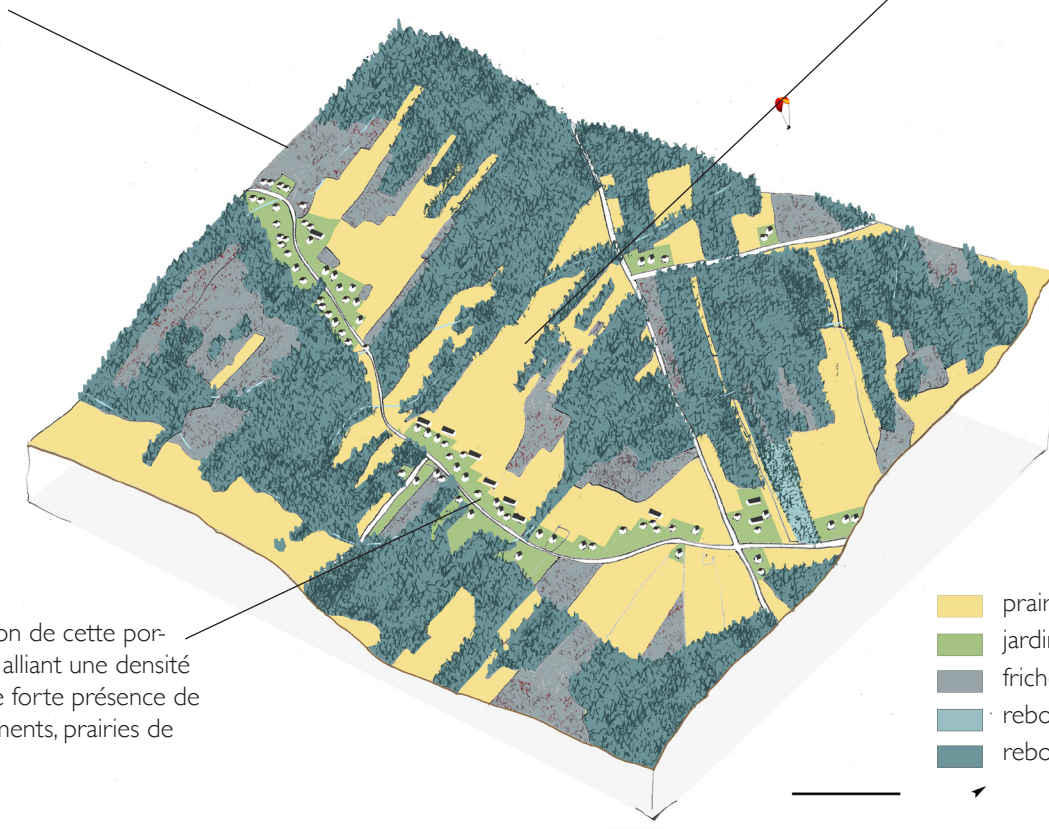
labour en premier-plan qui permet la vue



Fort développement de la friche autour de certains secteurs habités, risquant de conduire à la création d'un corridor forestier habité

Prairies contiguës et entretenues qui permettent des vues lointaines

Mixité d'occupation de cette portion de territoire, alliant une densité d'habitat avec une forte présence de l'agriculture (bâtiments, prairies de fauche, pâtures)



- prairies de fauche
- jardins résidentiels
- friches
- reboisements de - 10 ans
- reboisements anciens

Paysage agricole composé de deux fermes et de prairies

longues prairies fauchées

bâtî agricole



Vastes prairies autour de la jonction habitée

Lignes de long marquées par l'hart rouge

Regroupement bati bénéficiant d'une bonne visibilité



c - Synthèse des enjeux repérés pour l'unité de paysages de la Baie de Cap-d'Espoir



1 - Enjeux paysagers de la sous-unité d'entrée de Percé - L'entremêlement de parcelles entretenues ou abandonnées

Le caractère entretenu de certaines parcelles de l'entrée du village touristique et patrimonial alors que d'autres sont abandonnées ou reboisées
L'aspect vivant des lieux, lié à des usages du sol et une occupation du territoire diversifiée, mais qui manque de lisibilité

2 - Enjeux paysagers de la sous-unité des pentes vers Percé - Les grandes parcelles patrimoniales

La présence agricole qui forme de vastes ensembles de prairies dans les paysages de ce secteur, mais gagnées en grand nombre par la friche
Un secteur relativement agricole que la résidentialisation du secteur tend à fragiliser

La friche relativement jeune qui permet encore une reprise des terres agricoles, mais qui fait l'objet de reboisements systématiques

Les vues lointaines qui permettent d'avoir une vue d'ensemble du secteur, ainsi que la visibilité des éléments identitaires et le Rang d'Irlande.

3 - Enjeux paysagers de la sous-unité Pentes vers l'Anse à Beaufils - La mixité de prairies et de reboisement

Une agriculture garante de vues lointaines en bord de mer mais franchement convoitée par le reboisement
Le devenir du patrimoine bâti agricole, témoin de l'histoire des lieux, mais dont l'usage reste à définir
La visibilité d'un paysage vivant depuis le pourtour de la Baie de Cap-d'Espoir que l'habitat et le reboisement tend à cloisonner

4 - Enjeux paysagers de la sous-unité Village de l'Anse à Beaufils - Le village patrimonial en expansion

Une agriculture encore présente, mais qui ne semble pas satisfaire certains propriétaires de terres qui semblent soit intéressés à lotir, soit à reboiser.

La qualité architecturale du village patrimonial qui tend à se dégrader avec les constructions plus récentes moins soucieuses de l'esthétique architecturale

Les vues lointaines permises par les prairies de fauche et qui risquent de disparaître avec des constructions en façade de lot

Patrimoine agricole et bâti à l'abandon

maison abandonnée

ancienne prairie gagnée par la friche



Entrée forestière dans Percé

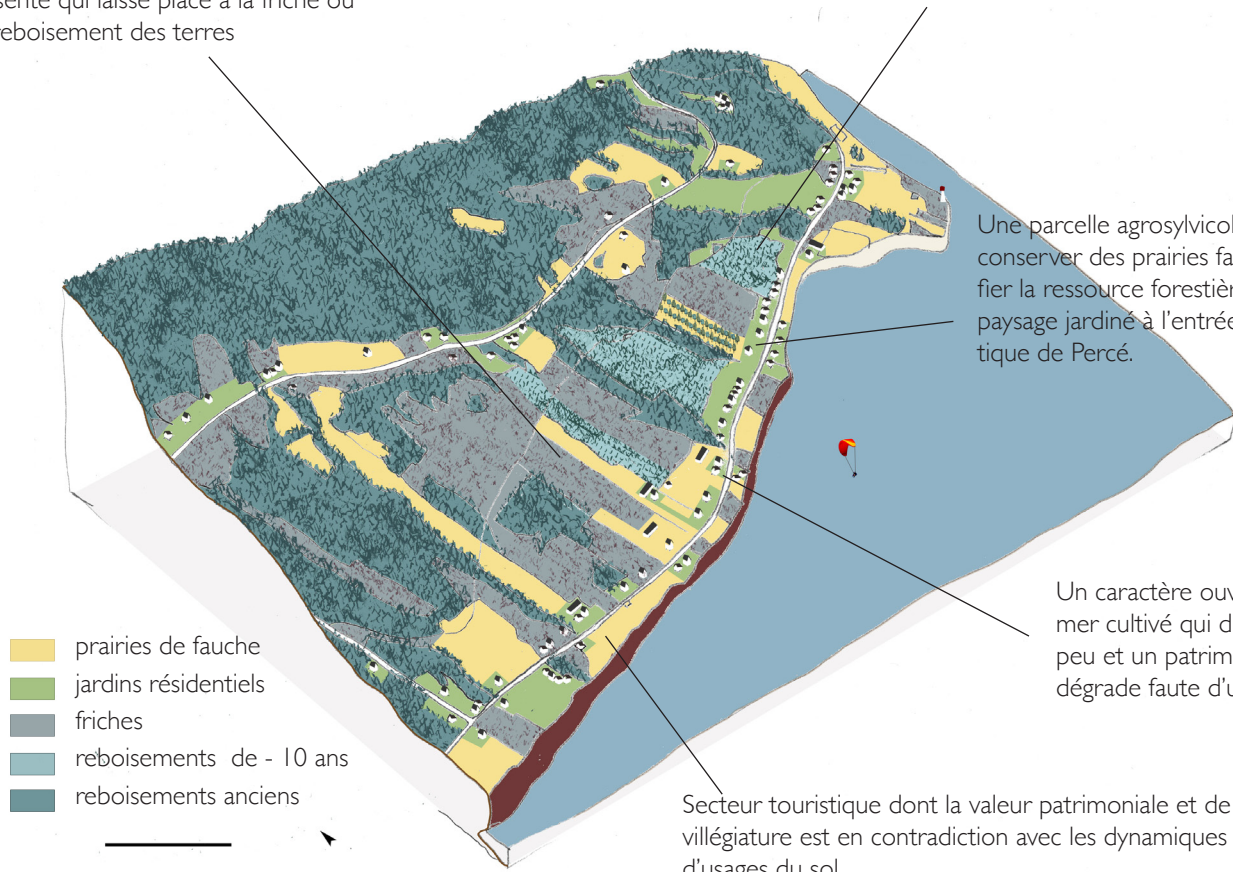
reboisement sombre et proche de la route

entrée du village au loin



Une agriculture de moins en moins présente qui laisse place à la friche ou au reboisement des terres

Une volonté de rentabiliser la terre qui conduit au lotissement et/ou au reboisement du lot



Une parcelle agrosylvicole qui contribue à conserver des prairies fauchées et à diversifier la ressource forestière tout en offrant un paysage jardiné à l'entrée du village touristique de Percé.

Un caractère ouvert de bord de mer cultivé qui disparaît peu à peu et un patrimoine bâti qui se dégrade faute d'usage

Secteur touristique dont la valeur patrimoniale et de villégiature est en contradiction avec les dynamiques d'usages du sol

Paysage mixte le long de la route 132

reboisement en arrière-plan

friche qui envahit les fossés et pourrait masquer la visibilité



Un grand ensemble de terre peu valorisé

terre gagnée par la friche

patrimoine bâti et agricole réunis



3 - Enjeux paysagers communs à l'ensemble des paysages du territoire d'étude

L'étude paysagère de chacune de ces unités et ses sous-unités de paysages, ainsi que la caractérisation des grandes dynamiques d'occupation du territoire dans les paragraphes précédents conduisent à la formulation des enjeux suivants :

- un enjeu d'ouverture, de visibilité de ces paysages
- un enjeu d'identité, de singularité des paysages par rapport aux autres paysages du Québec
- un enjeu de diversité, liée à la présence d'éléments diversifiés qui façonnent les paysages de ce territoire.

Chacun de ces trois enjeux est caractérisé dans les paragraphes suivants. Cependant, ils prennent leur source dans les dynamiques paysagères communes que nous avons vu précédemment et sont donc en forte interaction les uns avec les autres.

a - Ouverture et visibilité des paysages

Deux phénomènes majeurs participent à restreindre la visibilité des paysages, soit le développement de la forêt et la multiplication des maisons le long des routes. Le développement de la forêt est un processus lent, mais qui métamorphose les paysages et qui peut prendre deux aspects différents, soit l'abandon des terres à la friche qui conduit à la régénération naturelle de la forêt et le reboisement monospécifique.

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, l'abandon de l'usage agricole des terres se caractérise par la reconquête végétale de la friche. Cependant, ce type de végétation semble révéler une image d'abandon de la terre dans l'appréciation collective (Baumgartner 2009). D'autre part, la progression de cette végétation contribue fortement à refermer l'espace qui a pourtant été défriché il y a moins de cent ans. Des vues sur certains éléments appréciés dans le paysage peuvent disparaître et des espaces peuvent se retrouver isolés visuellement.

Les parcelles de reboisement monospécifique sont particulièrement repérables dans le paysage de par leur régularité de forme et leur masse opaque présente tout au long de l'année. La croissance régulière d'un terrain reboisé accentue particulièrement l'effet de fermeture visuelle progressive, en créant un rideau opaque de végétation.

Dans certains cas, l'occupation bâtie contribue également à refermer le corridor visuel le long des voies de circulation. Généralement, les anciens bâtiments agricoles ainsi que les maisons anciennes sont en retrait alors que les constructions plus récentes se rapprochent de la route. Nous avons vu que la division des lots à l'occasion des successions ou des ventes a relativement affecté le lien avec la terre agricole en arrière-plan. Beaucoup de constructions sont aujourd'hui bâties sur des terrains de faibles dimensions (emplacements en front de lot) et se multiplient le long de la route. Cela contribue à créer un corridor visuel autour de cette dernière ne permettant pas d'apprécier les arrière-plans paysagers du territoire traversé. L'usage des terres ou leur abandon ainsi que les anciennes bâtisses deviennent alors visuellement moins perceptibles pour l'automobiliste, alors que le bord des routes devient surchargé d'éléments visuels liés à l'habitat. Cela contribue à une banalisation du paysage routier en plus de faire disparaître ce qui compose les paysages éloignés derrière un rideau résidentiel. On peut y voir un lien avec l'enjeu d'identité que nous aborderons dans les prochains paragraphes.



Dans le Deuxième rang, l'abandon de l'agriculture conduit à un paysage à deux facettes distinctes



Obstruction progressive de la vue maritime par l'enrichissement de la parcelle, prairie fauchée un peu plus loin

Depuis la Route 132, l'alignement des maisons forme un écran qui masque le paysage en arrière-plan.



b - Diversité des éléments qui composent les paysages

Cet enjeu de diversité pose la question de la variété des activités que l'on trouve sur le territoire (types d'agriculture, types de forêt, façons d'habiter, etc.), des interrelations qu'elles entretiennent entre elles, mais aussi de la tendance d'évolution des paysages liée à ces activités.

Pour un oeil non-connaisseur, les paysages de l'activité agricole se ressemblent beaucoup et ne présentent pas une grande variété de couleurs ni de formes. Devant un paysage qui reste sensiblement le même pendant la belle saison et plusieurs années consécutives, une enquête menée auprès de quelques personnes a démontré qu'il devient alors difficile de savoir quel est le rôle de l'agriculture¹. Le paysage forestier lui, est très fortement marqué par la présence de l'épinette blanche, que ce soit à la suite des reboisements monospécifiques, ou à la suite de la régénération naturelle de la forêt. Le marqueur essentiel qui différencie ces deux paysages forestiers est la forte régularité de forme et de couleur que génère le reboisement.

Ces deux grandes formes d'utilisation des sols se situent initialement sur des terres distinctes. Mais l'espace agricole devient très perméable, à la faveur des départs de régénération naturelle de la forêt le long des ruisseaux, des pentes difficiles d'accès ou de l'abandon de l'activité agricole sur certaines terres. Dans le contexte de déprise agricole de ce territoire, ces friches sont très rarement remises en cultures. Une tendance simplifiée reviendrait à dire que ce qui n'est pas cultivé tend irrémédiablement à redevenir de la forêt. Cette diffusion forestière occasionne des paysages dont la structure perd de sa lisibilité et dont le potentiel agricole tend à disparaître. Le paysage de friche étant actuellement très présent, on peut se questionner sur l'emprise forestière qui en résultera à terme, soit sous la forme de reboisement, soit sous la forme de régénération naturelle de la forêt.

Le paysage d'aujourd'hui peut sembler diversifié de par l'évolution de ses composantes, qui présentent des paysages diffus et dont l'apparence paraît de plus en plus désorganisée. La friche elle-même offre des paysages variés et fleuris à certains moments qui peuvent conduire à une forte appréciation visuelle de celle-ci. L'enquête menée en 2009 a permis toutefois de minimiser cette appréciation visuelle positive qui semble malgré tout teintée d'une image d'abandon et de perte de potentiel pour le développement de la région². Les raisons qui conduisent à cette apparente diversité sont donc à considérer dans le temps, afin de se questionner sur l'avenir paysager qui est souhaité pour la région. L'apparente diversité appréciée actuellement pourrait bien conduire à des paysages plus homogènes à moyen terme. À travers une vision prospective, l'enquête des perceptions envisagée dans le cadre de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles pourrait permettre de connaître la tendance d'évolution de l'appréciation de tels paysages.

¹ Baumgartner

² *ibid.*



À Saint-Isidore, diffusion de la forêt sur les parcelles abandonnées par l'agriculture

Le paysage coloré de la jeune friche, le long de Route 132, en allant vers l'Anse-à-Beaufils



c - L'identité du territoire, perceptible à travers ses paysages

Cet enjeu paysager d'identité met l'accent sur les éléments qui font les singularités de ce territoire par rapport aux autres paysages de la Gaspésie. Les reliefs particuliers, le patrimoine bâti, les éléments liés à l'environnement maritime, agricole et forestier du secteur sont des attraits majeurs pour le tourisme et pourraient l'être aussi pour le maintien de la population habitante ou l'attrait des nouveaux arrivants. Ces éléments singuliers qui composent les paysages font aussi partie du cadre de vie des habitants de ce territoire. Toutefois, les dynamiques d'évolution des paysages menacent la visibilité de ces éléments.

Dans la dynamique de déprise agricole, disparaît aussi le patrimoine agricole construit associé, notamment les granges-étables, les dépendances, les clôtures de bois, les maisons traditionnelles, etc. Les savoir-faire, qui donnaient lieu à des cultures variées et successives ont laissé place à une agriculture aux paysages très extensifs et peu variables. Du côté forestier, le paysage est fortement marqué par la progression importante de la forêt sur des terres défrichées il y a moins d'un siècle pour certaines. Le reboisement systématique en épinettes conduit à une homogénéisation de celle-ci et offre un paysage semblable d'une région à une autre, masquant peu à peu les singularités de notre territoire d'étude par rapport à d'autres territoires.

Enfin, l'évolution de l'habitat vers des formes standardisées et sa diffusion le long des routes conduit peu à peu à la production de paysages résidentiels uniformisés, très ressemblants à ceux des autres régions du Québec. Placées la plupart du temps à proximité directe de la route, elles ont tendance à mobiliser l'attention visuelle rendant les éléments singuliers en arrière-plan beaucoup moins perceptibles.



Paysage agricole de Cap-d'Espoir, ouverture visuelle privilégiée pour la découverte des paysages Gaspésien en train



À Saint-isidore, des paysages diversifiés, mais fortement marqués par le reboisement



Succession de typologies bâties à mesure que l'on s'éloigne de la route 132



d - L'hypothèse agrosylvicole, une réponse pour la mise en valeur des paysages du territoire?

Les paragraphes précédents permettent de comprendre ce qui fait le détail des enjeux paysagers généraux perceptibles à travers les paysages du territoire de la pointe de la MRC du Rocher-Percé, soit l'ouverture, la diversité et l'identité de ses paysages. Ils permettent de formuler les questionnements suivants :

Les dynamiques paysagères et les enjeux décrits dans les paragraphes précédents sont-ils partagés par les différents types de populations qui habitent, visitent le territoire (habitants, nouveaux arrivants, touristes) ?

La pratique agrosylvicole offrirait-elle une alternative paysagère intéressante pour donner un nouveau souffle aux pratiques locales et les conjuguer dans ce secteur, tout en façonnant un cadre de vie agréable pour la population?

4 - Définition de points de vue d'observation

Le diagnostic des paysages a permis de mettre en évidence trois enjeux paysagers communs à l'ensemble des paysages d'étude et des enjeux plus spécifiques selon les sous-unités de paysages. Dans le cadre de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles, il serait intéressant de documenter visuellement l'évolution de ces enjeux en ciblant un petit nombre de point d'observation de ces paysages.

Pour cela, il faut définir les critères paysagers distinctifs que pourraient présenter chacune des trois unités paysagères pour l'observation, puis choisir cinq paysages-témoins pour définir des points de vue d'observation.

a - Les critères paysagers d'évaluation selon chaque unité de paysage

La double-page suivante illustre les enjeux paysagers spécifiques à chaque unité de paysages, organisés autour de bloc-paysagers représentatifs de ces dernières. Les critères paysagers distinctifs sont ensuite décrits pour chacune des ces unités.

Ces critères sont utiles pour guider le choix des cinq points de vue qui permettront d'apprécier des paysages représentatifs de ces unités de paysages et les enjeux paysagers de notre territoire d'étude.

Les critères retenus pour cette représentativité paysagère sont:

- La présence plus ou moins importante de chacun des usages ou non-usage du sol sur lesquels nous appuyons notre démarche de comparaison, soit l'agriculture, la friche, l'agrosylviculture et le reboisement.
- La typologie de relief plus ou moins collinaire
- La densité d'habitat plus ou moins importante
- La fréquentation touristique des lieux
- La présence de bâtiments au caractère patrimonial
- Le type de rang, plus ou moins côtier
- Des points de vue plus ou moins éloignés

b - Cinq situations paysagères choisies pour l'observatoire des paysages agrosylvicoles

Appuyer un croisement des résultats des outils de l'observatoire des paysages sur la comparaison d'éléments communs peut permettre d'atteindre une certaine cohérence de résultats.

Cinq situations paysagères représentatives des paysages de notre portion de territoire et de ses dynamiques paysagères ont donc été choisies. Elle serviront à plusieurs outils de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles. Parmi eux, l'observatoire photographique des paysages dont nous définirons la méthodologie dans une prochaine partie proposera de reconduire cinq prises de vue pour suivre l'évolution de ces cinq paysages dans le temps.

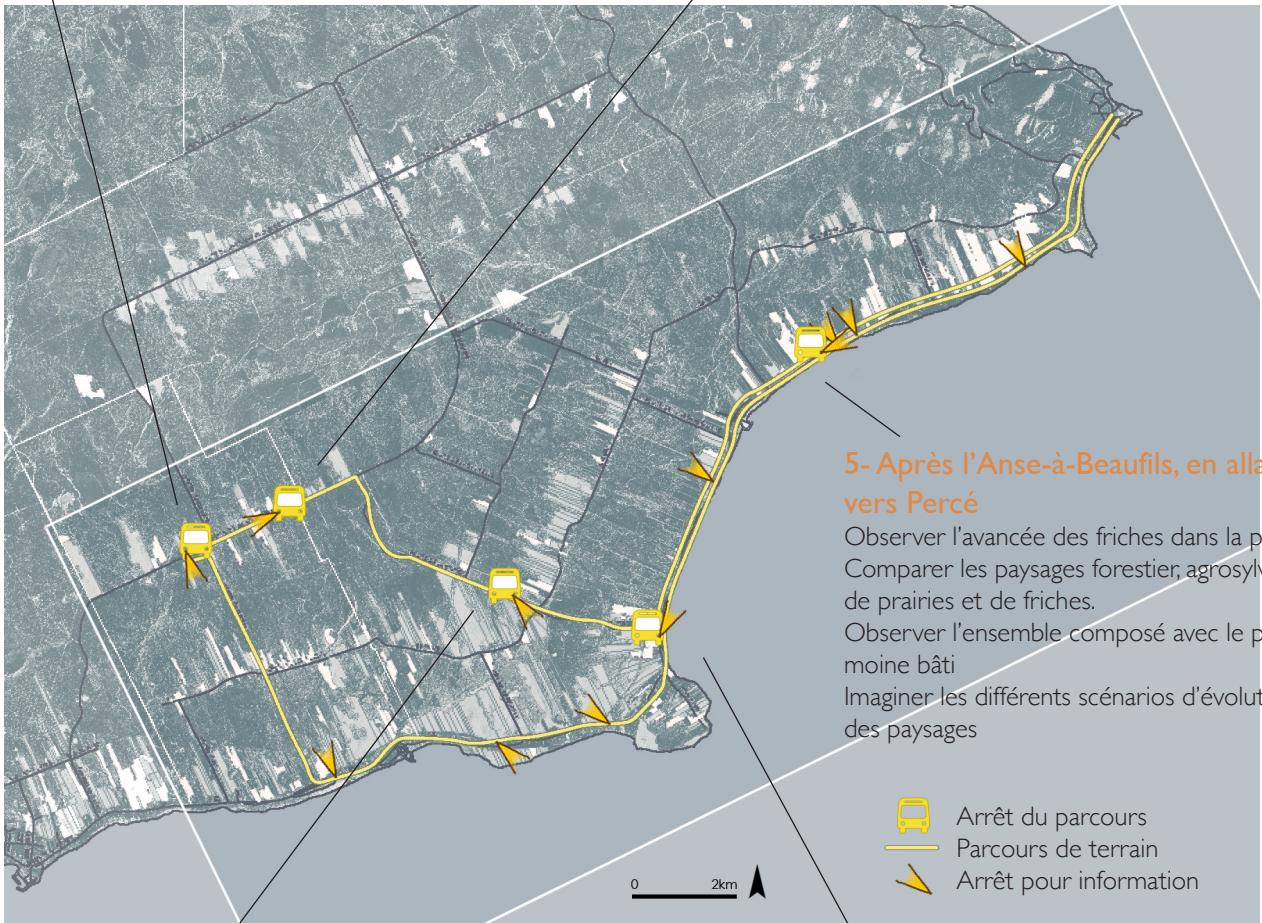
Cinq situations paysagères choisies pour leur représentativité des paysages et des dynamiques d'évolution paysagère sur notre territoire d'étude

1- Saint-Isidore Ouest

Observer la cohabitation de l'agriculture avec les habitations
Comparer les paysages forestier, agrosylvicole, de prairies et de friche.
Imaginer les différents scénarios d'évolution des paysages

2- Saint-Isidore Est

Observer les paysages qui se referment autour des espaces de vie liés à l'habitat et au commerce
Comparer les paysages forestier, agrosylvicole, de prairies et de friche.
Imaginer les différents scénarios d'évolution des paysages



5- Après l'Anse-à-Beaufils, en allant vers Percé

Observer l'avancée des friches dans la pente
Comparer les paysages forestier, agrosylvicole, de prairies et de friches.
Observer l'ensemble composé avec le patrimoine bâti
Imaginer les différents scénarios d'évolution des paysages

3- Jonction du Deuxième Rang et de la Route de la Station

Observer l'ouverture des prairies sur le plateau
Observer le graphisme des haies
Observer la cohabitation des maisons et des prairies
Commenter l'avancée de la friche depuis le fond des parcelles
Imaginer les différents scénarios d'évolution des paysages

4- La Baie de Cap-d'Espoir

Observer le panorama sur les paysages côtiers de la Baie
Se rendre compte de l'impact des reboisements à l'échelle du panorama
Commenter ce paysage-vitrine des environs de Percé
Imaginer les différents scénarios d'évolution des paysages

c - Cinq situations paysagères déclinées selon quatre scénarios

Les cinq situations paysagères choisies à la suite du diagnostic des paysages vont servir à l'élaboration de quatre scénarios d'évolution qui permettront d'une part de documenter la croissance des aménagements agrosylvicoles dans 25 ans, mais aussi de la comparer à l'évolution des trois autres usages et non-usages du sol.

Cet outil prospectif servira à documenter la Fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles pour tenir compte des changements paysagers liés à la croissance des arbres.

Dans le cadre de l'enquête des perceptions, le choix de ces points de vue permettra d'amener les participants à se questionner à propos des paysages d'aujourd'hui. Les scénarios d'évolution déclinés sur chacune de ces situations paysagères serviront de support de comparaison, de réflexion et de questionnement pour l'enquête des perceptions en incluant une vision prospective comparative à propos des paysages de l'avenir générés par les quatre usages et non-usage des sols.

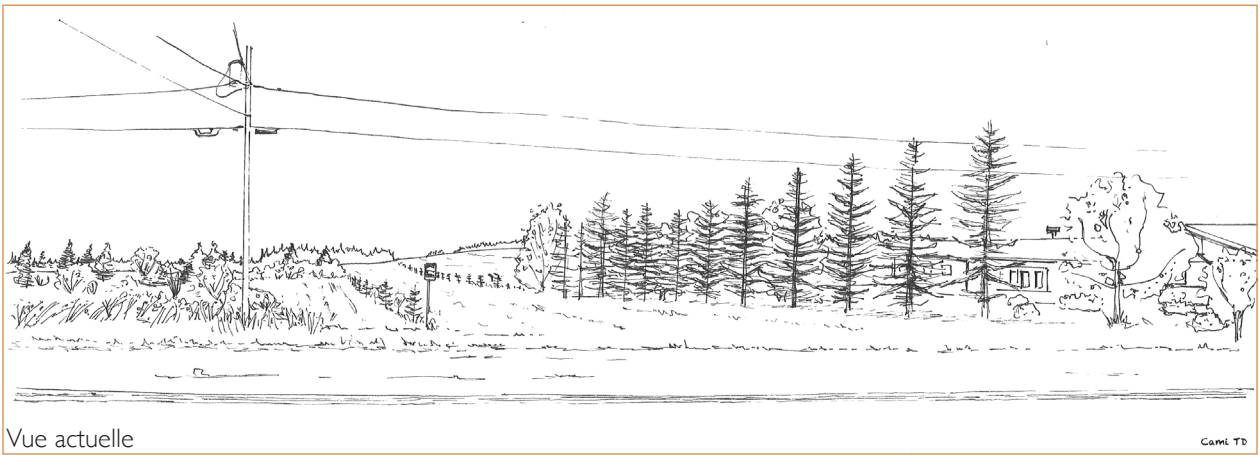
Ces scénarios ont volontairement été simplifiés autour de la généralisation d'un seul usage sur l'ensemble des terres visibles aujourd'hui, pour mieux en mesurer les effets respectifs, en vue de l'enquête des perceptions que nous aborderons ultérieurement.

Ils ne tiennent pas compte d'une modification des autres éléments du paysage (boisé en arrière-plan, bâti, routes, etc.). Ce choix a été fait pour se garder des variables qui influenceraient trop la perception hors de notre champ d'étude.

Les pages qui suivent présentent les cinq situations paysagères choisies pour l'observation, d'abord sous forme photographique et traduites en dessin telles qu'on peut les observer actuellement; puis elles sont déclinées selon les quatre usages et non-usages des sols que nous souhaitons comparer dans le cadre de cette étude, soit :

- un scénario de l'agriculture
- un scénario de l'agrosylviculture
- un scénario de la friche
- un scénario du reboisement

Situation paysagère 1 - Saint-Isidore Ouest



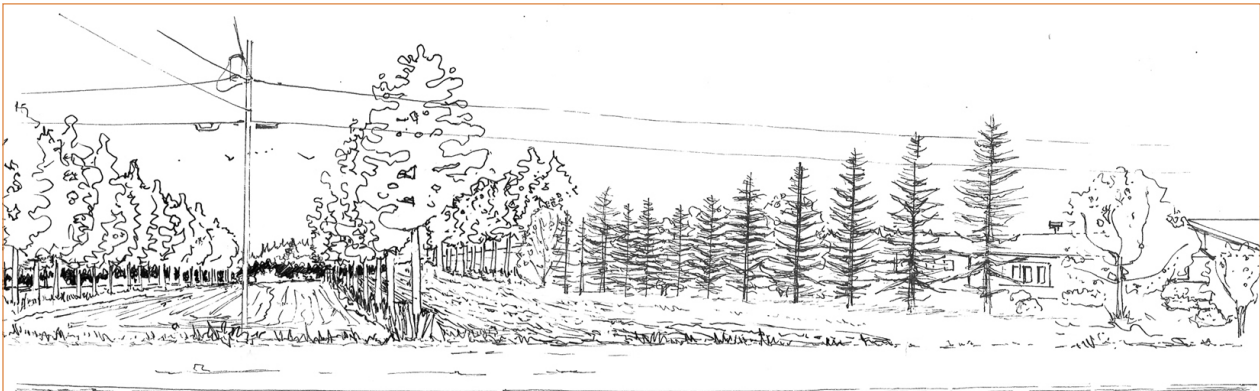
Vue actuelle

Camille TD



Scénario de l'agriculture

Camille TD



Scénario de l'agrosylviculture

Camille TD



Scénario de la friche

Camille TD



Scénario du reboisement

Camille TD

Situation paysagère 2 - Saint-Isidore Est



Vue actuelle

CAMI TD



Scénario de l'agriculture

Camille TD



Scénario de l'agrosylviculture

Camille TD



Scénario de la friche

Camille TD



Scénario du reboisement

Camille TD

Situation paysagère 3 - Jonction du Deuxième Rang et de la Route de la Station





Scénario de l'agriculture

Camille TD



Scénario de l'agrosylviculture

Camille TD



Scénario de la friche

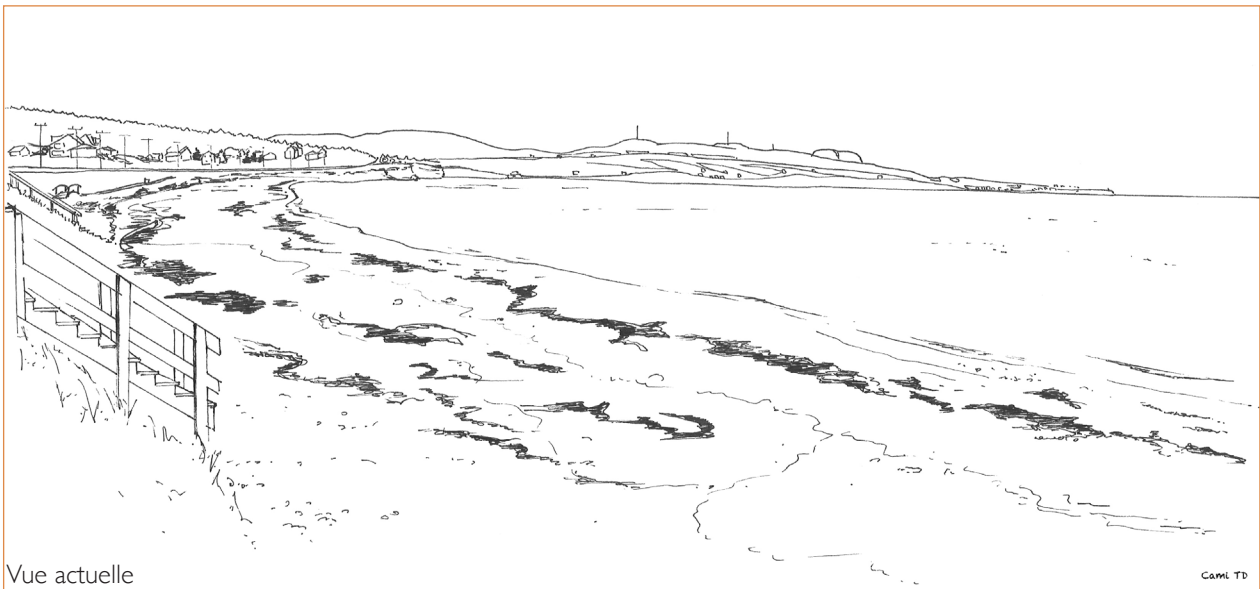
Camille TD



Scénario du reboisement

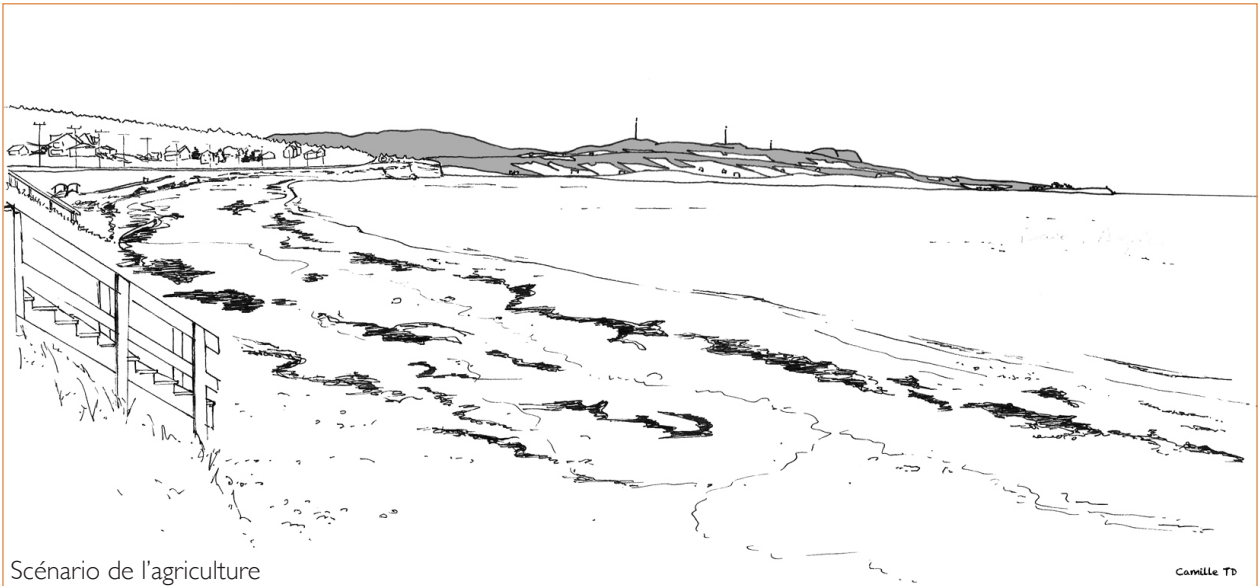
Camille TD

Situation paysagère 4 - Baie de Cap-d'Espoir



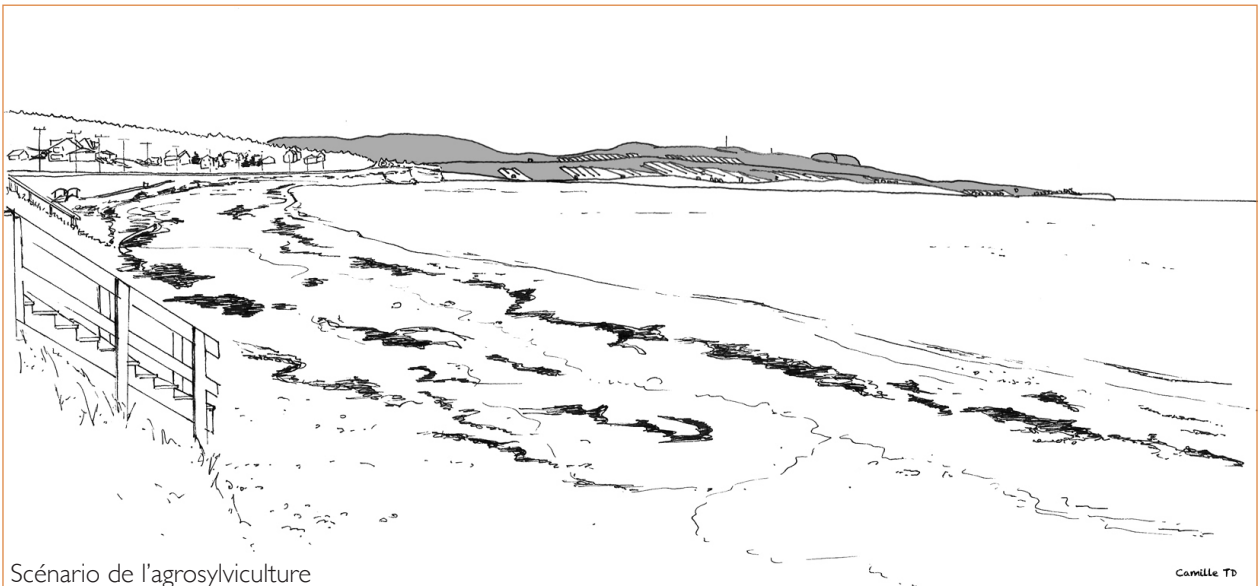
Vue actuelle

CAMEL TD



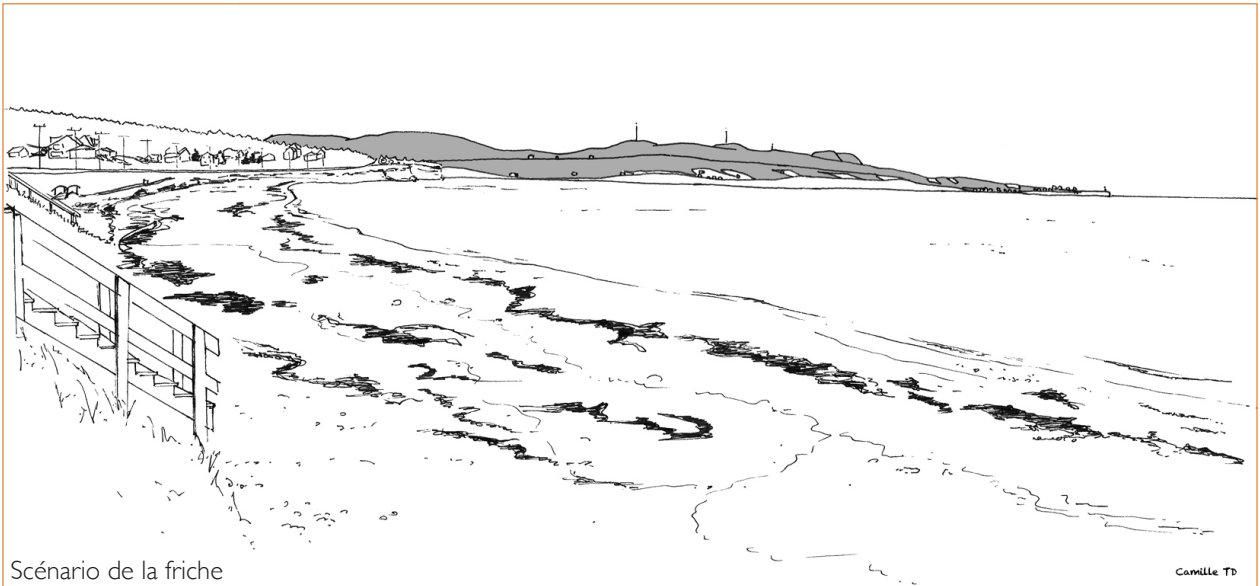
Scénario de l'agriculture

Camille TD



Scénario de l'agrosylviculture

Camille TD



Scénario de la friche

Camille TD



Scénario du reboisement

Camille TD

Situation paysagère 5 - Après l'Anse-à-Beaufils, en allant vers Percé





Scénario de l'agriculture

Camille TD



Scénario de l'agrosylviculture

Camille TD



Scénario de la friche

Camille TD



Scénario du reboisement

Camille TD

B - La fiche de caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles

Cette fiche vient à la suite d'un diagnostic paysager réalisé sur la portion Est de la MRC du Rocher-Percé. Elle prend en considération les éléments de connaissance révélés par ce dernier pour caractériser la manière dont les aménagements agrosylvicoles s'intègrent dans les paysages de l'espace rural gaspésien.

Dans un premier temps, sont présentées les caractéristiques générales des systèmes agrosylvicoles à travers les variables physiques qui influencent leur perception. Ces caractéristiques tiennent essentiellement compte de la composition des systèmes, de l'influence jouée par l'espace dans lesquels ils peuvent être installés et le temps qui agit sur eux.

Dans un second temps est abordée la manière dont les aménagements agrosylvicoles peuvent être perçus, si l'on tient compte du contexte d'évolution des paysages dans lequel ils s'inscrivent. Ce contexte correspond notamment aux dynamiques agricoles, forestières et aux manières d'appréhender l'espace qui sont propres à ce territoire. Il est intéressant de confronter l'installation des systèmes agrosylvicoles à ces réalités, pour comprendre de quelle manière ils peuvent participer à façonner les paysages de l'avenir.

Ces caractéristiques sont présentées sous la forme dialectique Atouts/Inconvénients de manière à synthétiser les apports paysagers apportés par l'implantation des systèmes.

LES PARTIES ABORDÉES

1- les caractéristiques physiques des aménagements agrosylvicoles

- Haies ou Système de cultures intercalaires (SCI)
- Changement avec le temps, évolution du système, croissance des arbres, pertes et remplacements
- Contexte environnant des systèmes
- Changement du point de vue en fonction de la position de l'observateur par rapport aux aménagements

2- les facteurs contextuels qui peuvent influencer la perception des aménagements

De nouveaux paysages

- La question des arbres toujours plus présents
- Une perte de visibilité de l'agriculture ?
- Des paysages de cultures intensives ?

De l'échelle de la parcelle à celle du territoire

- La restructuration des espaces cultivés
- Une activité concurrente au reboisement ?
- La question de la propriété individuelle Vs patrimoine paysager collectif

I - Les caractéristiques physiques des aménagements agrosylvicoles

a - Haies ou Systèmes de cultures intercalaires (SCI)

Deux types de systèmes peuvent être installés, soit des haies et des systèmes intercalaires:

«Le système de cultures intercalaires est composé d'une alternance de bandes cultivées et de rangées d'arbres. Les arbres sont disposés en rangées de façon à permettre le travail avec la machinerie agricole. Afin de combiner les objectifs de production de bois et de production agricole, l'espacement des rangées est d'environ 25 mètres. La densité de plantation se situe donc entre 60 et 100 arbres par hectare. Entre deux arbres situés sur une même rangée, l'espacement est généralement de 4 mètres. Cet écartement permet de conserver ou de supprimer des arbres sans nuire à l'équilibre du système. La largeur de la bande consacrée aux arbres est d'environ 1,5 mètres. Un minimum de 10 mètres est conservé au bout des rangées d'arbres pour permettre la circulation de la machinerie agricole.»



Système de cultures intercalaires composé d'arbres et de prairie fourragère
Aquarelle de Corentin Chaillon

Composantes paysagères des SCI :

Alignements d'arbres

Arbres de différentes espèces

Hauteur, luminosité, ramure, feuillage variables d'une espèce à l'autre

Saisonnalité des feuillages et couleurs

Couverture herbacée parfois continue entre les arbres

Présence de cultures fourragères, céréalières ou d'arbustes fruitiers

Régularité d'agencement entre les arbres et les cultures

Création de filtres visuels par les rangées d'arbres grâce à la taille sylvicole

«La haie agroforestière est située en bordure d'un champ cultivé. Elle valorise ces espaces souvent délaissés. Elle vise dès sa création la production de bois de qualité. Sa présence apporte également de nombreux bénéfices environnementaux et paysagers. La haie agroforestière peut s'établir dans une haie déjà existante ou constituer un nouvel aménagement. Elle se compose d'arbres entretenus pour la production de bois de qualité et d'arbres et d'arbustes pour la production de fruits et de fleurs. Si des arbres sont déjà présents à l'emplacement de la haie, ils peuvent y être intégrés. Ses dimensions sont variables en fonction des objectifs et du lieu où elle est implantée.»

Composantes paysagères des Haies :

Alignements d'arbres et d'arbustes

Arbres et arbustes disposés en alternance

Arbres et arbustes de différentes espèces

Hauteur, luminosité, ramure, feuillage variables d'une espèce à l'autre

Saisonnalité des feuillages et couleurs

Présence de fleurs, puis de petits fruits colorés

Aspect semi-naturel

Continuité végétale au sol et à mi-hauteur

Les haies (arbustes + arbres) sont moins perméables et forment une limite visuelle



Haie agrosylvicole en bordure de pâturage
composée d'arbres et d'arbustes fruitiers
Aquarelle de Corentin Chaillon

Ibid.



Haie agrosylvicole en bordure de chemin
Aquarelle de Corentin Chaillon

Apports communs de l'installation des haies et des systèmes de cultures intercalaires (SCI) dans les milieux envisagés:

Diversification des espèces ligneuses et arbustives par rapport au milieu environnant
Apport de nouvelles couleurs, formes et structures, évolutives suivant les saisons (feuilles et aiguilles caduques, couleurs)

Mise en évidence de la structure des lots
Création de perspectives visuelles par les alignements

Diversification et originalité de l'image agricole
Réunification des activités agricole et forestière
Appui visuel de l'utilisation et de l'entretien de l'espace non-forestier



Sureau



Fourrage



Céréales (seigle)

Les cultures entre les rangées d'arbres



Aronia



Amélanchier

Les arbustes insérés entre chaque arbre dans les haies



Chêne à gros fruits, Chêne rouge d'amérique, Frêne blanc, Orme d'Amérique, , Frêne rouge de pennsylvanie, Pin blanc, Pin rouge, Mélèze laricin

Ressources Naturelles Canada, <http://aimfc.mcan.gc.ca/arbres/tous>

Les arbres dans les rangées entre les cultures

b - Effets paysagers évolutifs des systèmes agrosylvicoles tout au long de la croissance.

La croissance des arbres a un impact important sur la lisibilité des éléments du paysage. Elle influe particulièrement sur la visibilité des plans successifs qui composent le paysage.

Jusqu'à environ 10 ans après la plantation, les arbres marquent le paysage de manière plutôt individuelle. La rangée est perceptible, mais elle reste très perméable à la vue. Le paysage en arrière-plan reste très visible. On peut donc dire que l'ensemble des arbres du système «ponctuent» le paysage.

Ensuite, de 10 ans jusqu'à 20 ans selon les espèces, le houppier des arbres prend du volume, tandis que le tronc n'a pas atteint sa taille maximale élaguée (4 mètres). L'ensemble des arbres d'une rangée forme alors un écran imperméable à la vue, c'est un effet de «fermeture».

Au final, après 20 ans selon les espèces, le tronc élagué a atteint sa taille maximale et le houppier s'élève dans les airs, dégageant ainsi l'horizon visuel. La rangée d'arbres forme ainsi un «filtre» perméable à la vue.

Les haies apportent une nuance particulière, puisque les arbustes entre les arbres rendent l'alignement plus perceptible. Cependant, tandis que l'effet de fermeture reste le même que pour les rangées d'arbres entre 10 et 20 ans, l'effet se prolonge aussi après, rendant finalement la plantation peu perméable à la vue pour le restant de la croissance.

Bénéfices paysagers liés à la croissance

- + La croissance des arbres devient une expérience temporelle qui varie les paysages perceptibles
- + Rendu dynamique des effets de succession-dévoilement des plans visuels
- + Effet sculptural de la taille sylvicole sur les éléments paysagers ainsi révélés en arrière-plan
- + Croissance des arbres très perceptible grâce aux éléments paysagers visibles, puis cachés et redécouverts

Inconvénients paysagers liés à la croissance

- Cloisonnement visuel relativement important entre 10 et 20 ans (houppiers dans le champ visuel)
- Faible perméabilité visuelle des rangées de type «haie» (arbustes dans le champ visuel)



Effets paysagers évolutifs des systèmes agrosylvicoles tout au long de la croissance.

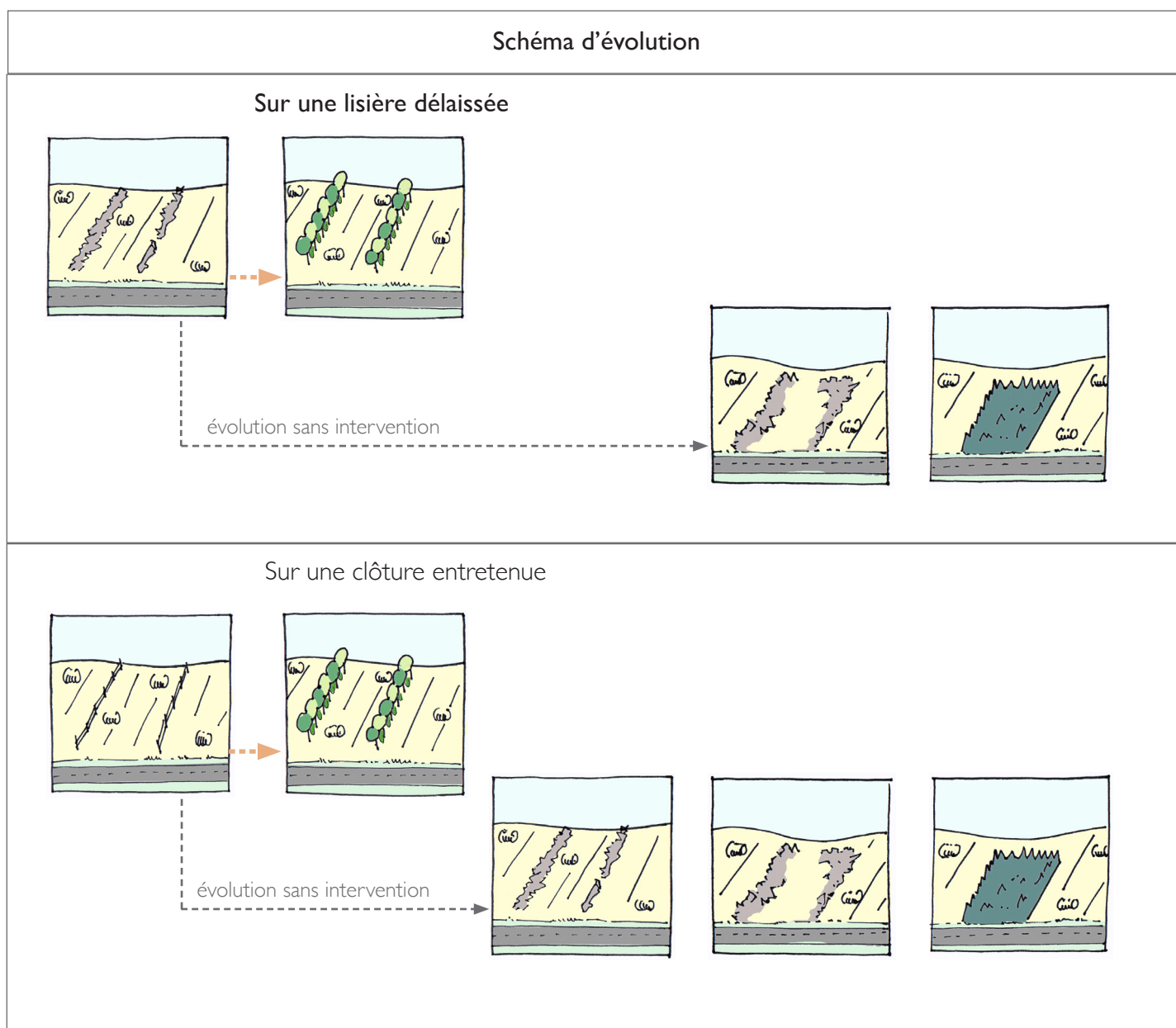
c - Contexte environnant des systèmes

Ces deux types de systèmes (haies et SCl) peuvent être installés sur des lieux soit abandonnés (lisière abandonnée, parcelle abandonnée), soit cultivés (lisière ou clôture propre, parcelle déjà cultivée).

Tandis que les haies ne peuvent être installées qu'en milieu agricole, les systèmes de cultures intercalaires peuvent être installés dans un environnement cultivé, ou un environnement forestier.

Les tableaux suivants illustrent ces différentes configurations d'installation et leurs atouts/inconvénients respectifs.

Les apports spécifiques liés à l'installation des haies, dans différents contextes paysagers



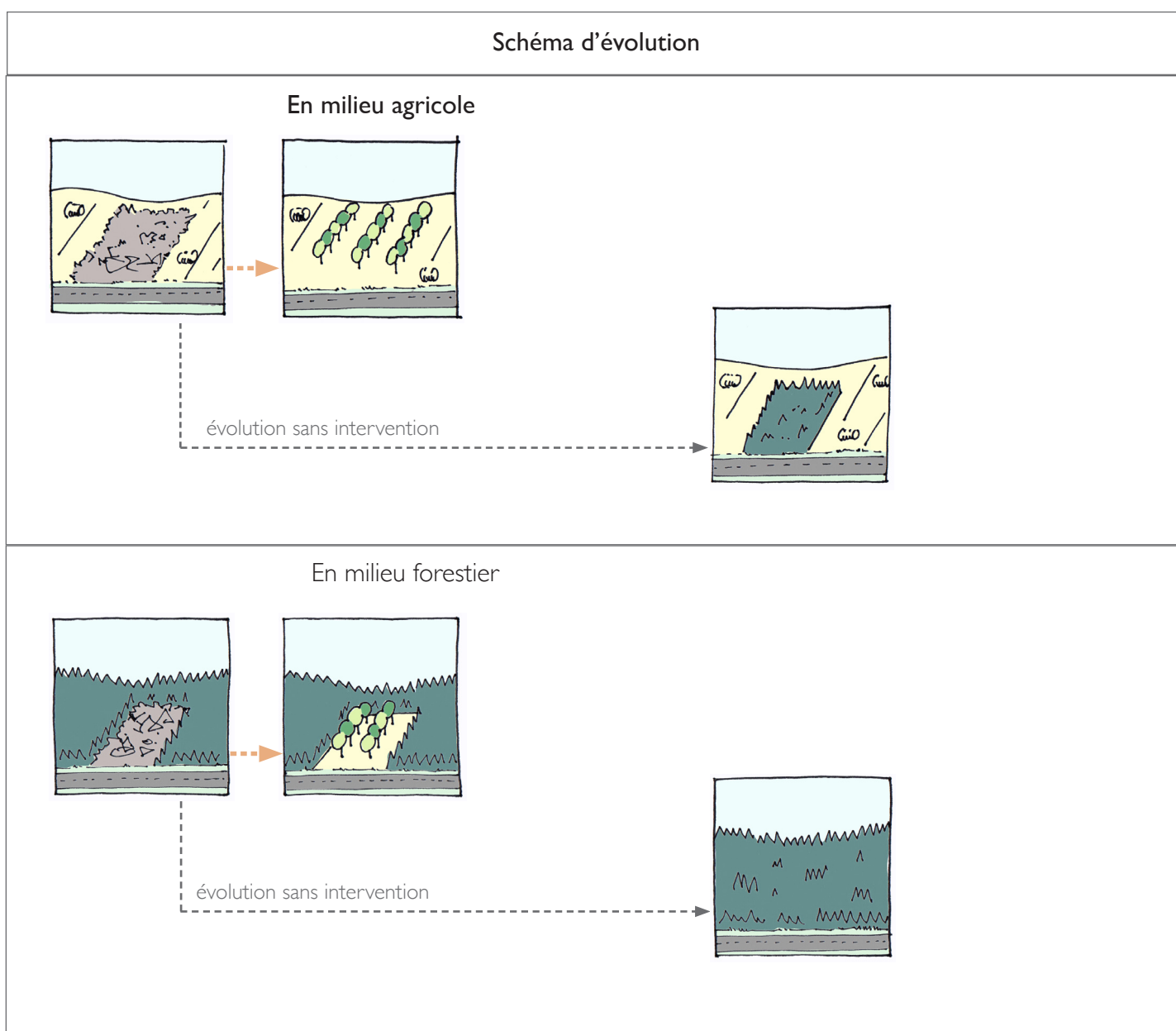
Atouts/inconvénients	Perspective d'évolution sans intervention
<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Aspect plus propre, entretenu et régulier + Souligne la structure des lots + forte visibilité de travail d'entretien + Contrôle de l'emprise de la haie + Donne une utilité productive à cet espace délaissé 	<p>Note :</p> <p>Si l'intervention agrosylvicole n'a pas lieu, la lisière pourrait s'épaissir naturellement, faute d'un entretien soutenu. Ceci diminuerait l'espace cultivable et fragiliserait l'agriculture sur cette parcelle. Celle-ci pourrait aussi faire l'objet d'un reboisement en épinettes.</p> <p>En milieu agricole, cette parcelle boisée créerait un milieu fermé isolé très marquant dans le paysage ouvert.</p>
<p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écran visuel au bout de 15 ans - Création d'un corridor visuel qui oriente la vue 	
<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Apporte une variété d'espèces végétales + Caractère jardiné et ornemental + Vivant et présence humaine affirmée + Diversification du paysage avec éléments verticaux + Donne une utilité productive à cet espace non-productif 	
<p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture visuelle - Corridor qui oriente et limite la vue 	

Installation d'un système de cultures intercalaires sur des terres en friches

Les systèmes de cultures intercalaires sont installés en priorité sur des terres en friche. En effet, celles-ci sont davantage menacées par le reboisement naturel ou volontaire de la parcelle si elles sont délaissées.

Que ce soit en milieu agricole ou forestier, l'installation des SCI sur des terres en friche apporte des atouts et des inconvénients communs :

Les apports spécifiques liés à l'installation des SCI sur des terres en friche, dans différents contextes paysagers



Atouts communs

- + Aspect entretenu, dynamique et productif
- + Réouverture de la vue, due à la présence des cultures entre les rangées d'arbres
- + Création de perspectives
- + Conservation de la présence arborée et/ou arbustive sous une forme cultivée et entretenue

Inconvénients communs

- Retour à un milieu maîtrisé et agricole là où le milieu sauvage s'était développé
- Succession d'en effet de fermeture puis de filtre des rangées d'arbres après 15 ans

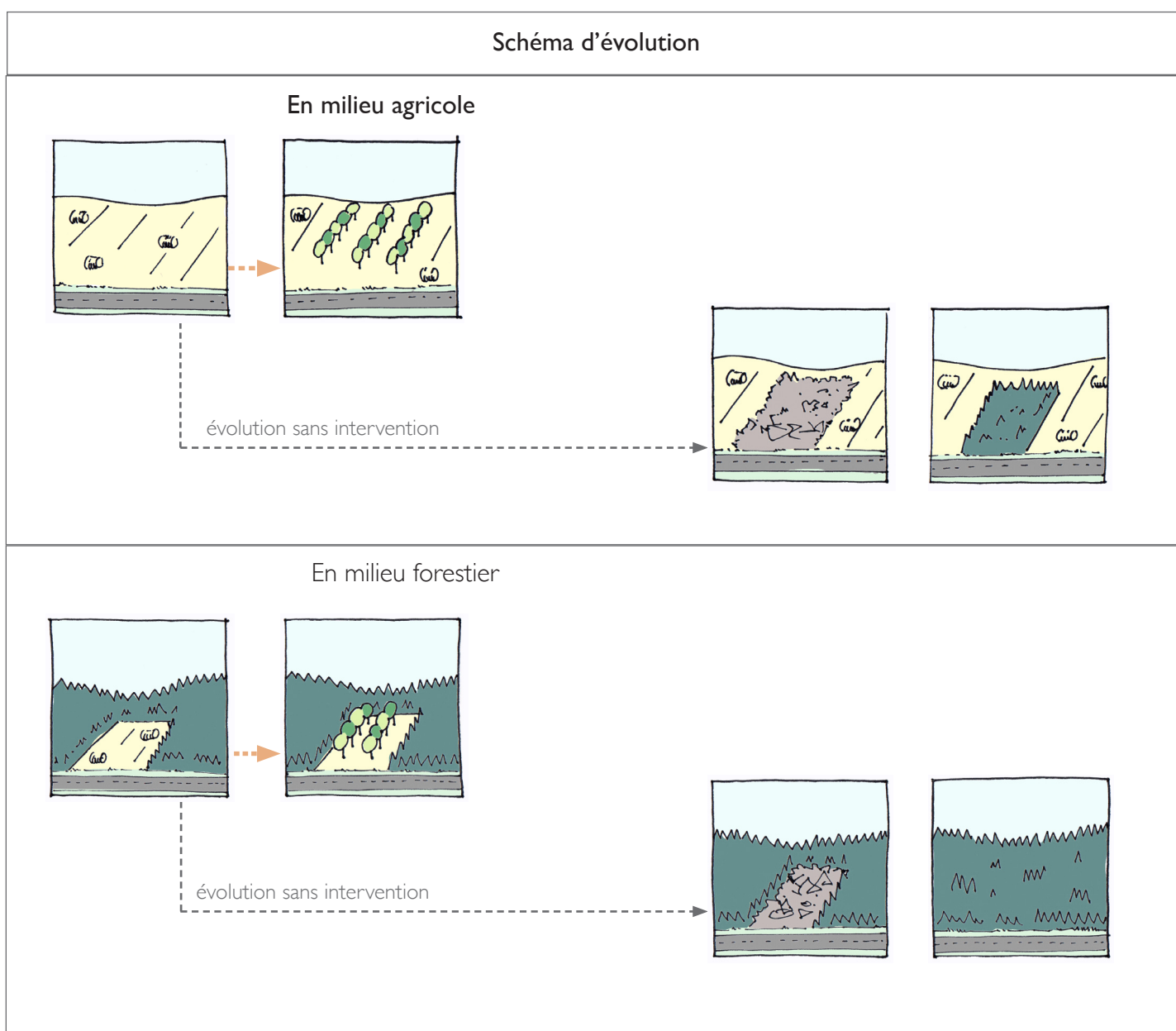
Atouts/inconvénients	Perspective d'évolution sans intervention
Atouts : <ul style="list-style-type: none">+ Rangées d'arbres intégrées à la culture de la parcelle dans sa longueur+ Maintien de la présence des arbres+ Remise en culture d'un espace délaissé	Note : <p>Si l'intervention agrosylvicole n'a pas lieu, la parcelle pourrait se reboiser naturellement ou faire l'objet d'un reboisement en épinettes à court terme.</p> <p>En milieu agricole, cette parcelle boisée créerait un milieu fermé isolé très marquant dans le paysage ouvert.</p> <p>En milieu forestier, cette parcelle boisée fermerait définitivement le milieu, créant une homogénéité forestière.</p>
Inconvénients : <ul style="list-style-type: none">- Retour à une forte présence de l'agriculture dans ce milieu	
Atouts : <ul style="list-style-type: none">+ Remise en culture d'un espace délaissé+ Aspect entretenu et productif marqué+ Création d'une clairière cultivée semi-ouverte en milieu boisé	
Inconvénients : <ul style="list-style-type: none">- Remise en culture d'un espace redevenu sauvage connecté avec la forêt	

Installation d'un système de cultures intercalaires sur des terres cultivées

Il arrive que les systèmes intercalaires soient installés sur des parcelles déjà cultivées. Soit que le propriétaire est intéressé à valoriser sa terre lui-même, soit qu'il est intéressé à monter un projet commun avec un agriculteur pour pérenniser l'aspect productif de sa terre.

Que ce soit en milieu agricole ou forestier, l'installation des SCI sur des terres cultivées apporte des atouts et des inconvénients communs :

Les apports spécifiques liés à l'installation des SCI sur des terres cultivées, dans différents contextes paysagers



Atouts communs

- + Apport d'une diversité d'espèces végétales agricoles et sylvicoles
- + Création de perspectives
- + Appui de l'aspect cultivé grâce à la régularité des rangées

Inconvénients communs

- Rompt une unité de paysages ouverts, sectionne l'espace
- Encadrement visuel entre les rangées d'arbres

Atouts/inconvénients	Perspective d'évolution sans intervention
<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none">+ Aspect ornemental de la sylviculture dans les parcelles agricoles+ Mise en valeur du travail agricole entre les rangées d'arbres	<p>Note :</p> <p>Si l'intervention agrosylvicole n'a pas lieu, l'agriculture continuera à façonner les paysages de ce milieu. Cependant, le contexte agricole actuellement en déprise met ces paysages agricoles en sursis. La parcelle n'est pas à l'abri de se reboiser naturellement ou de faire l'objet d'un reboisement en épinettes à moyen terme.</p> <p>En milieu agricole, cette parcelle qui se refermerait créerait un milieu fermé isolé, très marquant dans le paysage ouvert.</p> <p>En milieu forestier, cette parcelle qui se reboiserait fermerait définitivement le milieu, créant une homogénéité de milieu.</p>
<p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none">- Création de corridors visuels entre les rangées d'arbres- Section de l'espace panoramique	
<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none">+Lien entre forêt et champs, diminution de l'oppression de la forêt+ Souligne la présence humaine si la culture est une prairie (s'oppose à l'apparente inertie de la prairie qui pourrait être reboisée)	
<p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none">- Insertion de la composante arborée dans l'espace dans la clairière- Limitation de la vue à des corridors visuels dans un rare espace ouvert	

d - Changement de perception en fonction de la position du spectateur par rapport aux systèmes

Les systèmes agrosylvicoles offrent des paysages différents selon qu'on les regarde de loin ou de près, à vitesse plus ou moins lente.

De loin, ils s'apparentent plus à une «masse boisée», difficilement différenciable des reboisements. Un œil averti y verra cependant des nuances de couleurs, de feuillages, de hauteurs qui caractérisent sa diversité à côté de la monoculture des reboisements en épinettes.

À l'approche des parcelles de plantation, on distingue alors les «rangées» d'arbres. Le paysage est alors caractérisé par une succession de séquences rythmées par l'alternance de rangées d'arbres et de cultures entre celles-ci.

En face des parcelles, la vue est conduite par les rangées composées d'arbres vers des perspectives lointaines et régulières. Chaque espèce d'arbre est alors perceptible grâce à la distinction de ses caractéristiques singulières (port du houppier, forme de feuillage, etc.). Les cultures sont elles aussi plus visibles de proche. Les détails fleuris, les fruits dans les haies sont davantage appréciés.

On notera particulièrement que ces détails, de même que la perception des rangées sont des expériences beaucoup plus appréciables à l'échelle du promeneur et de l'habitant mitoyen que pour l'automobiliste, dont la vitesse de circulation est accélérée.

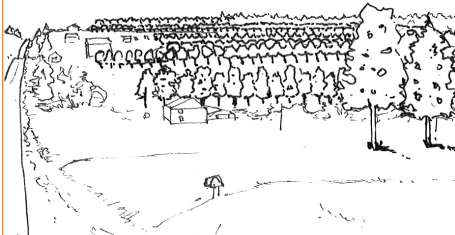
Bénéfices paysagers liés à l'angle d'approche

- + Apport d'une diversité d'espèces végétales agricoles et sylvicoles
- + Multiplication de l'expérience paysagère au fur et à mesure de l'approche des systèmes (masse, rangées, arbres)
- + Masse arborée au visuel sensiblement différent du reboisement monoculturel en épinettes
- + La perception plus fine des rangées d'arbres favorise une approche piétonne des plantations

Inconvénients paysagers liés à l'angle d'approche

- Moins bonne perception de la finesse de plantation depuis un point de vue éloigné
- Alignements moins perceptibles qui s'apparentent plutôt à une masse boisée
- Vu de loin, disparition des éléments paysagers entre les rangées d'arbres
- Réalité parcellaire des paysages uniquement visible depuis ses abords
- Effet «masse boisée» accentué depuis les points de vue panoramiques
- Perception succincte des rangées et des arbres dans un contexte de circulation automobile

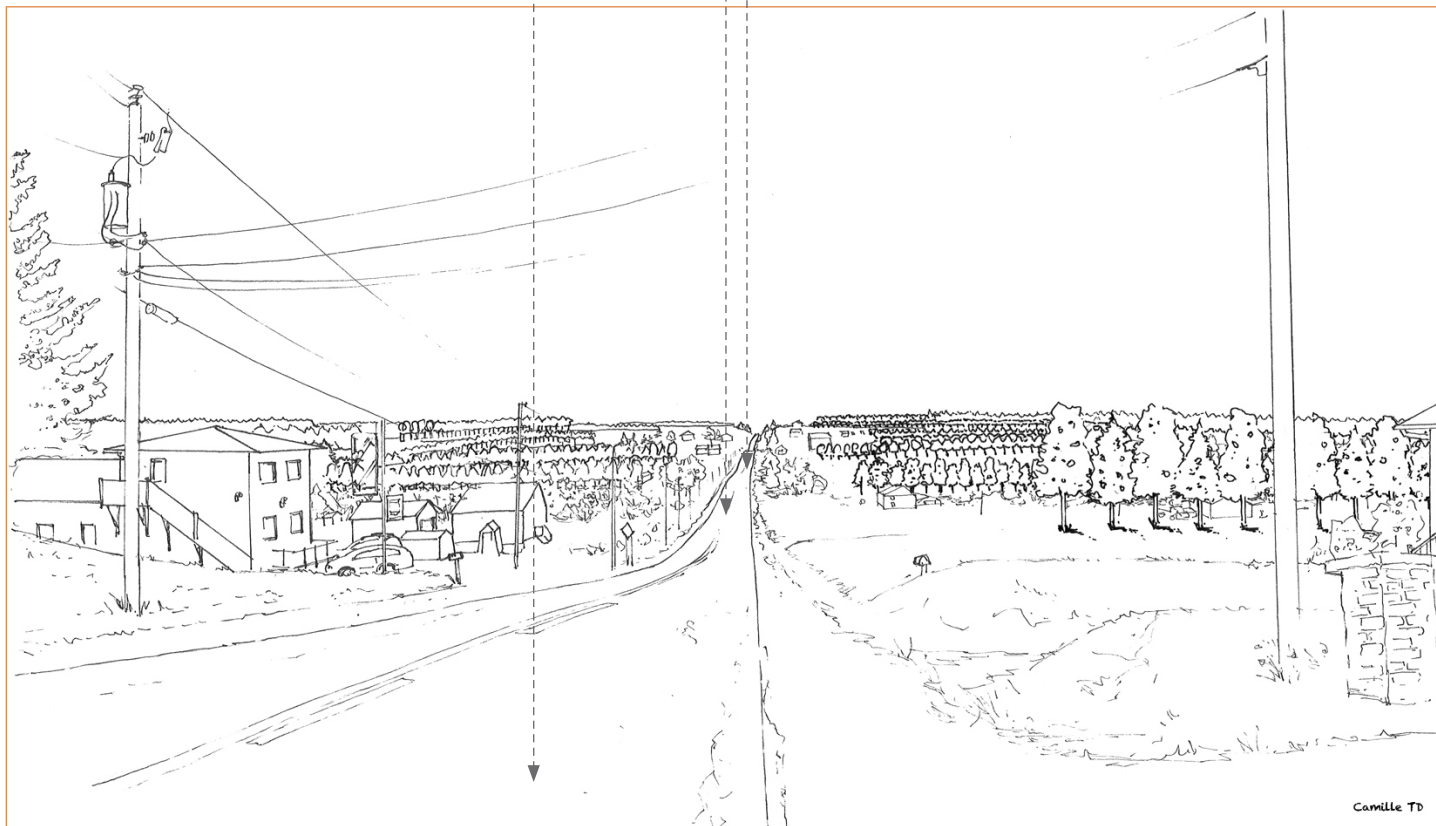
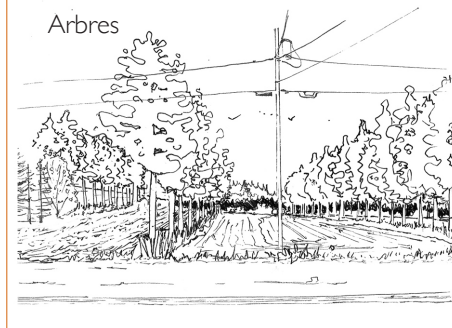
Masse boisée



Rangées



Arbres



Changement de perception des systèmes selon l'angle d'approche

2 - De nouvelles dynamiques paysagères

Comme la pratique agrosylvicole est nouvelle dans ce territoire, des questionnements apparaissent par rapport à son intégration dans les dynamiques paysagères du territoire. La prise en compte des changements paysagers apportés par ces aménagements dans un contexte global de dynamiques d'évolution du territoire permet d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements.

a - L'association des paysages agricoles avec les paysages sylvicoles

La question des arbres toujours plus présents

Comme nous l'avons vu dans le chapitre de présentation des paysages de cette région, les cultures agricoles ont lieu sur des parcelles distinctes des cultures forestières. Par ailleurs, les vues obliques prises d'avion montrent que les limites de lot n'étaient pas plantées autrefois. La présence de l'arbres dans les champs ne renvoie donc pas à une pratique locale ancienne.

Toutefois, des lisières (végétation arbustive de reconquête) se développent le long des lignes de lot depuis quelques décennies. C'est un graphisme qui marque le paysage et donne une certaine lisibilité des unités de lots qui composent l'espace rural cultivé. Cette présence ligneuse n'est pas «cultivée», mais plutôt tolérée puis subie une fois qu'elle s'est implantée «Souvent il y a des vieilles clôtures qui finissent en hart rouge et qui occupent 20 à 30 pieds dans le champ!» La présence des ligneux est alors perçue comme une intrusion non souhaitée de la végétation naturelle dans les champs. Elle renvoie une image négative de ces espaces, comme une perte de surface agricole, un envahissement «C'est un espace où ça ne produit plus?»



Lisières de Hart rouge qui marquent les lignes de lot entre parcelles fauchées

1 Georges, enquête adoption agriculteurs 2010, *op.cit*

2 Bernard, enquête adoption agriculteurs 2010, *op.cit*

Arbres isolés dans les pacages de Ti-Jean, à Cap-d'Espoir



Aussi, quelques grands pâturages de la région contiennent des arbres isolés et/ou des boisements, qui fournissent ombre et abri aux animaux. On constate donc une certaine présence de l'arbre dans les prairies cultivées ou pâturées, mais il ne s'agit pas de bois destiné à être récolté.

Une problématique se pose à l'issue de ces constats sur la présence des arbres en milieu cultivé :

L'installation des arbres dans le cadre d'aménagements agrosylvicoles ne conduit-elle pas à une accentuation de la présence des arbres et de l'effet de fermeture?

Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette problématique :

Tout d'abord, les arbres installés dans le cadre des aménagements agrosylvicoles présentent un effet entretenu contrairement à une végétation de type spontané. Leur destination est la production de bois de qualité. Les arbres sont espacés de la même distance entre eux et sont entretenus «Les arbres plantés feront l'objet d'un entretien soutenu pour atteindre les objectifs de production de bois de qualité. En particulier, il faut prévoir des travaux de désherbage et de taille (formation et élagage), ainsi que des protections contre les ravageurs. Les arbres présentant des défauts pourront être



Reprise de lisière en Hart rouge avec une haie agrosylvicole de Pins blanc et de Chênes rouges



Photographies de Bertrand Anel

supprimés lors d'éclaircies. Des remplacements sont envisageables¹. Les arbres qui dépérissent sont recépés ou remplacés dans le cadre de la recherche de rendement. On voit donc qu'il s'agit d'une sylviculture intensive.

Qui plus est, dans le cadre d'un lieu habité, les plantations donnent un caractère «jardiné» à l'agriculture. Les arbres aux essences variées² apportent une diversité de formes, de textures et de couleurs aux cultures. Entre les arbres, des espèces arbustives sont envisageables dans le cas des haies, apportant leur caractère fleuri et fruitier. L'alignement, la taille caractéristique et l'entretien visible des rangées d'arbres rapproche cette sylviculture de l'entretien ornemental des jardins. Les cultures quand à elles, bénéficient d'une installation favorisant leurs conditions de croissance, telles que le drainage, le chaulage et l'épandage de résidus marins. Une rotation des cultures est envisagée, de manière à ne pas épuiser les sols. Nous voyons donc que l'ensemble de ces conditions favorise une bonne intégration de ces aménagements à proximité des milieux habités, pour le caractère ornemental et entretenu qu'ils offrent.



Systèmes de cultures intercalaires dans une propriété privée et sur les terrain d'une coopérative de solidarité Les Bio-Jardins
Photographies de Bertrand Anel

1 Fiche 2 Labo
2 voir § II-C-2-a

D'autre part, la présence des arbres dans les parcelles cultivées peut apporter des bénéfices environnementaux au milieu, de même que favoriser certains avantages cultureux. Ceux-ci font l'objet d'une analyse et d'une documentation à partir des aménagements déjà installés. Un autre aspect est lié à la présence de nombreux ruisseaux. Le réseau hydrographique traverse de nombreuses terres, occasionnant parfois des départs de friche, puis l'abandon de certaines portions des terres cultivées. Si autrefois les bêtes allaient paître dans les pentes de ruisseaux afin de laisser libres les terres cultivables, les polémiques sanitaires et environnementales qui tournent aujourd'hui autour de l'accès des bêtes aux cours d'eaux¹ amènent certains propriétaires à repenser ces espaces humides. Au lieu de perdre le potentiel cultural de ces rives, les propriétaires peuvent envisager de planter des arbres. Cela donne des avantages sylvicoles, par la production de bois de qualité; des avantages agricoles, par la production d'ombrage et d'abri pour les bêtes; des bénéfices environnementaux, par la protection des milieux aquatiques et enfin, des bénéfices paysagers, par l'image diversifiée de l'agriculture et la lisibilité du passage des ruisseaux dans les parcelles.

Comme nous venons de l'évoquer, l'agrosylviculture donne une nouvelle image de l'agriculture créée de nouveaux motifs paysagers. Le soulignement des ruisseaux est un exemple, les systèmes de cultures intercalaires en sont un autre parmi une variété de configurations possibles. Dans le cas de l'agrosylviculture, la présence des arbres dans les parcelles cultivées est volontaire, résultant d'un aménagement prévu à des fins de récolte de bois de qualité. En ce sens, il s'agit d'une pratique innovante, qui apporte ses propres motifs aux paysages de la région. Cela est intéressant dans la mesure où le diagnostic des paysages démontre que les paysages agricoles et forestiers tendent à se simplifier. Certains agriculteurs pensent qu'avec l'agrosylviculture, « le terrain prend de la valeur, le coup d'oeil est mieux²».



Plantation en bordure de ruisseau à Cap d'Espoir

¹ <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1187633012571&lang=fr>, consulté le 17 avril 2012.

² François, enquête adoption agriculteurs 2010, *op. cit.*

La possible baisse de visibilité de l'agriculture

Les paysages agricoles de la région sont façonnés par certaines pratiques qui offrent des vues lointaines à travers le paysage telles que les prairies fauchées (appelées champs) et les pâturages (appelés pacages). Les arbres peuvent masquer des portions de paysages situés en arrière-plan. L'effet de la croissance des arbres des aménagements agrosylvicoles est important à prendre en compte dans la mesure où la visibilité peut être relativement restreinte après 15 ans.

Une problématique liée à l'ajout d'arbres en plein champ se pose :

L'aménagement de cultures agrosylvicoles ne conduira-t-elle pas à une perte de visibilité de l'agriculture?

Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette problématique :

En premier lieu, il est bon de considérer ce qui a été documenté plus haut au sujet de la position de l'observateur et des effets liés à la croissance des arbres qui influent sur la perception des aménagements agrosylvicoles. Ils démontrent que l'agriculture pratiquée entre les rangées d'arbres est perceptible à proximité des parcelles, mais aussi depuis des points de vue moyennement éloignés, lorsque les arbres sont devenus grands. Qui plus est, les quinze premières années de croissance permettent la vue lointaine au-dessus des houppiers, vue qui peut être retrouvée après 25 ans, entre les troncs d'arbres élagués pour la mise en valeur de leur bille de bois.

Ensuite, on peut considérer que les bénéfices de la complantation vont permettre de meilleurs rendements agricoles et leur visibilité. Cela va se traduire par des cultures au bel aspect, mais aussi par un nombre de balles de foin plus élevé sur les parcelles¹. Ce potentiel accru des parcelles pourrait conduire à la possibilité de faire deux récoltes dans l'année (une en juillet, puis une autre fin Août), ce qui induit une plus grande présence de l'agriculteur sur la terre et donc une visibilité des activités agricoles accentuée.



Récolte de foin dans un système intercalaire à Saint-Isidore

¹ unité de récolte utilisée par le Laboratoire rural pour mesurer les rendements fourragers

Enfin, la contractualisation proposée par le Laboratoire rural entre un propriétaire et un agriculteur pour la mise en place des aménagements, leur entretien et la culture de la parcelle permet la stabilisation de la pratique agricole pendant 10 ans, voire plus¹. Cela veut dire que l'entente signée entre le propriétaire d'une terre et un agriculteur permet de garantir que cette terre sera cultivée au moins les dix premières années de la mise en place de l'aménagement. Cette durée est non-négligeable dans le contexte actuel de déprise agricole et peut être susceptible de relancer l'activité. Comme les arbres ont un potentiel de croissance de 60 ans, on peut penser que les terres pour lesquelles il y a eu un drainage et un amendement fertile se seront montrées suffisamment productives pour que l'agriculteur ou un de ses repreneurs soit intéressé à pérenniser ce potentiel. On peut donc considérer que même si l'agriculture perd de sa visibilité en arrière-plan d'une rangée d'arbres et d'arbustes, elle reste malgré tout présente et qui plus est «encouragée à rester présente» grâce à cette contractualisation.



Propriétaire et agriculteur signent une entente de 10 ans
pour remettre en valeur une parcelle
Photographie de Bertrand Anel

¹ Anel, B. 2009. *De la multifonctionnalité ... et réflexions*, op.cit.

L'aspect relativement intensif des paysages agrosylvicoles

Les rangées d'arbres cultivées dans le cadre des aménagements agrosylvicoles ont une allure très ordonnée. On pourrait les comparer aux reboisements monospécifiques en épinettes qui ont un aspect «industriel». Effectivement, les systèmes agrosylvicoles sont des systèmes de cultures «intensifs», de par une recherche de rendement et d'efficacité des cultures qu'elles soient agricoles et sylvicoles. Cela conduit effectivement à des paysages fortement structurés et cultivés (entretenus).

La problématique suivante est liée à l'aspect intensif de ces productions :

L'aménagement de cultures agrosylvicoles n'offre-t-il pas un paysage un peu trop intensif?

Cette problématique trouve plusieurs réponses:

Nous avons vu que les aménagements agrosylvicoles semblent bien s'intégrer dans un milieu habité, pour le caractère ornemental et entretenu des alignements (diversité de formes et de couleurs, entretien, etc.). L'histoire des jardins montre à quel point l'alignement est utilisé dans l'aménagement des parcs et des domaines depuis des siècles.

Par rapport au reboisement, les alignements agrosylvicoles offrent une plus grande diversité d'espèces. Cet aspect apporte plusieurs qualités esthétiques. Notamment en termes de diversité de couleurs, luminosités, textures, mais aussi en terme de saisonnalité. Certaines espèces sont caduques (mélèzes, Chêne à gros fruits, frênes, Orme d'Amérique, etc.), d'autres sont persistantes (pins), le chêne rouge lui est marcescent, gardant ses feuilles jusqu'à ce que de nouvelles repoussent. Ces caractéristiques donnent une certaine dynamique aux paysages contrairement aux reboisements monospécifiques.

La possibilité de planter des arbustes à petits fruits (aronia, amélanchier, sureau, etc.) atténue l'effet des rangées d'arbres aux troncs élagués en apportant une présence végétale plus basse et diversifiée. La production de petits fruits demande des soins particuliers qui amènent le propriétaire à passer du temps dans les rangées plantées. La cueillette des fruits apporte aussi un caractère vivant, par la présence des récoltants. La plantation d'arbustes crée des habitats pour la faune utile (espèces prédatrices des ravageurs), apportant ainsi une diversité faunistique. On voit que cela donne un caractère vivant lié à la diversité des ressources et à leur entretien soutenu, loin de l'aspect intensif, voire industriel des reboisements monospécifiques en épinettes.

L'étude de ces trois problématiques liées à la présence plus accrue de l'arbre, à la perte de visibilité de l'agriculture et à l'aspect intensif des aménagements agrosylvicoles, montre que les paysages



Caractère ornemental des alignements de sureaux en Fleurs à Val-d'Espoir
Photographie de Bertrand Anel

de l'agrosylviculture ont aussi des défauts.

Toutefois, nous voyons que cette nouvelle alternative offre des compensations intéressantes par rapport au contexte actuel de déprise agricole et de reboisement monospécifique qui se généralise.

b - De l'échelle de la parcelle à celle du territoire

L'aménagement de parcelles agrosylvicoles amène des changements dans les paysages du territoire. Nous avons vu que certains propriétaires et certains agriculteurs se sont engagés pour la mise en place de ces projets. Si de tels choix sont individuels (intérêt ou non), leurs effets sur les paysages du territoire existent. Nous l'avons vu à travers des notions de point d'observation, d'effets de croissance des arbres dans le temps, de composition des rangées d'arbres, etc. Les changements paysagers peuvent aussi être perçus de manière plus générale à travers une redistribution des parcelles agricoles dans le territoire, une prise en compte de certains aspects pour privilégier une présence agrosylvicole plutôt qu'une systématisation du reboisement. Enfin, nous verrons comment la propriété privée des terrains peut être mobilisée dans l'optique d'un projet de développement territorial de type agrosylvicole.

La possible redistribution des espaces cultivés dans le territoire

Dans le cadre d'aménagements agrosylvicoles, on peut se questionner quant à la redistribution des secteurs agricoles dans le territoire. Nous avons vu que les agriculteurs de ce secteur parcourent beaucoup de territoire pour subvenir aux besoins fourragers de leur élevage. Les rendements de chacune des terres sont relativement faibles, mais le grand nombre de parcelles pour le peu d'agriculteurs encore actifs sur le territoire expliquent ce phénomène de cueillette extensive au détriment d'une recherche de qualité fourragère. Les rendements suscités par les installations agrosylvicoles (drainage, chaulage et épandage de résidus marins) risquent d'influer sur cette dynamique. Tandis que ces terres agrosylvicoles permettraient de produire un foin de meilleure qualité, il ne serait plus nécessaire d'aller faucher le foin des prairies les plus éloignées des fermes. Ainsi, on peut craindre que ces terres éloignées ne perdent leur vocation agricole rapidement, faute de repreneurs agricoles à proximité. Dans cette dynamique, la friche pourrait s'y développer ou bien ces terres pourraient être reboisées en épinettes. Cela amène la problématique suivante :

L'agrosylviculture ne va-t-elle pas conduire à une redistribution des terres cultivées, où l'agriculteur privilégiera celles qui sont le plus proche des fermes au détriment des terres éloignées?

Plusieurs facteurs permettent de répondre à ce questionnement:

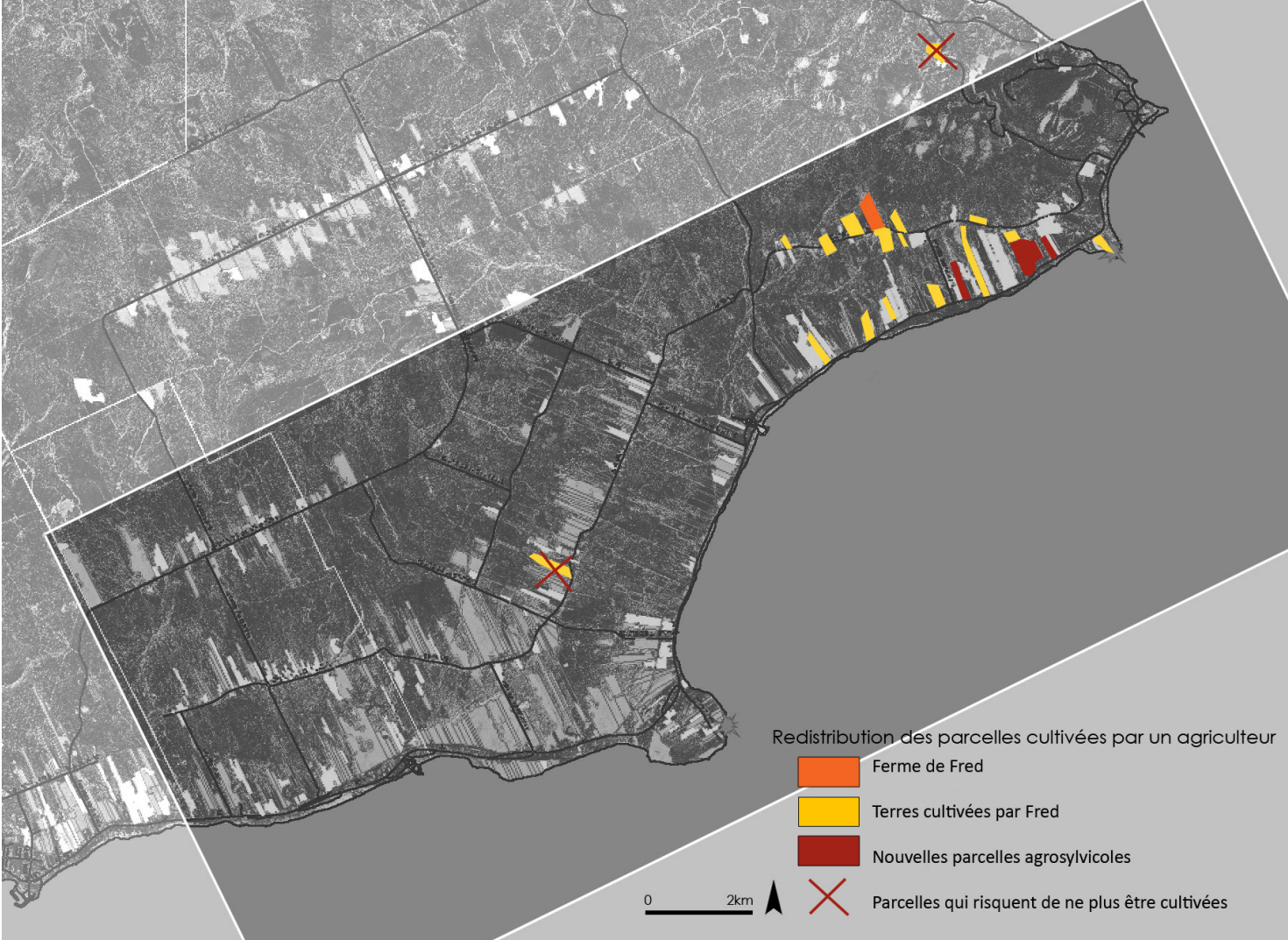
Il est vrai que les rendements escomptés à la suite de la mise en place de aménagements pourraient conduire à une certaine redistribution des terres cultivées, qui risquent de se concentrer autour des fermes. Cependant, il ne faut pas considérer l'agriculteur comme un «jardinier de l'espace rural». Sa vocation est la production agricole, en l'occurrence des veaux de boucherie, nourris au pâturage et au foin l'hiver. Il convient de comprendre que l'aspect paysager des champs n'est une considération que de second ordre dans cette optique avant tout agricole. Cette redistribution des terres cultivées autour des fermes est donc bénéfique pour l'agriculteur, qui gagne du temps en concentrant son action sur un territoire plus restreint.

Cependant, comme l'intérêt conjoint des propriétaires et des agriculteurs est requis pour la mise en place des parcelles agrosylvicoles, ceux-ci peuvent décider ensemble d'aménager certains terrains ailleurs qu'à proximité de la ferme agricole. L'enquête d'adoption auprès des propriétaires et des agriculteurs a révélé que les trois premières motivations des propriétaires à installer des systèmes agrosylvicoles (sur huit choix possibles) sont 1- l'aménagement et l'esthétique de la ferme, 2- le maintien de la vocation agricole de la terre, 3 la participation au paysage collectif. Pour les agriculteurs, les trois principales motivations sont 1- l'aménagement et l'esthétique de la ferme, 2- la protection des terres et des animaux, 3- la participation à des essais, la quatrième étant «la participation au paysage collectif». Dans les réponses spontanées des agriculteurs, plusieurs mentionnent l'apport esthétique de ces aménagements «ça fait beau pour les touristes», «ça fait propre et plus beau», «ça améliore le terrain, le terrain prend de la valeur, le coup d'oeil est mieux». Une seule réponse mentionne le rapprochement des terres. Nous voyons que les valeurs locales de l'agriculture vont au-delà du critère fonctionnel, s'intéressant également aux valeurs esthétiques et économique liés à ces aménagements.

Dans une dynamique où certains agriculteurs cultivent beaucoup de parcelles à faible rendement parsemées sur l'ensemble du territoire, une relocalisation des terres liée aux aménagements agrosylvicoles peut appuyer des concentrations de terres agricoles existantes, voire en créer d'autres en leur redonnant leur plein potentiel de production. Cela peut contribuer à créer des noyaux d'activité agricole à certains endroits et rendre cette activité plus visible en raison des rendements accrus. Cette concentration de parcelles agrosylvicoles donnerait une meilleure lisibilité des paysages de l'activité agricole et participerait à créer de nouveaux lieux attractifs grâce à l'aspect entretenu des terres cultivées. Tandis que les agriculteurs retrouvent le potentiel agricole de certaines terres, les propriétaires de parcelles anciennement peu valorisées retrouvent un cadre de vie composé des paysages entretenus et la valeur économique d'une terre cultivée.

L'une des vocations du Laboratoire rural Agroforesterie et paysage étant de mettre en place des sites à des fins de démonstration, la création de ces noyaux d'activité agricole peut servir de site d'évaluation pour d'autres acteurs du territoire souhaitant valoriser leurs terres. La vision de ces nouveaux paysages créés par l'agrosylviculture peut être vecteur d'une prise de conscience par rapport à l'usage des terres et des paysages ainsi façonnés. Les sites aménagés sont aussi des lieux privilégiés pour observer et évaluer les changements paysagers amenés par la pratique agrosylvicole, au regard de l'amélioration du cadre de vie visée par le Laboratoire rural.

1 respectivement Alcide, Frédéric et François lors de l'enquête d'adoption auprès des agriculteurs en 2010, *op.cit.*



Redistribution des parcelles cultivées par un agriculteur
À partir d'une carte réalisée par le Laboratoire rural



Visite de site et échange de savoirs entre domaines d'expertises

L'éventuelle concurrence avec la pratique du reboisement

L'agrosylviculture est une option de cultures envisageable sur des terres agricoles ou en friche peu avancée. Sachant que le reboisement monospécifique est actuellement pratiqué dans tous types de milieux, il est probable que l'agrosylviculture soit perçue comme un aménagement concurrent à cette pratique sur certaines parcelles. Cette concurrence est aussi perceptible dans la mesure où elle fait appel à une expertise sylvicole particulière, très différente de l'expertise liée au reboisement monospécifique en épinettes. Des savoir-faire techniques doivent être acquis pour permettre aux techniciens forestiers de la région d'opérer sur ce genre d'aménagements. Dans ce cadre, on peut poser la problématique suivante :

Par rapport à un contexte de reboisement monospécifique systématique dans la région, l'agrosylviculture ne représente-t-elle pas une activité concurrente pour certains espaces?

Ces deux activités n'envisagent pas les changements paysagers qu'elles amènent de la même façon et pourraient conduire à des secteurs de projet différenciés pour chacune des deux pratiques. La pratique du reboisement monospécifique ne semble pas intégrer le critère paysager dans ses démarches. Cela conduit à des situations dont la qualité paysagère reste à démontrer (proche des habitations, proche des entrées de village tel qu'à Percé). Dans le cadre du Laboratoire rural, la question du paysage tient une place prépondérante, à travers l'hypothèse que cette pratique pourrait apporter une plus-value paysagère au cadre de vie des habitants du territoire. L'évaluation paysagère des aménagements agrosylvicoles doit aboutir à la formulation de recommandations pour une intégration de qualité de la pratique dans les dynamiques paysagères de ce territoire. D'ores et déjà, nous avons pu noter l'effet jardiné des aménagements agrosylvicoles aux abords des jardins résidentiels. Nous avons aussi vu que la prise en compte des points de vue d'observation des systèmes agrosylvicoles depuis l'extérieur du site d'aménagement est un aspect important dans une vision de projet de développement territorial de type agrosylvicole. De manière générale, ces aménagements offrent des variables paysagères (saisons, espèces utilisées, type de plantation, etc.), un entretien sylvicole et agricole qui semblent améliorer les paysages de notre territoire d'étude si certains critères sont pris en compte. La planification de ces aménagements pourrait donc s'appuyer sur un choix de secteurs qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants, soit en milieu relativement habité ou passager.

La question de la valorisation du patrimoine individuel par rapport au paysage collectif

Nous avons vu que l'installation des aménagements agrosylvicoles est conditionnée par un contrat conclu entre un propriétaire de terres et un agriculteur (dans les cas où le propriétaire n'est pas agriculteur). Dans ce cadre, les paysages agricoles dépendent à la fois de l'intérêt des propriétaires, des agriculteurs et de chacun de ces contrats.

La problématique suivante se pose :

Le contexte de propriété individuelle des terres ne nuit-il pas à une vision collective et transversale d'un projet de développement territorial de type agrosylvicole?

Reboisement proche des habitations, Route 132 à l'Anse à Beaufile



Nous avons vu que la question du paysage est évoquée à travers les réponses des propriétaires et des agriculteurs qui ont été rencontrés pour l'enquête d'adoption menée en 2010 par le Laboratoire rural. La notion de paysage est amenée à l'échelle de la parcelle «l'aménagement et l'esthétique de la ferme» et à l'échelle du territoire «la participation au paysage collectif» et recueille de bonnes appréciations. C'est donc un aspect sensible qui semble être une valeur partagée par ces acteurs, conscients de l'impact paysager sur le territoire de leurs choix individuels.

D'autre part, dans le cadre de la prise en compte du caractère multifonctionnel des territoires ruraux, les acteurs de l'aménagement et du développement du territoire sont de plus en plus amenés à se concerter. L'aménagement de parcelles agrosylvicoles, associant arbres et cultures, devrait être un outil illustrant cette concertation d'acteurs privés, experts et décideurs. En ce sens, la médiation est vue comme un moyen à mettre en oeuvre afin d'aider le processus de réflexion, de questionnement et de prise de décision de chacune des sphères impliquées dans la démarche. Ces acteurs peuvent être le propriétaire qui souhaite mettre en valeur sa terre, l'agriculteur qui sera associé à la culture de la parcelle, les acteurs de l'aménagement qui orientent et aident à la mise en place de la démarche dans un cadre de développement du territoire et les sylviculteurs qui offrent leur expertise sylvicole au projet. Le contexte de propriété individuelle des lots et de la valorisation de ce patrimoine individuel amène la question du paysage sous l'angle du cadre de vie comme patrimoine collectif vécu et perçu par tous. Le paysage peut être utilisé comme un outil de réflexion et de débat, mis au service du projet agrosylvicole.

Visite des élus sur un aménagement agrosylvicole



C - L'enquête des perceptions auprès de la population

Dans le cadre du Laboratoire rural, certains acteurs ont été interrogés lors d'enquêtes d'adoption menées en 2010 et en 2011. C'est le cas des agriculteurs, des propriétaires, des forestiers, des conseillers en grandes cultures et des élus. Ces acteurs ont eu à évaluer l'agroforesterie sous plusieurs angles (production, rentabilité...) et le paysage ne représente pour eux qu'une de ces facettes.

L'enquête des perceptions est envisagée pour recueillir l'avis de la population à propos des nouveaux paysages façonnés par la pratique agrosylvicole. On s'intéresse particulièrement à ce groupe d'acteurs du territoire car il est intéressant de croiser le regard paysagiste avec le regard des personnes qui vivent les paysages au quotidien. On entend par «population» un ensemble d'utilisateurs formé par les résidents, les villégiateurs et les touristes.

I - Les objectifs de l'outil d'enquête des perceptions

L'enquête menée auprès de la population devrait apporter des réponses à des questions qui peuvent être regroupées en deux axes :

Validation ou reformulation des enjeux paysagers (Axe 1)

Évaluation de la plus-value des paysages agrosylvicoles en comparaison avec les paysages de l'agriculture, du reboisement et de l'abandon à la régénération naturelle de la forêt.(Axe 2)

a - Révéler les enjeux paysagers perçus par la population

Le premier axe vise la confrontation du regard paysagiste avec celui de la population pour les trois grands enjeux révélés par le diagnostic des paysages, soit un enjeu d'ouverture, un enjeu de diversité et un enjeu d'identité.

b - Évaluer l'intérêt paysager de l'agrosylviculture

Le second axe a pour objectif de tester l'hypothèse de la plus-value que pourrait apporter la mise en place de l'agrosylviculture.

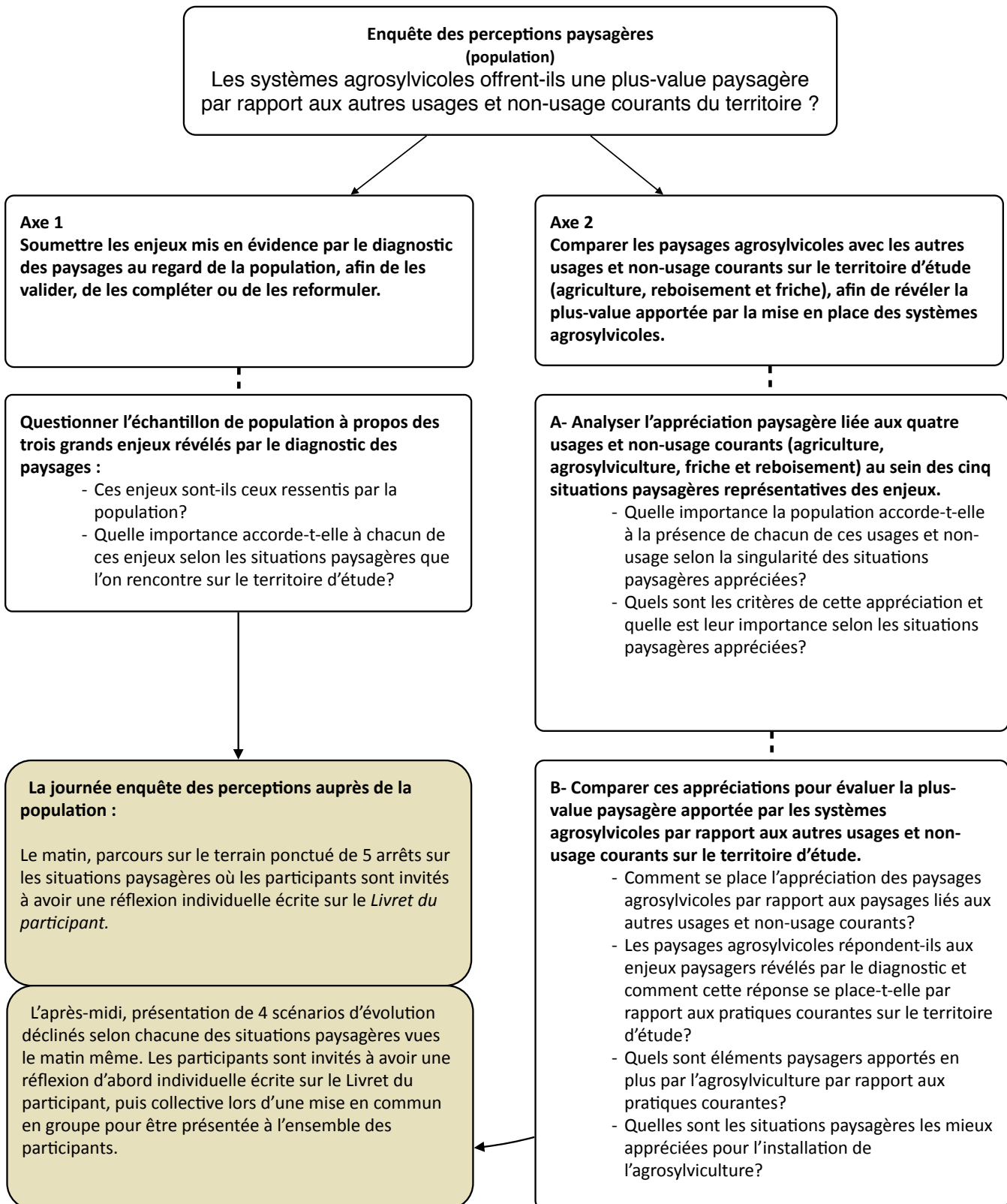
Pour cela, deux temps sont envisagés:

En premier lieu, on s'intéresse à analyser l'appréciation paysagère liée aux quatre usages présents sur le territoire (agriculture, friche, reboisement et agrosylviculture) au sein de situations représentatives des enjeux paysagers révélés par le diagnostic.

En second lieu, on s'intéresse à comparer ces appréciations pour évaluer la plus-value paysagère apportée par les systèmes agrosylvicoles par rapport aux autres usages courants sur le territoire d'étude.

La synthèse suivante détaille l'information recherchée à travers ces deux axes de questionnements.

Synthèse de la méthodologie d'enquête des perceptions paysagères auprès de la population



2 - Mise en oeuvre de l'enquête des perceptions

Cette partie aborde des aspects techniques et méthodologiques de la mise en oeuvre de l'enquête. On y trouvera une caractérisation du type de données recherchées ainsi que leur traitement, une formule générale de l'enquête et du questionnaire soumis aux participants, puis une description de l'échantillonnage de population visé et enfin une explication de l'ensemble des supports d'illustration et d'écriture utilisés durant la journée d'enquête.

a - Type de données et de traitement de données

Au vu du caractère sensible de l'appréciation paysagère d'un site ou d'une pratique, et du temps limité imparti à cette démarche au sein de l'échéancier d'action du Laboratoire rural, il a été choisi de privilégier une approche qualitative-indicative pour l'enquête des perceptions. Malgré les limites de ce type d'approche (notamment en termes de quantification, de typologie, de représentativité, etc.), cela permet de faire émerger plus librement les différents regards et perceptions à travers un type d'enquête relativement ludique. Certaines informations quantitatives seront tout de même abordées, à travers des demandes de notation d'appréciation et de classement. La compilation des réponses permettra alors d'obtenir des données quantitatives qui pourront indiquer une tendance de pensée. La mise en relation de ces données quantitatives, avec les données qualitatives permettra d'appuyer les constats sur des chiffres, tout en les teintant de la couleur des témoignages formulés par les gens.

La recherche de facilité de mise en oeuvre et d'exportabilité de la démarche a conduit à privilégier la création d'un questionnaire et d'une analyse des réponses manuels et un nombre restreint de participants. Dans notre cas, l'utilisation de tableurs «Numbers™» (logiciel Apple™ équivalent à Excel™) a permis de compiler les données et de dresser des tableaux automatisés pour faire quelques calculs statistiques simples. La moyenne et l'écart-type ont été utilisés pour quantifier certaines réponses, ce qui ne nécessite pas d'avoir connaissance des logiciels d'enquête payant tels que QDA miner™, AtlasTi™ et Nvivo™.

Les questions sont les mêmes pour les cinq situations paysagères observées, afin de pouvoir comparer les critères d'appréciation de ces paysages et l'importance accordée à chacun d'eux sur la base d'une évaluation commune.

L'enquête menée auprès de la population devrait apporter trois réponses qui permettront de mesurer l'appréciation des changements apportés par les aménagements agrosylvicoles, soit la caractérisation des enjeux paysagers perçus par la population, l'appréciation de chacun des usages et non-usage du sol présents dans l'espace rural étudié et les préférences d'usage ou de non-usage des sols exprimées pour chacun des paysages observés.

Pour des raisons de simplification des questions et de facilité de compréhension, le terme de friche a été préféré à «régénération naturelle de la forêt», expression peu usitée dans le territoire malgré la connotation moins péjorative de cette dernière expression.

b - Formule générale de l'enquête et du questionnaire

L'aspect accessible et ludique de l'enquête avec les participants est une préoccupation majeure afin de susciter l'intérêt pour l'expérience et faciliter leur participation. Une diversité d'activités est donc recherchée. La formule de l'enquête combine donc : une activité de terrain, des temps de réflexion individuelle et des temps de réflexion collective. De plus, il faut prévoir l'usage d'outils illustrés au contenu accessible. Compte tenu du manque de références en matière de taux de participation à ce type d'enquête dans un contexte similaire, le déroulement des activités sur une même journée est retenu, afin de s'assurer de la participation des personnes à l'ensemble des étapes.

L'enquête se déroule sur une journée divisée en deux temps, soit : la matinée, vouée à l'activité de terrain pour parler des paysages actuels ; L'après-midi, vouée à l'activité participative pour parler des paysages de l'avenir.

Parcours de l'enquête pour observer les paysages d'aujourd'hui
À partir d'une carte réalisée par le Laboratoire rural



Programme de la journée d'enquête

Une présentation générale du Laboratoire rural et des objectifs de l'enquête est envisagée en début de journée pour spécifier l'orientation paysagère des réponses attendues de la part des participants

Le premier temps de l'enquête consiste à emmener les participants sur le terrain afin de savoir si les enjeux révélés par le diagnostic des paysages sont ressentis par la population et quelle importance elle accorde à chacun de ces enjeux selon les situations paysagères rencontrées. Ainsi, un parcours en autobus ponctué de cinq arrêts sur les situations paysagères retenues par le diagnostic est envisagé pendant la matinée. Un livret du participant dans lequel se trouvent des questions paysagères est distribué à chacun des participants qui le remplira individuellement à chaque arrêt. Ce parcours dure environ 3 heures.

Un repas est offert aux participants sur l'heure du midi. Il favorise une ambiance décontractée et peut contribuer à briser la glace entre les participants en prévision des activités suivantes.

Le second temps de l'enquête consiste à comparer les paysages liés aux quatre usages et non-usage (agriculture, abandon à la régénération naturelle de la forêt, reboisement et agrosylviculture) déclinés selon les cinq situations paysagères retenues et à évaluer l'éventuelle plus-value paysagère apportée par les systèmes agrosylvicoles par rapport aux autres usages courants sur le territoire d'étude.

Des dessins de chacune des situations paysagères vues le matin et leur déclinaisons selon les quatre grandes tendances d'usage sont distribuées et servent de support à une

réflexion individuelle puis collective. L'effectif des participants est divisé pour former cinq tables de réflexion, chacune ayant à travailler sur l'une des cinq situations paysagères.

Tout d'abord, chaque participant compare individuellement les quatre scénarios d'évolution du paysage de sa table de travail. Il est invité à exprimer ce qu'il aime ou qu'il n'aime pas dans chacun des scénarios et à justifier ce choix personnel dans son livret personnel.

Ensuite, une mise en commun est organisée entre les participants d'une même table afin de créer une discussion autour des éléments partagés ou qui suscitent des différents. Ils sont invités à révéler jusqu'à 3 éléments positifs et 3 éléments négatifs qui les rassemblent le plus, pour les présenter à l'ensemble des participants.

Enfin, à la vue des présentations de chaque table de travail, les participants sont invités à donner leur point de vue individuellement dans leur livret personnel. Cette dernière étape est une manière pour l'ensemble des participants, de voir tous les scénarios paysagers et de donner rapidement leur opinion tout en favorisant la participation collective.

La prise en compte de ces différents aspects a permis d'élaborer un questionnaire, composé de 11 questions déclinées selon les paysages et les usages des sols¹.

c - Choix de l'échantillon de personnes

L'échantillon de population recherché pour l'enquête est composé de résidents, villégiateurs et touristes, chacun ayant des attentes et des regards différents à propos des paysages et des usages et non-usage présents dans le secteur d'étude. Le choix des profils de participants est orienté de manière à couvrir une variété de regards possibles et d'arriver à une diversité de résultats. Quant au nombre de participants (entre 20 et 30), il est conditionné par la capacité à former des groupes de travail favorables à l'expression de chacun et par le temps limité imparti à la fois au déroulement de l'enquête et au traitement des données.

La disponibilité des personnes est un élément important à prendre en compte dans la mesure où l'enquête se déroule sur une journée. Les facteurs suivants peuvent influencer la participation des personnes et il est important de s'assurer d'avoir une planification suffisamment organisée pour tenir à jour les contacts établis avec les personnes. Idéalement, celle-ci se déroule durant la belle saison, de manière à ce que la végétation soit suffisamment avancée pour comprendre les usages du sol (feuilles dans les arbres, foin apparents, etc.). L'enquête peut être envisagée à plusieurs moments de cette belle saison si l'on veut tenir compte de perceptions différenciées selon certains éléments présents dans les paysages (balles de foin, friche en fleurs, feuillages d'automne, etc.). Enfin, la météo est un critère qui peut influencer le choix du jour de la session d'enquête en raison de la sortie de terrain.

Deux temps pour l'enquête:

Un parcours le matin pour observer les paysages actuels et une activité en salle l'après-midi pour réfléchir collectivement autour des scénarios d'évolution des paysages



¹ Voir annexe 3

Plusieurs supports sont élaborés pour la journée d'enquête

- Un livret du participant qui contient des éléments repères pour le participant, notamment l'horaire de la journée, une description sommaire du mandat du Laboratoire rural et des volets qui le composent (dont le volet paysager dans lequel s'inscrit la journée d'enquête), quelques définitions de mots qui seront utilisés pendant la journée (paysage, situation paysagère, usage du sol et cadre de vie), une invitation à nous faire part de tous leurs points de vues sans retour de jugement, une carte de repérage pour le parcours matinal avec les arrêts et enfin, quelques éléments visuels qui permettent d'illustrer des aspects paysagers spécifiques (l'évolution des paysages, les usages et non-usage du sol, photographies anciennes, etc.)¹.

- Un livret questionnaire par participant, qu'il gèrera toute la journée. On y trouve l'ensemble du questionnaire développé pour l'enquête auquel le participant est invité à répondre individuellement².

- Les planches de scénarios dessinés, illustrant les quatre scénarios d'évolution distincts pour chaque situation paysagère observée le matin, qui sont distribués en après-midi et servent de support de réflexion individuelle et collective à propos de l'évolution des paysages dans 25 ans. Ces scénarios sont volontairement simplifiés autour de la généralisation d'un seul usage sur l'ensemble des terres visibles aujourd'hui. Ils ne tiennent pas compte d'une modification des autres éléments du paysage (boisé en arrière-plant, bâti, routes, etc.). Ce

choix est fait pour se garder des variables qui influenceraient trop la perception et la réflexion autour de chacun des usages du sol, tel que le prévoit l'enquête³.

- Une feuille de réponse collective pour que chaque groupe inscrive les réflexions partagées lors de la mise en commun des idées en fin d'après-midi⁴.

- Des documents complémentaires utiles à l'usage de l'équipe accompagnante utiles, tels qu'une feuille de présence avec les numéros de téléphone des participants, une feuille de temps pour noter la durée de chaque étape de la journée, et des badges (appelés cocardes) afin que chacun y écrive son nom pour plus de convivialité⁵.

¹ Voir Annexe 7

² Voir Annexe 3

³ Voir partie Diagnostic des paysages

⁴ Voir Annexe 3

⁵ Voir Annexes 8 et 9

3 - Test de l'outil d'enquête

a - Pré-test et test

La méthodologie de l'enquête a été testée le 30 Août 2011 auprès d'un groupe de 6 personnes (des gestionnaires qui ont une première connaissance du projet) afin de s'assurer de la compréhension des questions et du bon déroulement de la journée.

À la suite de ce premier test, des modifications ont été apportées, les questions ont été ajustées et 17 personnes ont participé à un deuxième test le 19 Octobre 2011. Il s'agissait majoritairement de personnes âgées de plus de 56 ans et au moins dix de ces personnes habitent le territoire depuis plus de 40 ans. La fin de la saison de pêche et le jour de tenue de la journée d'enquête (un mardi) n'ont pas facilité la participation de profils très variés. La mauvaise météo a conduit à plusieurs remises de dates pour cette journée.

b - Démarche d'analyse

Les réponses des 23 participants du pré-test et du test ont été compilées (données brutes) et traitées (mises en forme pour l'interprétation). Les réponses traitées sont présentées après chaque question à même le questionnaire joint en annexe¹.

À la suite de la première interprétation des données qualitatives, une thématization des idées formulées par les participants permet de définir une grille d'analyse qui prend en compte les enjeux paysagers ressentis, déclinés chacun en sous-enjeux. Ces sous-enjeux sont ensuite présentés de telle manière que les occurrences afférentes peuvent être comptabilisées comme des caractéristiques positives ou négatives².

c - Amélioration de l'outil Enquête des perceptions auprès de la population

La première analyse des réponses permet de définir des améliorations qui pourront encore être apportées à la méthodologie afin de bonifier l'outil pour une prochaine mise en oeuvre.

Tout d'abord, les commentaires des participants à l'occasion de quelques questions en fin de questionnaire semblent montrer une très bonne appréciation de l'ensemble de la journée (organisation générale, sortie de terrain, informations apportées dans le livret du participant, le repas). Cet aspect partagé semble montrer que la démarche a été appréciée et que cela peut donner lieu à de nouvelles expériences de ce type.

Par rapport à la composition du questionnaire, il semble que certaines questions auraient pu être tournées autrement, notamment par rapport aux enjeux du diagnostic des paysages du territoire. En effet, la plupart de ces questions ne semblent pas avoir été bien comprises par les participants, soit qu'ils ne reconnaissent pas leur opinion dans ces enjeux, soit qu'ils ne comprennent pas les questions. En effet, certains aspects semblent se contredire entre les réponses quantitatives et les réponses qualitatives d'une même question.

¹ Voir Annexe 4

² Voir Annexe 6 et Annexe 4

(amélioration à confirmer)

- ➔ Éviter les questions relatives à des enjeux que les participants n'ont pas eux-mêmes formulés pour éviter certaines confusions de sens.

La modification de ces questions liées aux enjeux peut permettre d'éviter des redondances de questions et donc de réponses. Aussi, cela pourrait conduire à un parcours plus actif sur le terrain, suivi d'une activité en salle elle-même déjà active de par la formation des groupes et la réflexion collective. Au final, peut-être cela pourrait peut-être permettre d'envisager l'enquête sur une demi-journée, rendant la participation plus facile pour un plus grand nombre de personnes.

(amélioration à confirmer)

- ➔ Réduire l'enquête à une demi-journée rendrait la participation plus facile.

Le moment estival choisi pour l'enquête a rendu difficile le contact avec certaines personnes en emploi saisonnier lié au secteur des pêches ou du tourisme. C'est aussi un court créneau d'activité possible pour l'agriculture. Dans ce cadre, il a été très difficile de joindre ces personnes actives, malgré des propositions de dates relativement ouvertes (jours de semaine et de fin de semaine).

(amélioration à confirmer)

Compte tenu que cette période reste la plus intéressante en termes de qualités paysagères, réfléchir à des alternatives qui facilitent la participation :

- ➔ Écourter la journée d'enquête à une demie-journée.
- ➔ Voir pour un parcours de terrain à effectuer individuellement dans une période donnée, puis le maintien de la courte demi-journée de réflexion individuelle et collective à propos des paysages de l'avenir.
- ➔ Cibler des groupes plus petits, qui permettent une plus grande flexibilité de date pour mener l'enquête.

Enfin, un échantillonnage rigoureux des participants serait à prévoir, afin de se rapprocher d'une variété de profils plus affirmée que pour le test. Une grande majorité des personnes participantes étaient âgées de 56 ans et plus, ce qui influe sur la tendance générale qui se dégagera de l'analyse des réponses.

- ➔ Se tenir à la composition d'un échantillonnage de participants varié qui amènerait à une tendance de pensée plus colorée.

4 - Premiers résultats

Le temps imparti au TPFE n'a pas permis d'aller jusqu'au bout d'une analyse à la fois quantitative et qualitative de l'enquête des perceptions. Mais d'ores et déjà les premiers résultats permettent de faire émerger un certain nombre de représentations sociales concernant à la fois les paysages d'aujourd'hui mais aussi les paysages souhaités dans le futur. S'il était important d'essayer d'identifier les principales représentations sociales associées aux paysages de mon territoire, par un traitement statistique des réponses regroupées par grandes catégories thématiques, il était tout aussi important de ne pas masquer complètement les paroles individuelles et les perceptions singulières.

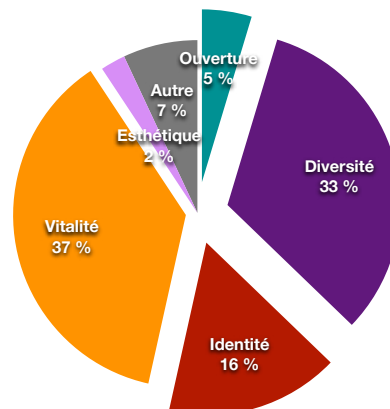
a - Perceptions liées aux paysages d'aujourd'hui

Un premier traitement des données qualitatives a permis de regrouper l'ensemble des réponses pour chacun des paysages observés selon 8 thématiques d'enjeux.

Parmi eux, les enjeux identifiés lors du diagnostic, soit l'ouverture, la diversité et l'identité, mais aussi de nouveaux enjeux, tels que la vitalité du territoire, la tranquillité des lieux, l'attractivité des paysages, ou l'esthétique des paysages.

Ces thématiques sont elles-mêmes déclinées en sous-thématiques¹.

Le graphique suivant montre la répartition des réponses des participants traitées selon ces huit thématiques, pour le paysage I - Saint-Isidore Ouest, où l'enjeu de «**vitalité**» arrive largement premier avec 37% des réponses. Ensuite vient l'enjeu de **diversité** avec 1/3 des réponses. Puis vient l'**identité** avec 1/6 des réponses. Les autres thématiques se partagent le reste des réponses.



Identité

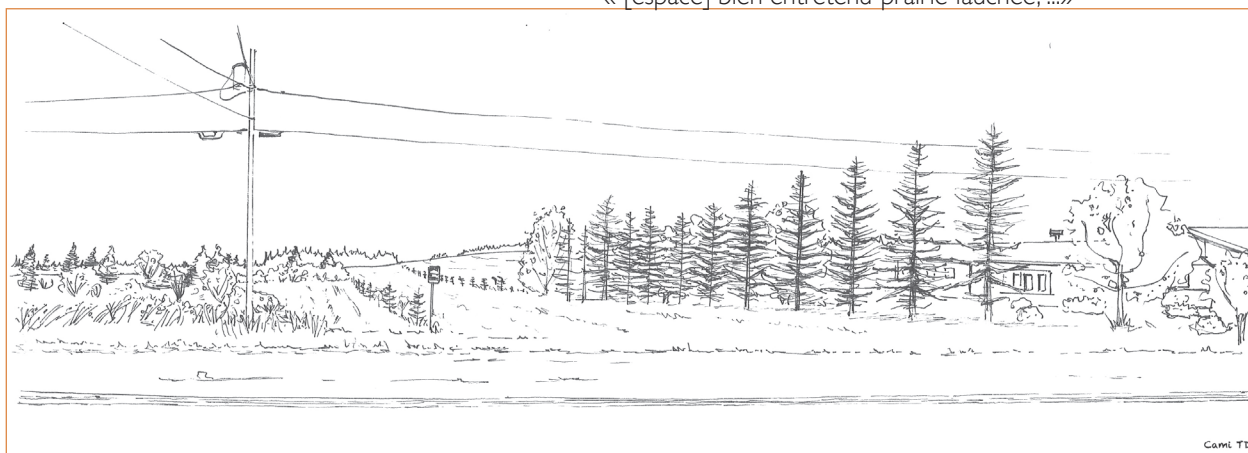
« [paysages] bien représentatif du paysage rural de l'intérieur de la région.»

Diversité

« la variété de l'espace occupé, soit espace boisé, champs cultivé, montagneux, ligne boisée (pins) séparant les terres.»

Vitalité

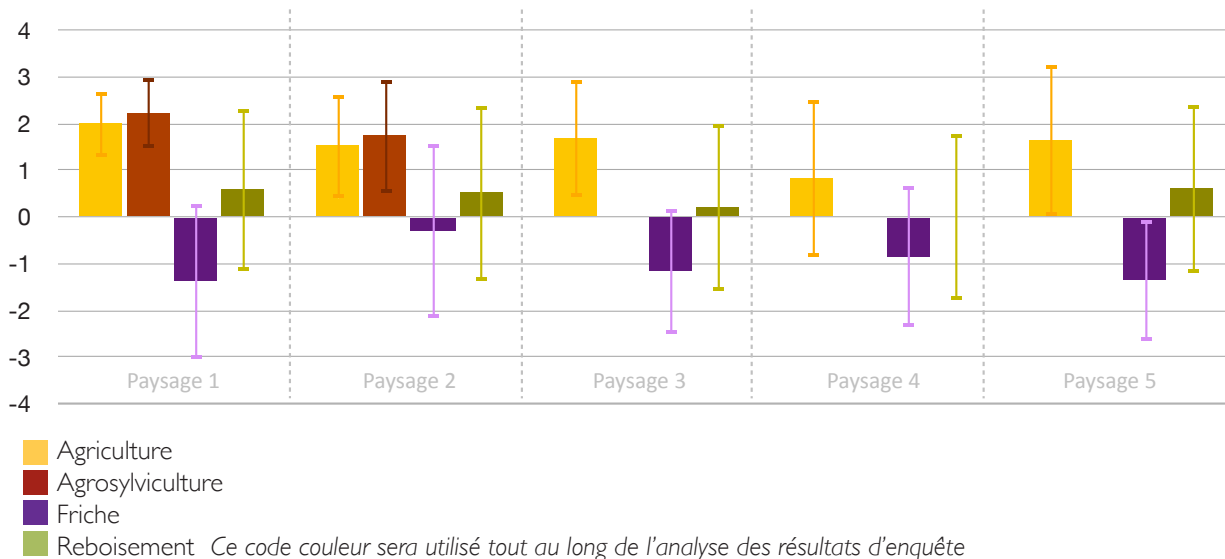
« Le pré coupé qui démontre la vie, ...»
« [espace] bien entretenu-prairie fauchée, ...»



Situation paysagère I - Saint-Isidore Ouest, vue actuelle

¹ Détail en annexe 6

Appréciation de la présence des usages et non-usages des sols observés selon les paysages



Une bonne appréciation de la présence agricole et agrosylvicole

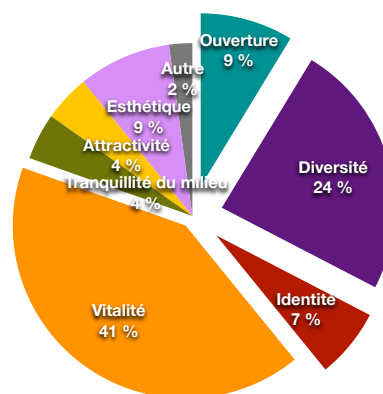
Quels que soient les paysages observés, ce graphique montre une très bonne appréciation de la présence de l'agrosylviculture et de l'agriculture, une appréciation plutôt faible de la présence du reboisement et une mauvaise appréciation de la friche. (L'absence de l'agrosylviculture dans les paysages 3, 4 et 5 s'explique par l'absence de cet usage du sol dans ces paysages.)

Les écarts-types révèlent des opinions relativement partagées sur l'agriculture et l'agrosylviculture du paysage de Saint-Isidore Ouest (paysage 1), tandis que les autres écarts-types montre une plus grande variabilité de l'appréciation.

On remarque que le paysage 4 recueille les appréciations quasiment les plus faibles pour chacun des usages du sol. Cela peut être dû au point de vue d'appréciation éloigné qui ne permet pas de bien distinguer la présence des usages les uns par rapport aux autres.¹

Sur la question d'une généralisation possible de l'agriculture, voici les réponses regroupées selon les thématiques d'enjeu pour le paysage 1 :

En imaginant des paysages où l'agriculture se généralise, 2/5 des réponses concernent l'enjeu de **vitalité**. Ensuite vient l'enjeu de **diversité** avec un 1/4 des réponses. Puis viennent **l'esthétique** et **l'ouverture**.



¹ Situation paysagère 2 - Saint-isidore Est

Lorsque l'on demande aux participants d'imaginer les paysages d'une généralisation de l'agriculture, de l'agrosylviculture, de la friche ou du reboisement, les réponses traduisent globalement une vision de l'avenir du territoire partagée par une majorité des personnes questionnées, même si les arguments évoqués peuvent être assez différents.



Généralisation de l'agriculture

On gagnerait :

- «Une vie rurale active»
- «diversification des produits, occupation du territoire»
- «mise en valeur du sol avec un retour aux activités spécifiques»
- «des animaux dans un pré est très appréciable, des récoltes de légumes»



Généralisation de l'agrosylviculture

On gagnerait :

- «Un aspect entretenu et organisé du paysage»
- «des usines, du travail, le retour des gens en Gaspésie»
- «effet développement à long terme, effet revenu, effet enrichissement individuel et collectif»
- «de l'ouverture et des lignes qui attirent l'oeil»



Généralisation de la friche

On gagnerait :

- «Retour à la nature»
- «Ce paysage est habité, la friche pour moi représente l'abandon»
- «le retour à la friche serait perdant, car la vue est magnifiquement belle»
- «On perdrait « l'âme de ce coin de village»



Généralisation du reboisement

On gagnerait :

- « Bon pour le bois de sciage»
- « Enrichissement individuel et collectif»
- « Pour les mêmes raisons que précédent, je crois qu'il faut mieux l'aménager»
- On perdrait «Vue et vie rurale»

On remarque que pour un même enjeu, la même caractéristique du paysage peut être interprétée comme un point positif par certains, alors que d'autres en font un point négatif.

Si on prend pour exemple de l'enjeu de vitalité du territoire, les réponses qui concernent le caractère «habité» des lieux montrent que c'est une des qualités du paysage pour certains, alors que d'autres y voient un aspect négatif, semblant apprécier une ambiance plus sauvage de ces lieux.

De façon plus générale, il ressort de l'enquête que, même si les participants se sont prêtés à l'exercice d'imaginer la généralisation d'un usage des sols, la perspective d'un paysage dominé par une seule activité et trop uniforme ne leur apparaît pas comme souhaitable.

Généralisation de l'agriculture

On perdrait : «Côté sauvage du paysage»

«le mélange terre cultivée par rapport à la forêt»

«ce qui a toujours caractérisé le milieu par rapport à la culture intensive ou la grande ouverture»

«la forêt qui donne une touche sauvage et naturelle»

Généralisation de l'agrosylviculture

On perdrait : «Luminosité»

«Occupation diversifiée du territoire»

Généralisation de la friche

« La friche semble bien se fondre dans un paysage résidentiel»

« la friche à mon sens témoigne d'un laisser-aller et me semble inutile, mis à part le fait qu'elle peut contribuer à régénérer le sol ???»

Généralisation du reboisement

« La grandeur du paysage permet que le reboisement ne paraît pas trop lourd»

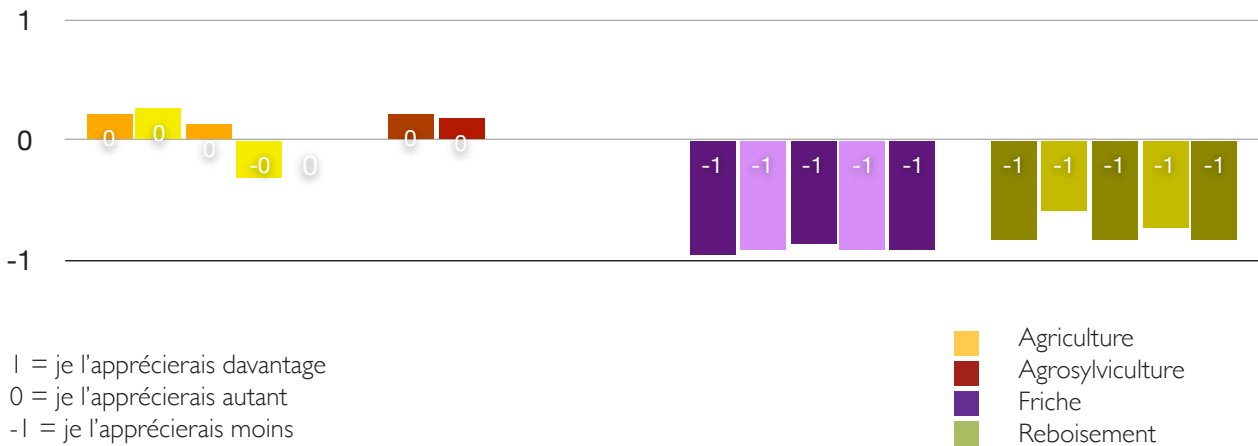
« un couvert forestier vert contribuerait à l'utilisation du CO2 de l'effet de serre»

« ... je crois qu'il faut mieux l'aménager»



Situation paysagère 2 - Saint-Isidore Est

Appréciation de chaque généralisation d'usage et non-usage des sols selon les paysages



Les appréciations sont présentées par usages et non-usage des sols, pour chaque situation paysagère observée

Cependant, si on demande aux participants pour chaque scénario de généralisation d'un usage, s'ils apprécieraient davantage, autant ou moins les paysages observés si chacun des usages se généralisait, on peut remarquer que :

Une généralisation de **l'agriculture** est davantage appréciée à Saint-Isidore et à la Jonction. Elle est moins appréciée en bord de mer, particulièrement depuis la vue de la plage de Cap-d'Espoir.

Une généralisation de **l'agrosylviculture** est appréciée à Saint-Isidore. Les autres paysages ne font pas état de cette appréciation puisque l'agrosylviculture n'y est pas présente actuellement.

Une généralisation de la **friche** n'est appréciée nulle part.

Une généralisation du **reboisement** n'est appréciée nulle part. Quelques réserves pour le paysage de Saint-Isidore Est (illustration) peuvent s'expliquer par le caractère déjà forestier du paysage actuellement, mais aussi par un point de vue panoramique qui permettrait à que cette pratique n'obstrue pas trop la vue.

On remarque que si une généralisation de la friche ou du reboisement ne sont généralement pas appréciés du tout, une généralisation de l'agriculture ou de l'agrosylviculture ne montrent pas non plus un attrait bien franc. Il semble que des paysages diversifiés soient davantage souhaités, associant une bonne part d'agriculture et d'agrosylviculture, pour moins de reboisement et très peu de friche.

Une observation des paysages qui révèle des préoccupations liées à la stratégie de développement du territoire



L'attractivité des paysages à travers le regain de vie apporté par une diversité d'occupation du territoire



Le lien perceptible entre les usages des sols et les retombées économiques qui en découlent localement, plus ou moins directement (produits, emplois, installations familles)



Les retombées individuelles mais aussi collectives induites par des choix privilégiant la qualité pour une occupation attractive et pérenne du territoire



La pérennisation du potentiel des terres dans le temps (notion de patrimoine reçu et légué)



La prise en compte des savoirs-faire anciens pour mener des pratiques adaptées et renouvelées selon les attentes collectives d'aujourd'hui



La création d'un ensemble paysager harmonieux, composé d'une diversité d'usages des sols adaptés selon les potentiels agronomiques et forestiers de chaque milieu, qui intègre aussi les caractères paysagers singuliers de certains sites (vues, reliefs, proximité des habitations, etc.)



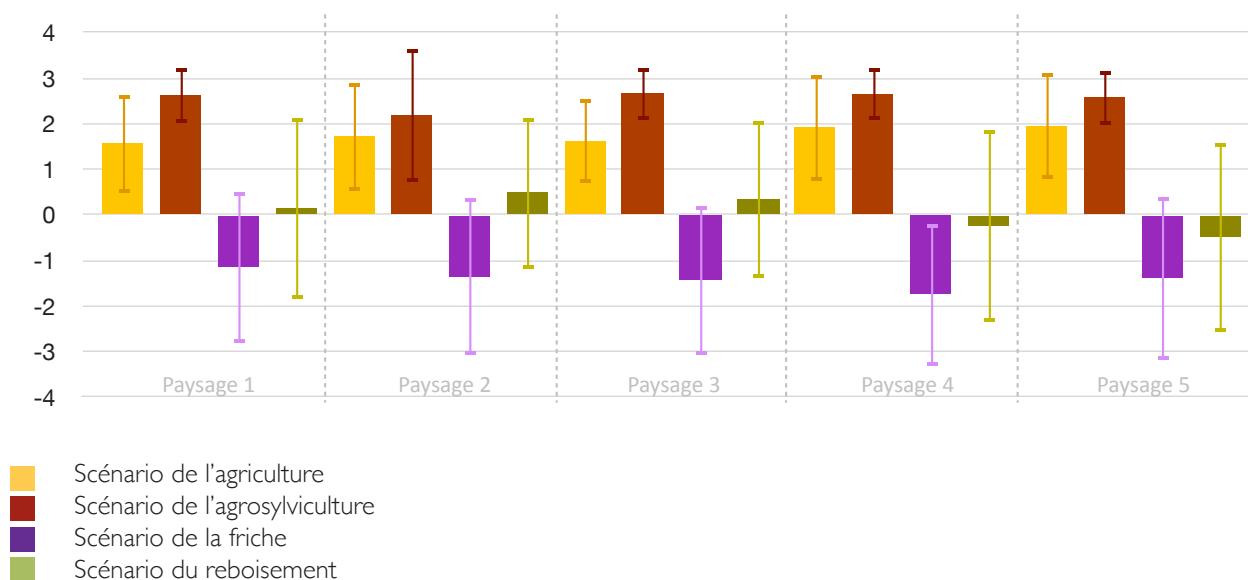
Les vues lointaines apportées par certains usages (agriculture et agrosylviculture dans une mesure moindre), qui permettent la lisibilité et l'appréciation des qualités matérielles du paysage (reliefs, structure de découpage du territoire, etc.)



Le fort lien que doivent entretenir entre elles les différentes sphères d'occupation du territoire (décideurs pour la planification des aménagements agricoles, agrosylvicoles, forestiers, municipaux, etc.), pour ne pas se nuire les unes aux autres

b - Perceptions liées aux paysages de l'avenir

Appréciation de chaque scénario d'évolution selon les paysages



Ce graphique révèle que les scénarios de **l'agrosylviculture** et de **l'agriculture** sont généralement très bien appréciés.

La moyenne des scénarios de la **friche** est quant à elle négative, bien que l'écart-type qui lui soit associé montre une plus grande variabilité qui oscille entre des réponses négatives et positives. Les scénarios du **reboisement** affichent une appréciation plutôt mitigée, illustrée par des écarts-types de forte amplitude, à cheval sur le neutre et des moyennes tantôt positives, tantôt négatives selon les paysages observés.

Des scénarios agricoles et agrosylvicoles qui rassemblent, des scénarios de la friche et du reboisement qui suscitent questionnement

La très bonne appréciation des scénarios de **l'agrosylviculture** (moy. entre 2.2 et 2.7) est largement partagée (e.t. 0.6) sauf sur le paysage de Saint-Isidore Est (e.t. 1.5), pour lequel ce scénarios est un peu moins apprécié. On peut donc se questionner sur les particularités de ce paysage qui pourraient conduire à cette légère dépréciation combinée à cette divergence de d'appréciation entre les participants. Peu de visibilité de l'agrosylviculture dans un paysage déjà diversifié? Aménagements peu perceptibles en raison du relief?

Les scénarios **agricoles** sont également marqués par une bonne appréciation (moy. entre 1.6 et 2.0). Cette appréciation fait moins consensus que pour l'agrosylviculture (e.t. entre 0.9 et 1.2), mais reste cependant partagée. On remarque aussi qu'elle est plus appréciée aux abords de la Route 132. Un paysage ouvert et cultivé serait-il plus souhaité en bord de mer ?

Les scénarios de la **friche** ne sont pas appréciés, avec une moyenne d'appréciation franchement négative (moy. -1.4). Toutefois, la moyenne des écarts-type (e.t. 1.7) traduit une certaine divergence d'appréciation entre les participants, constante sur tous les paysages observés. On note la plus forte dépréciation pour le 4e paysage. Le caractère emblématique de ce paysage de la Baie de Cap-d'Espoir explique-t-il ce rejet de la friche visible depuis cet endroit ?

Enfin, l'appréciation générale des scénarios du **reboisement** se situe autour de la neutralité (moy. 0.0), en suscitant beaucoup de divergences entre les notations (e.t. moyen de 1.9). Une première analyse permet de repérer une appréciation plutôt positive (moy. entre 0.1 et 0.5) pour les paysages de l'intérieur des terres, alors que celle des paysages maritimes est plutôt négative (moy. de -0.2 et -0.5). Le reboisement serait-il mieux «toléré» à l'intérieur des terres qu'en bord de mer ?

Une différence d'appréciation selon les lieux et les usages du sol envisagés

On peut noter que les scénarios de l'agriculture et du reboisement suscitent des appréciations contraires selon que le paysage se situe à l'intérieur des terres ou en bord de mer.

La plus faible moyenne d'appréciation et la plus grande divergence d'opinion à propos de l'agrosylviculture se situe dans le paysage ondulé de Saint-Isidore, alors que le reboisement y trouve sa meilleure appréciation et la plus partagée par les répondants. C'est aussi dans ce paysage que l'on note les plus fortes amplitudes d'appréciation, tous usages confondus.



Agriculture

Camille TD



Agrosylviculture

Camille TD



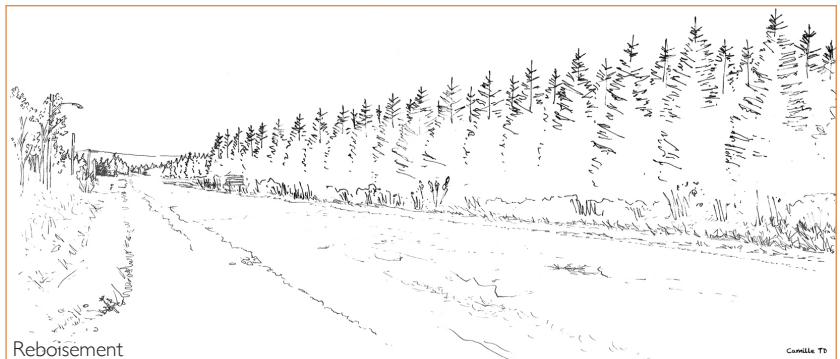
Actuel

Camille TD



Friche

Camille TD



Reboisement

Camille TD

Des points qui font consensus pour chaque scénario observé

Agriculture Points positifs :

« Nécessité de vie, toutefois, agriculture contrôlée pour mise en valeur des terres autrefois consacrées à cela.» 100% d'accord

« Autonomie du point de vue alimentaire. Chaque famille avait son potager pour une meilleure qualité de vie» 100% d'accord

Points négatifs :

«Il ne faudrait pas que ce soit uniforme, variété à favoriser» 100% d'accord

Agrosylviculture Points positifs :

« Respect de la nature, harmonie entre la forêt et le sol» 100% d'accord

« beauté de la nature, mise en valeur du paysage constitue un attrait propice à l'habitation» 100 % d'accord

« Bonne occupation du territoire, variété faunique» 100% d'accord

Points négatifs :

« Exige un entretien constant» 88% d'accord



Situation paysagère 3 - Jonction du Deuxième rang et de la Route de la Station

Friche Points positifs :

« À éviter» 33% d'accord

Points négatifs :

« abandon du sol» 100% d'accord

« Perte du sol qui serait cultivé» 100% d'accord

Reboisement Points positifs :

«Valeur économique, importante en fonction de la sélection des espèces et des territoires» 94% d'accord

Points négatifs :

« Une trop grande densité contribue à l'étouffement» 100% d'accord

Des lieux privilégiés pour l'agriculture, l'agrosylviculture, la friche et le reboisement

À la fin de la journée d'enquête, il a été demandé aux participants quels sont les deux paysages dans lesquels chacun des usages et non-usage du sol sont souhaités/tolérés.

Ce graphique montre que l'agriculture, l'agrosylviculture et le reboisement sont des pratiques plus souhaitées/tolérées que la friche, faisant l'objet de nombreuses absences de réponse.

Les paysages de l'agrosylviculture semblent appréciés en tous lieux, alors que les paysages d'agriculture et de reboisement sont davantage appréciés à l'intérieur des terres.

Ces trois usages sont particulièrement souhaités/tolérés dans les rangs intérieurs, avec une préférence pour le rang de Saint-Isidore.

Dans ces paysages intérieurs, il semble finalement qu'un mélange des trois usages du sol (soit l'agriculture, l'agrosylviculture et le reboisement) est apprécié, accompagné de la petite touche sauvage de la friche.

Paysages où les usages et non-usage des sols sont souhaités ou tolérés en priorité

Agriculture

Intérieur des terres, protégé de la mer
Point de vue historique
Grand territoire,
Grande surface, plus d'espace
Rang ou côtier ou deuxième rang
Adapté au relief

Agrosylviculture

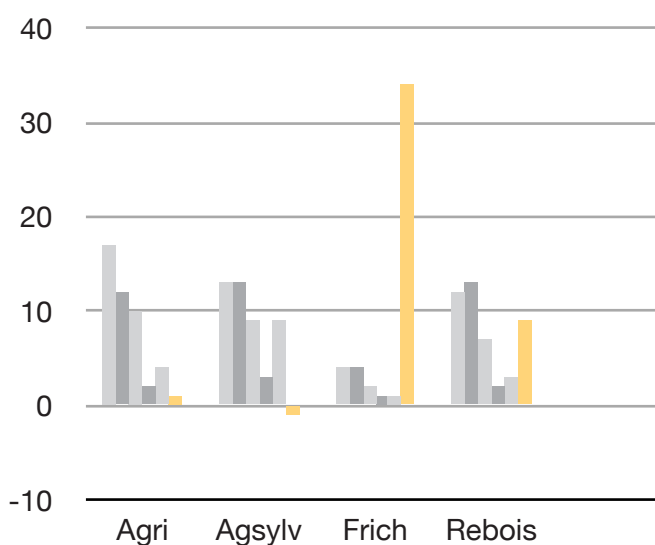
Mélange agriculture et sylviculture
Loin du littoral
Plus d'espace
Arrière-pays
Redynamise le secteur
Ouvre le paysage
Sauver patrimoine bâti
Adapté au relief
Protection et mise en valeur du territoire
Remise en valeur des terres en friche
Arbres ont un rôle protecteur contre le sel

Friche

Loin des côtes, en forêt

Reboisement

En arrière-pays, loin des côtes
Pas touristique
Milieux plus forestiers
Adapté au relief



Des lieux privilégiés pour l'agriculture, l'agrosylviculture, la friche et le reboisement

c - Interprétations partielles pour une stratégie de projet agrosylvicole territorialisé

L'interprétation préliminaire des résultats permet de dégager quelques orientations pour définir une stratégie de projet agrosylvicole territorialisé.

Une planification de l'occupation du territoire qui résonne en termes de qualité de vie et de qualité d'espaces

Les enjeux d'ouverture, de diversité et d'identité révélés par le diagnostic semblent ressentis par les participants. Ils semblent toutefois s'inscrire dans des préoccupations d'ordre plus global.

Trois grandes thématiques ressortent de cette première analyse des réponses:

L'inscription de ces pratiques dans une planification organisée de l'occupation du territoire semble être un aspect recherché. Cela se traduit à travers le sentiment d'une cohérence de répartition des pratiques (4), en lien avec les spécificités paysagères de chaque lieu. Cela conduit à un paysage diversifié, puisqu'il y a moins de systématisation (8), moins d'actions incontrôlées ou de laisser à l'abandon (5). Cette planification contribue à la vitalité du territoire, à travers le caractère entretenu des parcelles, le maintien du potentiel des terres (9) et une exploitation raisonnée des ressources.

Les retombées sociétales qui découlent de ces aménagements est une deuxième préoccupation. Les participants souhaitent des paysages qui témoignent d'une exploitation des ressources apportant des bénéfices à la communauté en termes de produits, d'emploi, d'économie, etc. (3). C'est l'image d'une production locale pour une consommation locale qui est perçue comme le vecteur de paysages attractifs (2), pour l'installation de nouvelles familles, pour le tourisme, mais aussi pour retenir la population dans un cadre de vie vivant (6). Parmi les retombées sociétales, l'affirmation du caractère identitaire des lieux serait recherchée (1), à travers des paysages qui mettent en valeur le patrimoine architectural et biophysique.

La qualité spatiale et visuelle des aménagements produits est finalement une troisième préoccupation qui se traduit à travers l'enjeu d'ouverture révélé par le diagnostic. Des préférences sont exprimées par rapport aux choix d'usages des sols à privilégier selon les lieux. Les panoramas, les vues sur certains éléments emblématiques (7), mais aussi le caractère plus ou moins habité et fréquenté par le tourisme sont autant d'arguments qui semblent justifier une certaine recherche de qualité paysagère liée à ces choix. Cette qualité est aussi recherchée à travers l'esthétique visuelle des paysages façonnés par les usages des sols. Celle-ci se décline en termes de perspectives, de diversité de formes ou de coloris, elle est également perçue à travers une certaine harmonie de composition (10) alliant aspect sauvage et entretenu.

1 «J'aime ma Gaspésie et j'aimerais que d'autres gens l'aiment aussi»
« ... j'aimerais qu'elle reflète notre bien-être d'y vivre et l'harmonie de notre âme gaspésienne»

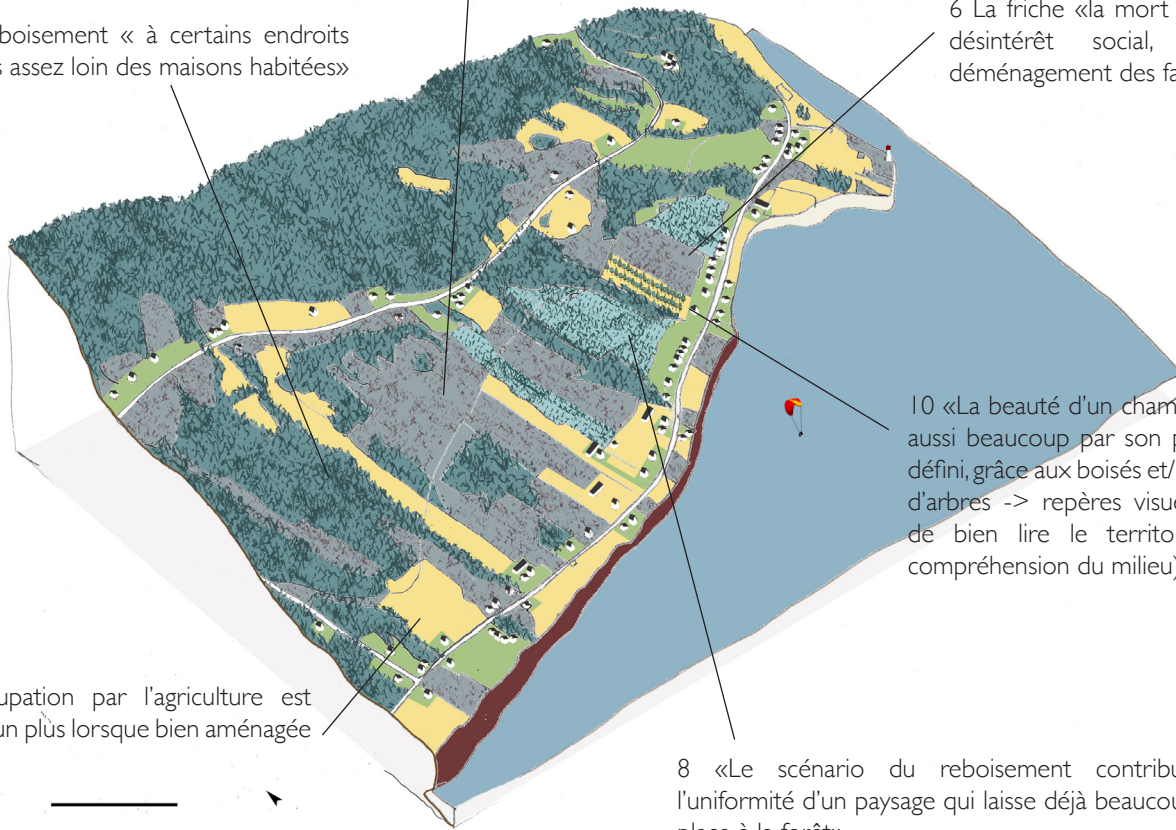
2 « ... beauté de la nature, mise en valeur du paysage constitue un attrait propice à l'habitation»

3 «Exploiter les produits de base et les transformer pour que les gains soient réinvestis dans le milieu.»

5 La friche «Une perte de terrain, non cultivé ou non reboisé»

4 Le reboisement « à certains endroits oui, mais assez loin des maisons habitées»

6 La friche «la mort d'un territoire, désintérêt social, vide social, déménagement des familles



10 «La beauté d'un champ cultivé passe aussi beaucoup par son périmètre bien défini, grâce aux boisés et/ou alignements d'arbres -> repères visuels permettant de bien lire le territoire (facilite la compréhension du milieu)»

9 «L'occupation par l'agriculture est toujours un plus lorsque bien aménagée

8 «Le scénario du reboisement contribue à l'uniformité d'un paysage qui laisse déjà beaucoup de place à la forêt».

7 «L'horizon maritime donne une vue typiquement gaspésienne, surtout additionnée aux champs agricoles».

Une planification de l'occupation du territoire qui résonne en termes de qualité de vie et de qualité d'espaces

Des appréciations qui varient selon que l'on se trouve sur la côte ou dans l'arrière-pays, mais aussi selon le caractère habité et passerager des lieux.

La variation d'appréciation de chacune de ces pratiques depuis les lieux côtiers vers l'intérieur des terres.

Tout d'abord, il est intéressant de constater que les vues lointaines semblent avoir favorisé des appréciations qui privilégient une certaine diversité apportée par la présence des 4 usages et non-usage des sols.

Pour la Baie de Cap-d'Espoir « Le long du littoral, il n'y a rien à rajouter»

«La mer, les falaises, les montagnes, la plage, les maisons sur les rangs ; Les couleurs de falaises gris et rouge ; La petite église, quelques terres cultivées, la forêt»

Ensuite, chaque usage ou non-usage du sol fait l'objet de préférences de localisations spécifiques, selon les paysages qu'ils offrent.

Le **reboisement** semble apprécié plutôt dans les rangs intérieurs. La présence des arbres y est déjà forte, aussi, les échappées visuelles liées au relief donnent une sensation d'espace suffisamment vaste pour accueillir ces aménagements.

«Des milieux loin des berges, davantage forestiers»

«acceptable parce que terrain côtiers (vallonné) qui semble n'avoir jamais donné une grande valeur en agriculture»

La **friche** n'est appréciée nulle part, principalement pour l'image d'abandon qu'elle véhicule. Cependant, il semble que sa diversité floristique apporte un caractère sauvage parfois apprécié, lorsqu'elle ne se généralise pas sur l'ensemble d'une parcelle.

«De mon point de vue de nouvelle arrivante, les terres en friche font partie du paysage et ne sont pas déplaisantes d'un point de vue paysager»

«... même la friche se tolère parce qu'elle vient donner de la couleur, de l'originalité. un peu moins de friche serait correct aussi.»

«Brise le paysage du bord de mer (impression de laisser-aller)»

L'**agriculture** aussi semble privilégiée dans les rangs intérieurs pour leur situation abritée de l'influence marine et aussi à travers l'idée d'espace disponible pour cultiver de grandes surfaces. Mais elle est également appréciée en bord de mer pour l'ouverture visuelle qu'elle offre, de même que le caractère vivant et entretenu de ses paysages.

«À l'intérieur des terres, protégé de la mer, plus chaud»

«... plus d'espace, en arrière-pays»

«L'horizon maritime donne une vue typiquement gaspésienne, surtout additionnée aux champs agricoles»

L'**agrosylviculture** semble appréciée dans les cinq situations paysagères observées, cependant la compréhension de la structure des aménagements reste difficilement perceptible depuis des points de vue lointains.

À Saint-Isidore Ouest « De ce point de vue, l'agrosylviculture est moins impressionnante que lorsqu'on est face au terrain en question»

«...dynamisme, maintien de la vue maritime»



Situation paysagère 4 Baie de Cap-d'Espoir



Situation paysagère 1 - Saint-isidore Est

L'aspect habité et la fréquentation touristique des lieux

Le **reboisement** semble plutôt à privilégier dans des lieux distants des habitations et qui plus est loin des lieux de passage touristique. Certaines réponses montrent toutefois qu'un heureux mélange de la forêt et de l'agriculture est apprécié dans la contemplation de paysages lointains comme à Saint-Isidore Est et la Baie de Cap d'Espoir:

«C'est dans l'arrière-pays, peu de touristes et peu de gens visitent ce territoire»
«Pas trop près des habitations»

La **friche** se semble pas appréciée en ces lieux de passage ou d'habitation par l'image d'abandon qu'elle renvoie.

«Effet négligé, terrains abandonnés»
« ... pas de beau paysage, pas d'incitation à y demeurer, pas invitant pour le tourisme»

L'**agrosylviculture** semble particulièrement appréciée pour ses caractères vivants et diversifiés souvent évoqués positivement dans le lien qu'elle peut entretenir avec l'habitat, le patrimoine bâti, les villages. Elle donne une image dynamique du territoire qui semble favorable à la qualité du cadre de vie rural et propice à des paysages touristiques de qualité.

«... beauté de la nature, mise en valeur du paysage constitue un attrait propice à l'habitation»
«Améliore le paysage, Sauvegarde ou maintien des bâtiments agricoles»
«Améliore l'environnement habité»
«... très beau paysage, grande ouverture sur différentes choses. Favorise le tourisme»

L'**agriculture** est appréciée partout. Elle contribue à créer des ensembles harmonieux autour des habitations et des fermes de par l'image dynamique et entretenue des paysages qu'elle offre, dans la mesure où ce n'est pas de la monoculture.

«... Influence positive dans un milieu isolé habité»
«Maisons de typologie architecturale gaspésienne, avec leurs granges, dans leur environnement agricole, face à la mer -> un ensemble qui crée le paysage identitaire.»
«Étant donné que le secteur est plus habité que le 1er, je verrais bien l'apparition de davantage d'agriculture»



Observer et analyser les paysages d'aujourd'hui pour déterminer ce que l'on veut pour demain

La réponse paysagère de l'agrosylviculture dans le cadre d'un projet de territoire :

Une pratique qui semble répondre aux enjeux paysagers du territoire

Il semble que l'agrosylviculture soit très appréciée, pour la diversité d'éléments et d'activités qu'elle peut apporter dans le paysage, à l'échelle du grand paysage mais aussi de la parcelle.

« Agrosylviculture : Permet les avantages du scénario agricole, mais ajoute une plus-value paysagère : textures, lignes, couleurs supplémentaires »

La lisibilité est aussi un autre facteur apprécié à plusieurs égards, soit à travers le soulignement des structures parcellaires, mais aussi à travers la plus grande visibilité du travail agricole et sylvicole.

« Meilleure définition des parcelles, donc meilleure compréhension du territoire et de son évolution »

« Oui, évidemment les rangées d'arbres entre chaque champ remplaceront les clôtures d'antan et seront une plus-value pour plus tard »

La nouvelle ressource apportée par les aménagements véhicule une image de haute qualité, associée à une rentabilité économique et sociale locale à long terme.

« Les haies brise-vent qui rendent service à l'agriculteur. Les cultures d'arbres d'essences nobles qui sont plus rares dans le paysage gaspésien et de belles talles de champignons »

« Oui, selon les secteurs, l'agriculture est très identitaire du mode de vie gaspésien. Des plantations d'arbres ajoutent une plus-value »

L'agrosylviculture est vue comme créatrice de paysages attrayants pour tous, « propice à une occupation diversifiée du territoire ».

« ... beauté de la nature, mise en valeur du paysage constitue un attrait propice à l'habitation »

Une pratique nouvelle, qui doit prendre en compte les spécificités du territoire pour s'y intégrer

Il semble que les aménagements agrosylvicoles seront appréciés dans la mesure où ils s'inscrivent dans une diversité de paysages où les autres usages du sol ont aussi leur place. Cet attachement aux autres usages des sols semble s'expliquer par leur caractère patrimonial (agriculture comme témoin du défrichement des terres et de leur mise en valeur pour l'installation des habitants ; reboisement comme témoin d'une activité qui génère une économie régionale). La friche est appréciée pour la touche sauvage qu'elle peut apporter à l'ensemble.

« Diversité du paysage, cohabitation des usages, c'est la vue des passants, c'est représentatif de ce que la majorité des gens voit »

« Un peu de boisé, un peu montagnoux, un peu de champs libres, un peu d'habitations »

« La variété de l'espace occupé, soit espace boisé, champs cultivé, montagnoux »

Certains commentaires démontrent les limites de tels aménagements qui ne sont pas très lisibles dans certaines configurations paysagères.

À Saint-Isidore : « Non, de ce point de vue, les rangées d'arbres donnent une sensation de fermeture»

«... à cause de la linéarité des rangées d'arbres, notre regard est dirigé vers le fond du champ»

«Peut diminuer la vue sur la mer, donc [un élément important] du paysage»

«Oui, un type d'ouverture moins évident que celui de l'agriculture, mais différent. Davantage axé sur la profondeur du terrain plutôt que de l'ensemble»

Cette pratique est perçue comme une nouvelle composante paysagère du milieu.

«Ce n'est pas un paysage typique gaspésien. [L'agrosylviculture] démontre une conscience de son paysage et un travail pour y arriver.»

«Oui, juxtapose le côté agricole et forestier»

«Non, tout nouveau, ne fait pas partie des «coutumes» du mode d'occupation du territoire typiquement gaspésien»



Situation paysagère 5 - Après l'Anse-à-Beaufils, en allant vers Percé,

La prise en compte des représentations sociales pour l'évaluation de la pratique agrosylvicole

L'enquête des perceptions permet d'enrichir les éléments de connaissance de l'observatoire des paysages agrosylvicoles par le regard sensible de la population qui vit ces paysages au quotidien. Le territoire prend ici sa dimension de cadre de vie, à travers une réflexion qui prend appui sur l'observation des paysages, éléments porteurs de dimensions biophysiques, esthétiques, sociales, économiques et politiques.

La première interprétation de ces représentations confirme certains des résultats du diagnostic des paysages et de la caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles (enjeux d'ouverture, de diversité et d'identité, perception difficile des aménagements agrosylvicoles depuis un point de vue lointain, etc.) ; mais permet également de révéler d'autres aspects liés à l'inscription de ces pratiques dans une planification organisée de l'occupation du territoire, aux retombées sociétales qui découlent de ces aménagements et à la qualité spatiale et visuelle des aménagements produits.

L'enquête des perceptions paysagères permet de révéler la manière dont l'agrosylviculture répond à ces enjeux, en comparant les valeurs paysagères attribuées à cette pratique par rapport aux autres usages et non-usage des sols, selon les paysages observés. Selon une première interprétation des résultats, les paysages de la pratique agrosylvicole semblent répondre aux enjeux soulevés par la population, toutefois, elle reste une pratique nouvelle, qui doit prendre en compte les spécificités du territoire pour s'y intégrer (paysage aux usages diversifiés, vue sur des éléments identitaires à prendre en compte, effets de perceptions liés à certains reliefs, etc.). Dans ce cadre, les résultats de cette enquête devraient contribuer à une planification des aménagements agrosylvicoles qui prend en compte les attentes des habitants afin de répondre aux enjeux paysagers du territoire et contribuer à la mise en valeur de leur cadre de vie.

Les paysages étant en constante évolution, une reconduction de l'enquête pourrait être menée afin de rendre compte de l'évolution des perceptions qui leur sont associées. Elle pourrait s'appuyer sur les séries-photographiques de l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles pour assurer un suivi à la prise en compte des représentations sociales liées à cette nouvelle pratique dans le territoire.

D - L'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles

I - Suivre l'évolution de ces paysages

La fonction de l'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles est de suivre et d'analyser l'évolution de ces aménagements dans le temps, en s'appuyant sur la photo-comparaisons de clichés reconduits et l'analyse d'autres données qui peuvent aider à interpréter les changements perceptibles dans le paysage.

a - Observer les changements paysagers et documenter l'évolution des aménagements à plusieurs échelles

La première fonction de l'observatoire photographique est d'opérer un suivi imagé de l'évolution des aménagements agrosylvicoles dans le temps. Il consiste à reconduire des photographies à partir des mêmes points de vues, suivant un échancier donné pour documenter les changements paysagers observés. Depuis 2006, de nombreuses photographies ont été prises. Quelques points de vue font l'objet de reconduction, mais pas de manière systématique, ni méthodique. Le cadre structuré d'un observatoire photographique peut donc permettre au Laboratoire rural, puis à l'organisation porteuse de la démarche de bénéficier d'un suivi imagé méthodique qui permettra de documenter l'évolution paysagère des aménagements.

La mise en place de l'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles sert à atteindre deux objectifs:

1- documenter et analyser les changements liés à l'installation des systèmes agrosylvicoles d'un point de vue paysager (composition d'ensemble, lien entre les éléments du paysage, évolution des ambiances, etc.) à l'échelle du territoire.

2- documenter les changements d'un point de vue technique des aménagements (croissance des arbres, la qualité des cultures, etc.) à l'échelle de la parcelle.

b - Analyser les changements paysagers au fil des prises de vue

La reconduction des prises de vue peut être accompagnée d'une photo-comparaison qui permet de mettre en valeur les changements paysagers entre deux prises de vue, en s'appuyant également sur d'autres données complémentaires (statistiques agricoles, documents d'urbanisme, etc.). Ces deux prises de vue peuvent être successives pour rendre compte de la croissance des jeunes plants (chaque année pendant les premières années) ou bien être plus espacées dans le temps (tous les 5 ou 10 ans après 15 ans de croissance). Cette photocomparaison et l'analyse associée paraissent essentiels dans la mesure où elle donnent une véritable utilité à l'observatoire photographique qui devient la «mémoire commentée des lieux».

c - Susciter la réflexion autour de l'évolution de ces paysages

Les séries photographiques peuvent servir de support à une reconduction de l'enquête sur les perceptions des paysages agrosylvicoles pour susciter réflexion et questionnements autour de l'évolution des paysages agrosylvicoles et de la qualité des liens tissés avec leur environnement paysager. Elles peuvent aussi servir de support de médiation interdisciplinaire dans le cadre d'évaluation et de prise de décisions à propos de la planification d'aménagement du territoire.

2 - Paramètres de prise de vue et de reconduction

a - Principes généraux

Dans le cas de l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles, **le point de vue accessible à tous** est privilégié, afin de ne pas se confronter au caractère privé des parcelles. Bien souvent, il s'agit d'un point de vue pris depuis l'espace public, en l'occurrence la route qui dessert les propriétés. Dans quelques cas, il s'agit de l'extrémité de l'allée qui arrive à la parcelle lorsque celle-ci ne donne pas directement sur la route.

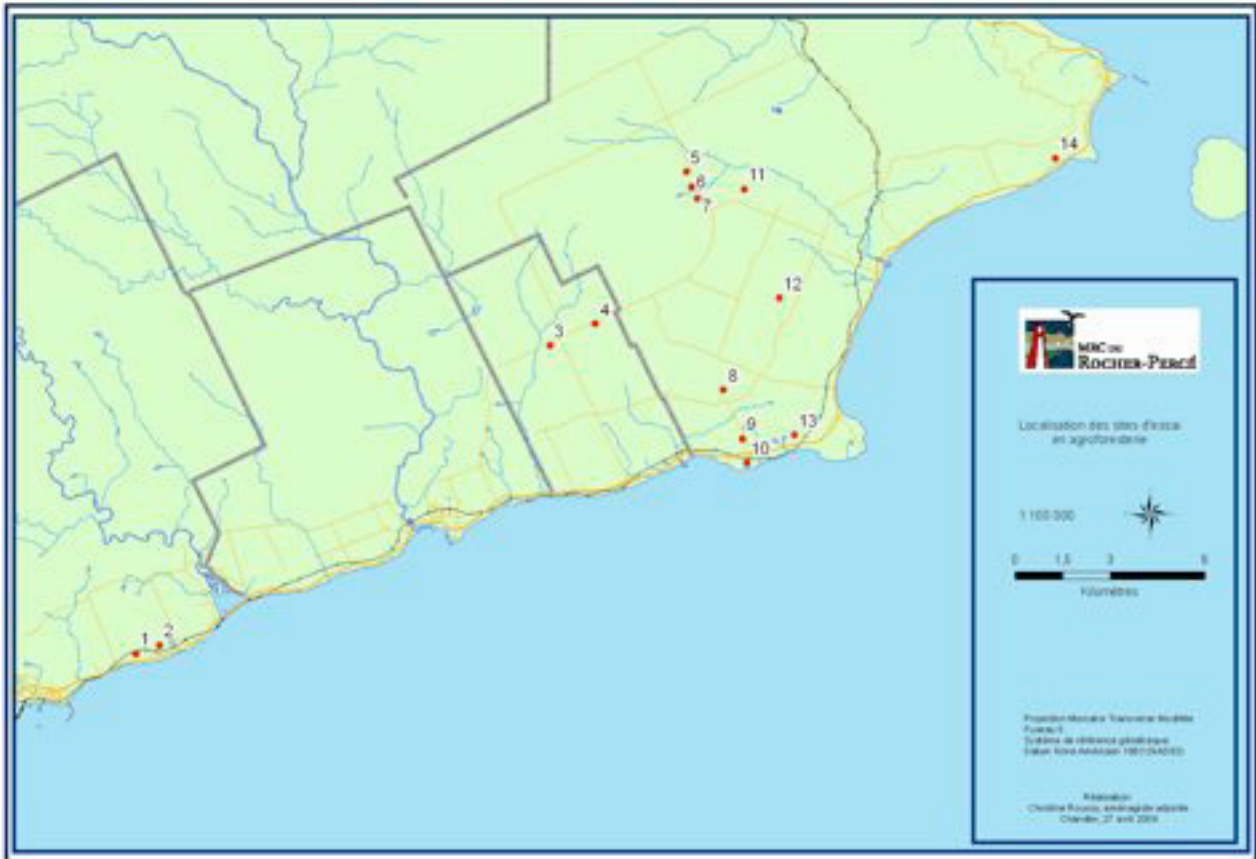
On remarquera que ce point de vue routier est le point de vue privilégié par les cartes postales. Dans notre cas, une revue de l'iconographie existante¹ n'a révélé aucune carte postale dont le point de vue prendrait en compte les paysages choisis pour l'observatoire photographique, mais c'est une considération qui mériterait d'être documentée pour les prochains sites d'intervention. À noter que de nombreuses fermes au Québec ont été photographiées en vues obliques par des compagnies d'aviation telles que Point du jour Aviation. Certains de ces clichés ont été achetés par les familles et sont conservés précieusement, comme témoignage du passé. Bien qu'il s'agisse d'un type de vues très intéressant pour avoir une vue d'ensemble des fermes, elles le sont moins dans un objectif de reconduction du fait de leur point de vue particulier. Elles sont toutefois bienvenues dans le cadre d'une analyse complémentaire et/ou comparative avec les séries photographiques de l'observatoire photographique. Cette analyse multi-sources est indispensable dans la mesure où elle replace l'évolution des dynamiques paysagères observées à partir des prises de vue dans un contexte d'évolution territoriale plus générale qui a trait à de multiples facteurs (sociétaux, politico-économiques, écologiques, etc.)².

L'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles s'appuie sur **les clichés existants** pour démarrer le processus de reconduction. Des photographies ont été prises depuis 2006 à l'occasion des premiers essais de mise en place d'aménagements agrosylvicoles. Certaines d'entre elles offrent un point de vue intéressant sur les parcelles pour la reconduction, mais peu sont prises depuis l'extérieur des aménagements. Une grande majorité de ces photographies ont été prises pour documenter les différentes étapes de plantation, à titre d'archive et de banque d'images du Laboratoire rural.

Les photographies qui peuvent être intégrées à l'observatoire des paysages doivent répondre à des conditions de reconductions telles qu'elles sont décrites dans les paragraphes suivants. Il s'agit d'en conserver une, voire deux par année. L'ensemble des photographies reconduites à partir d'un même point de vue s'appelle une série photographique.

Le caractère spécifique de cet observatoire amène à considérer **un nombre restreint de point de vues** pour chaque site. Au nombre de 14 actuellement, 16 sites sont en voie d'être plantés au courant de l'année 2013. Compte tenu des ressources humaines disponibles et du temps nécessaire à la mise en oeuvre de l'observatoire photographique, il est convenu que chaque site fera l'objet d'une seule série photographique. Seul un site bénéficiera de trois séries photographiques, en raison de son ancienneté et pour son caractère d'exemple.

¹ Apurès des fonds photographiques de l'Hôtel de ville de Percé, de la Bibliothèque et archives nationales du Québec
² Métailié J.-P., *Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonnaises*, RGPSO, 1986, 57, 2, p. 107-208.



Localisation des parcelles d'essai sur le territoire Est de la MRC du Rocher-Percé

Paramètres de reconduction

Une fois repérée la zone à partir de laquelle un point de vue peut être choisi, il est important de tenir compte de quelques **repères paysagers** qui permettent d'affiner le choix exact du point de vue photographique. Ces repères doivent avoir une visibilité pérenne à moyen voire, à long terme (ligne électrique, bâtiment très visible et entretenu, relief géographique spécifique, etc.). Il convient de s'assurer qu'aucun élément ne va obstruer la vue sur ces éléments repères à moyen ou long terme, ce qui nuirait à la photocomparaison entre prises de vue.

Ces repères paysagers ont aussi une fonction de **repères de cadrage** pour guider le photographe dans l'opération de reprise de vue. Pour y arriver, il est indispensable d'indiquer clairement ces repères sur la première photographie de la série photographique. Des indications complémentaires peuvent être apportées (distance d'un repère par rapport au bord de la photographie, surlignement d'un relief, etc.) pour faciliter la reconduction.

Dans le cadre de l'observatoire photographique, il peut arriver qu'un point de vue doive être décalé en raison d'une modification de configuration du site ou de son accès et qu'il faille trouver **un autre point de vue**. Dans ce cas, il est important de prendre en compte les mêmes critères qu'initialement, en essayant de retrouver un point de vue qui montre une similitude d'éléments avec le cadrage à remplacer (vue avec habitat, longues perspectives entre les rangées d'arbres, etc.).

Au niveau des **réglages d'appareil** pour la prise de vue, il convient d'utiliser des réglages qu'une majorité d'appareils peut

atteindre. Ainsi, il est convenu d'utiliser un zoom équivalent au 28mm et un ISO 200. Les photographies sont effectuées en mode «automatique». **L'usage d'un trépied** permet d'harmoniser la hauteur du point de vue entre photographes. Une hauteur de 1,50m permet d'utiliser une majorité de trépieds disponibles sur le marché. La taille de l'image peut être réglée sur l'appareil. Il convient que celle-ci puisse permettre une impression au format d'environ 20cm x 25 cm, en 300dpi. Nous avons donc privilégié 3984 x 2656 pixels.

À propos des **couleurs utilisées**, les clichés noir et blanc d'autrefois offrent une bonne lisibilité d'ensemble du fait de la simplification visuelle offerte par une variabilité contrastée du ton noir. Le «noir et blanc» d'aujourd'hui est moins contrasté et nécessite des retouches pour arriver aux mêmes résultats. Les objectifs d'observation des changements liés aux aménagements agrosylvicoles, de même que le suivi technique rendent l'usage de la couleur plus intéressant, dans la mesure où cela permettra de comparer certains aspects plus aisément (les teintes végétales, effets des cultures diversifiées selon les sites, etc.). «Le noir et blanc occulte des informations fondamentales, surtout dès que l'on aborde le paysage rural et végétal. Les stades phénologiques (feuillages, floraisons) deviennent difficiles à discerner alors qu'ils représentent des éléments essentiels de la perception. Les différences sur un même cliché entre les formations végétales, ou entre les cultures agricoles, sont également gommées!».

I Métailié J-P., *Le photo-géographe et l'histoire des paysages*, in Mollie-Stefulesco C., Quesney D. (dir.) Séquences paysages, Revue de l'observatoire photographique du paysage, n° 1, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Paris, éd. Hazan, 1997, pp. 91-95.

b - Éléments pour la reconduction

Il est important de prendre en compte **une approche par repères paysagers, confortée avec un relevé GPS** afin de faciliter la photocomparaison entre prises de vue par la suite. De même, il est important de conserver les mêmes réglages d'appareil et la même hauteur de prise de vue. Le relevé GPS est un indicateur intéressant dans la mesure où il permet d'obtenir une donnée cartographique de référence dans un système d'information géographique informatisé. Toutefois, cette prise de données doit utiliser le même système de référence et système de projection que le logiciel de traitement de données sur lequel elles sont susceptibles d'être utilisées, sans quoi des conversions seront à envisager. À noter que la précision de positionnement par rapport à la donnée géoréférencée peut varier. En général, on peut noter une marge d'erreur de trois ou quatre mètres autour du point géolocalisé, qui peut être amoindrie grâce aux repères de cadrage.

Dans le cadre de l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles, **les échéances de reconduction** sont principalement conditionnées par la croissance des arbres. Nous avons vu qu'un des objectifs de cet observatoire photographique est lié à l'aspect technique de suivi des aménagements. Cet objectif est directement relié à l'expertise que souhaite documenter le Laboratoire rural. En ce sens, les photographies existantes sont sélectionnées à raison d'une ou deux photographies chaque année jusqu'en 2010. Les reconductions sont ensuite prévues chaque année jusqu'en 2014, puis en 2016, 2020, 2025, 2030, 2040, 2050, 2070, ...

Par rapport à la série photographique, il est préférable de privilégier **une même ambiance météorologique** que les prises de vue précédentes¹. Des conditions nuageuses n'offrent pas les mêmes qualités visuelles qu'un temps ensoleillé (ombres plus ou moins visibles, tons clairs plus ou moins perceptibles, surexposition, etc.) et rendent la photocomparaison plus complexe. De manière générale (surtout par temps ensoleillé) on privilégiera la photographie aux heures de jour pendant lesquelles de fines ombres donnent du relief aux formes paysagères c'est à dire autour de midi, mais en évitant l'heure du soleil au zénith qui «aplatit» les plans successifs² et les reliefs. Aussi, des prises de vue trop tôt en matinée ou trop tard sont à éviter en raison des grandes ombres portées et les teintes trop bleutées le matin ou orangées le soir.

Les **saisons** de reconduction photographique et les **dates** doivent être similaires tout au long de la série. Pour cela, l'échéancier comprend la date et l'heure de prise de vue de chacune des photographies. Dans la mesure du possible, il est intéressant de respecter une période de reconduction autour de ces dates dans la mesure où les aménagements agrosylvicoles peuvent avoir une influence sur les cultures agricoles des parcelles complantées (date de fauche des foins, croissance, etc.) que la reconduction à date similaire peut faciliter à révéler. La présence ou non de feuillage dans les arbres peut avoir une influence sur la visibilité des plans successifs dans le paysage (visibilité d'éléments invisibles auparavant, etc.).

Idéalement, l'usage de logiciel de **retouche photographique** n'est pas conseillé, car il dénature

¹ LEGAY FREDERIC, *Mission de reconduction des stations ... actions de valorisation de l'outil*, op. cit.

² communication personnelle de D. H, issue de ses travaux de reconduction photographique à différents pas de temps et prenant en compte le changement saisonnier des paysages pastoraux, dans le cadre de sa thèse, en cours.

le cliché original. Les écrans LCD des appareils numériques actuels permettent de s'assurer d'une prise de vue relativement harmonieuse. Toutefois, quelques retouches peuvent être envisagées dans le cas de clichés surexposés ou une trop grande différence de luminosité entre les tons clairs (ciel trop lumineux) et tons foncés (ombres) qui affecterait grandement la qualité de l'image. Il convient dans ce cas de travailler sur une copie de l'original. Le travail sur les teintes est relativement complexe et nécessite une connaissance suffisante des techniques de la retouche d'image pour l'envisager de manière sérieuse.

3 - Le commentaire de photographie

Nous l'avons vu, l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles poursuit des objectifs de documentation technique (agricoles et sylvicoles) et de documentation paysagère. L'analyse des photographies peut prendre plusieurs aspects dont, pour ce travail, celui de l'analyse d'une photographie seule et de la photo-comparaison entre plusieurs photographies d'une série photographique.

Il faut toutefois prendre garde au caractère «tronqué» de la photographie qui ne donne à voir qu'une image de la réalité, elle-même mise en scène par le cadrage et les choix du photographe. Par ailleurs, l'analyse de cet instant capturé et «sorti» de son environnement doit nécessairement être accompagné par une connaissance des processus paysagers du territoire¹.

¹ Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques, *Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 25 novembre 2010, URL : <http://developpementdurable.revues.org/8682> consulté le 22 avril 2012.

a - L'analyse paysagère des premières prises de vue

L'analyse paysagère des premières prises de vue des séries photographiques sert à décrire la première prise de vue des séries photographiques afin de donner un point de départ descriptif et analytique à la photo-comparaison entre prises de vue de chaque série.

Pour cela la vue photographique peut être commentée à plusieurs échelles, soit celles de la parcelle et de la propriété foncière et ensuite, celle de sa relation avec son environnement paysager. Elle inclut une description et une analyse des éléments naturels et anthropiques qui composent le paysage photographié (description scénique de la vue), avant de dresser un bilan des dynamiques paysagères visibles et supposées (analyse des dynamiques). Elle peut à ce titre s'appuyer sur la consultation de documents complémentaires (Schéma d'aménagement de la MRC, règlements d'urbanisme municipaux, etc.)

Clés de lecture pour une analyse paysagère des premières prises de vue photographiées

Description scénique de la vue :

Occupation du territoire

(ex. situation par rapport au relief, entrée de village, milieu habité, etc.)

Usages du sol pratiqués

(ex. prairie fauchée ou pâturée, limites entretenues, boisé limitrophe, etc.)

Pratique humaine de cet espace

(ex. sentier de motoneiges, forte visibilité touristique, gîte touristique, etc.)

Points d'intérêts et spécificités liés à cette vue

(ex. visibilité d'un rang intérieur, vue sur la mer, lieu plutôt forestier alentour, etc.)

Analyse des dynamiques :

Relations des éléments décrits entre eux

(ex. panoramas possibles entre rangs, envahissement d'une prairie par la friche, etc.)

Évolutions paysagères perceptibles et anticipées

(ex. développement de la végétation ligneuse masquant certaines vues, développement domiciliaire prévu, etc.)

Raisons de ces évolutions

(ex. activité agricole en déprise, propriété en vente, etc.)

Contexte d'aménagement du territoire

(ex. orientations d'aménagement, carte des affectations du territoire SADR, zonage de protection patrimoniale Arrondissement naturel, etc.)

b - Le commentaire photo-comparatif

Le commentaire photo-comparatif permet de montrer et d'expliquer les dynamiques paysagères qui ont lieu sur une portion de territoire en observant des photographies prises à plusieurs échéances dans le temps. Il met en valeur ce qui fait enjeu dans les paysages en décrivant ce qui y apparaît et ce qui en disparaît. La photo-comparaison doit être mise en relation avec la connaissance des dynamiques d'évolution des paysages à l'échelle du territoire pour anticiper le devenir de ceux-ci. Elle devient un support d'illustration privilégié pour suivre et documenter ces évolutions dans le cadre d'une vision prospective du développement d'un territoire. La photo-comparaison peut aussi être utilisée dans le cadre d'enquêtes de perception des paysages du territoire.

Il s'agit ici de décrire et d'analyser les changements paysagers apportés par l'aménagement de parcelles agrosylvicoles. Ces changements peuvent être caractérisés du point de vue de l'évolution des aménagements (à l'échelle de la parcelle agrosylvicole), mais aussi du point de vue de leur intégration paysagère dans les dynamiques paysagères du territoire environnant (la parcelle dans son environnement).

Clés de lecture pour une photo-comparaison entre prises de vue

À l'échelle de la parcelle agrosylvicole

Description scénique de la parcelle

(ex. plus ou moins de visibilité de agriculture, diversité floristique apportée par la complantation, perspectives perdues/retrouvées, etc.)

Évolution des cultures agricoles et sylvicoles

(ex. rendements fourragers visiblement plus importants, houppiers des arbres qui se rejoignent, interactions visibles entre l'ombre portée des arbres et la pousse du foin, etc.)

La parcelle dans son environnement

Occupation du territoire

(ex. effet de clairière «jardinée» dans un milieu forestier, présence agricole accrue en milieu habité, etc.)

Évolution des interrelations entre la parcelle et son environnement

(ex. perte de visibilité d'un relief avec la croissance des arbres, développement domiciliaire en premier plan qui masque la vue des aménagements, etc.)

Utilisation du territoire

(ex. nouveau sentier pédestre aménagé qui amène de nouveaux observateurs, récolte de la plantation d'épinettes qui crée un vide, etc.)

4 -Le cahier de l'observatoire

Composition du cahier de l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles (Tout en encart)

Le cahier de l'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles est un outil qui permet de contenir l'ensemble de la méthodologie et des photographies de l'observatoire. Notamment, il contient les principes de mise en oeuvre, les photographies et les analyses paysagères photo-comparatives. Il est important que ce cahier soit tenu méthodiquement et rigoureusement afin de rendre l'outil accessible et de faciliter la reconduction photographique. Les paragraphes suivants expliquent comment organiser ce cahier:

La méthodologie et le contexte

Une méthodologie de l'Observatoire des paysages agrosylvicoles de l'observatoire photographique des paysages agrosylvicole au début du cahier explique les objectifs de la démarche, ainsi que les aspects liés à la mise en oeuvre.

Une carte générale de la région est élaborée, afin de situer les sites de prise de vue numérotés. Elle est accompagnée d'une liste des sites et points de vues de reconduction photographique qui identifie le numéro du site, le numéro de point de vue, la municipalité concernée, la voie d'accès depuis laquelle est prise la photographie et l'orientation de la vue (vers le champ, vers la mer, etc.).

Séries photographiques¹

Chaque site est identifié par une

¹ illustrée par un exemple p.192

intercalaire derrière laquelle viennent se glisser les photographies et leurs paramètres de reconduction.

Une description du site est présentée avec un extrait orthophotographique et cadastral sur lequel la parcelle agrosylvicole est délimitée ainsi que les rangées d'arbres. La description de l'aménagement accompagne cette image en précisant le numéro et le nom du site, ainsi que sa description d'aménagement (espèces d'arbres utilisées, espacement des rangées, dimensions de la parcelle, etc.). Ces données peuvent faire l'objet d'une demande auprès de l'organisme qui planifie les aménagements. Dans notre cas, c'est le Laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* qui a fourni ces informations.

Une nouvelle page sert de support pour **la localisation des points de vues photographiés** sur le site. Elle comprend la vue orthophotographique et cadastrale sur laquelle sont ajoutés les points de vue photographiques sous la forme de cônes visuels numérotés. Cette page comprend également autant de vignettes que de points de vue numérotés ainsi qu'une description sommaire de ces angles de vue

Pour chacun de ces points de vues, **des références photographiques** pour le cadrage sont illustrées par des repères, le point GPS et une description technique qui permettent d'ajuster le positionnement du trépied et de l'appareil pour reconduire le plus exactement possible la prise de vue.

Suit ensuite l'ensemble de **la série photographique** liée à ce point de vue depuis la photographie la plus ancienne vers la plus

récente. Chaque photographie est présentée en grand format avec le nom du site de prise de vue et son nom de fichier.

Pour chaque série photographique, **une analyse paysagère** de la première prise de vue est réalisée, puis **les analyses photo-comparatives** sont effectuées au gré des changements majeurs perceptibles entre photographies de la série photographique. Elles peuvent être faites entre deux prises de vues successives, ou sur un laps de temps plus

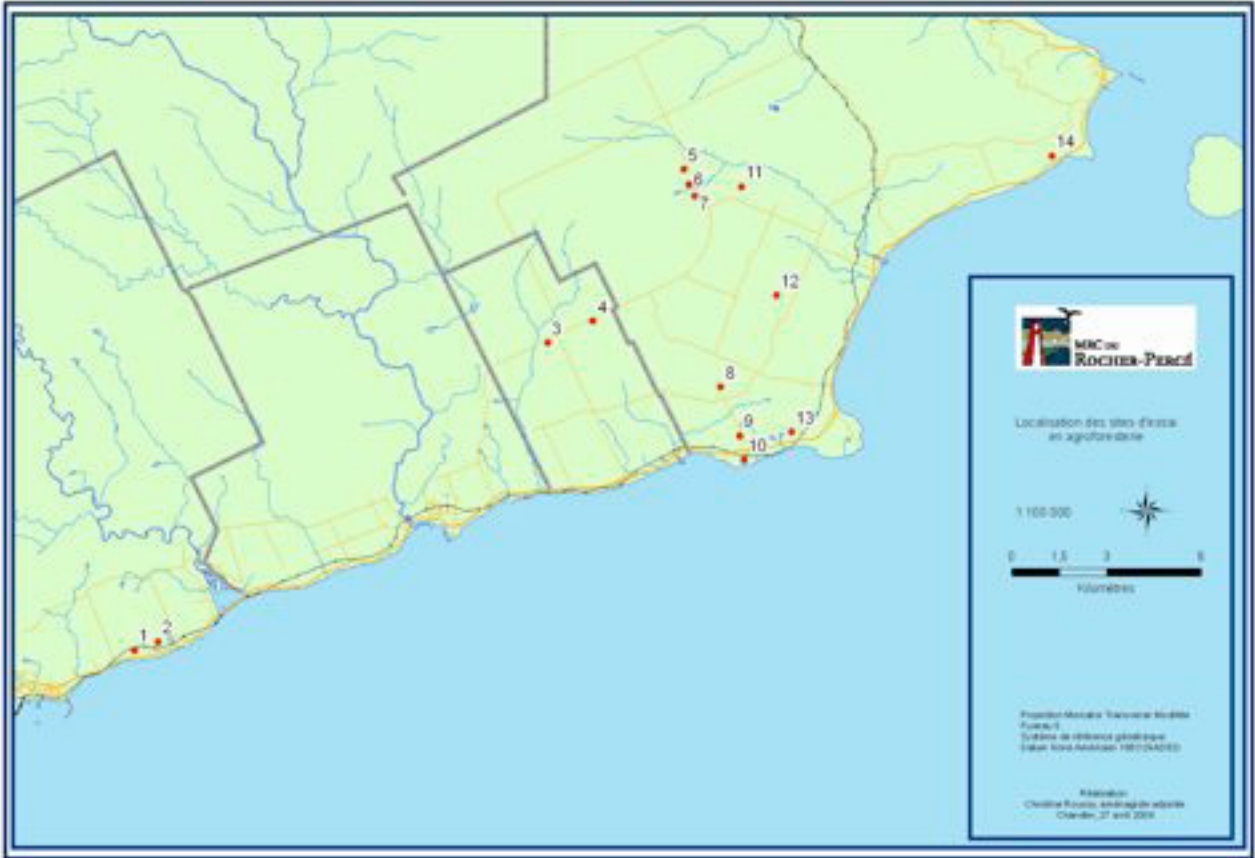
important, permettant ainsi de révéler des évolutions davantage perceptibles.

Le tableau de reconduction suit la série photographique d'un site. Il comprend les lignes de données à compléter selon les échéances : le numéro et le nom du point de vue, la date de prise de vue, le nom du photographe, la marque et le modèle de l'appareil photo utilisé, l'identifiant de la photographie et enfin une note qui mentionne s'il s'agit d'une reconduction de point de vue ou d'un nouveau point de vue.

5 - Exemple d'une série photographique de l'observatoire des paysages agrosylvicoles sur le site 14

Les points de vues de reconduction photographique

Numéro de site	Numéro de point de vue	Ville	Voie d'accès	Orientation du point de vue
Site 1	a	P a b o s (Chandler)	Route 132	depuis l'entrée de la framboisière
Site2	a	P a b o s (Chandler)	Route 132	depuis l'entrée de la parcelle, vers la maison
Site 3	a	Saint-Isidore (S a i n t e - Thérèse-de- Gaspé)	Chemin Saint-Isidore	depuis le bord de la route vers la parcelle
Site 4	a	Saint-Isidore (S a i n t e - Thérèse-de- Gaspé)	Chemin Saint-Isidore	depuis la route, vers la parcelle
Site 5	a	Val-d'Espoir (percé)	Route des pères	depuis le haut du champ, vers Val-d'Espoir
Site 6	a	Val-d'Espoir (percé)	Route des pères	depuis le stationnement des Bio-Jardins vers les parcelles maraîchères
Site 7	a	Val-d'Espoir (percé)	Route des pères	depuis le stationnement du gazebo, vers les Bio-Jardins
Site 8	a	Cap d'Espoir (Percé)	Deuxième Rang	depuis la route, vers la propriété
Site9	a	Cap d'Espoir (Percé)	Route de la Montée	depuis la route de la Montée, vers la mer
Site 10	a	Cap d'Espoir (Percé)	Route 132	depuis le viaduc de la 132 sur la voie ferrée, vers la mer
Site 11	a	Val-d'Espoir (percé)	Chemin Trait Carré	depuis le chemin de terre, vers la parcelle
Site 12	a	Cap d'Espoir (Percé)	Deuxième Rang	depuis le stationnement de la maison, vers la parcelle
Site 13	a	Cap d'Espoir (Percé)	Route 132	depuis le viaduc de la 132 sur la voie-ferrée, vers la parcelle
Site 14	a	Percé	Route 132	depuis la route 132 vers la parcelle
Site 14	b	Percé	Route 132	depuis la limite sud de la prairie, vers la parcelle
Site 14	c	Percé	Route 132	depuis le point haut de la parcelle vers la maison



Description du site

Site 14, Percé, Route 132

Propriétaire : Lucille Despard ; Exploitant : Frederic Leblanc

Mise en place dans le cadre du projet de Mise en place d'un réseau de parcelles d'essai et de démonstration en agroforesterie (phase 2) porté par le CLD du Rocher-Percé en 2009

Description du système :

Trois haies simples ont été disposées à 25 mètres les unes des autres pour former ce système intercalaire. Elles totalisent une longueur de 600 mètres. 152 arbres ont été plantés : 41 chênes rouges, 30 frênes de Pennsylvanie, 15 frênes d'Amérique, 36 pins blancs, 15 pins rouges et 15 mélèzes hybrides.

Sur la ligne, les arbres sont espacés de 4 mètres. Ils sont répartis de manière semi-aléatoire. Ils sont protégés par des paillis de plastique individuels.

Des cultures fourragères sont pratiquées entre les haies d'arbres.

La superficie totale du système est de 2,7 hectares et la densité de plantation est de 56 arbres par hectare.



Localisation des points de vue photographiés sur le site

Site 14, Percé, Route 132

Point de vue **a**

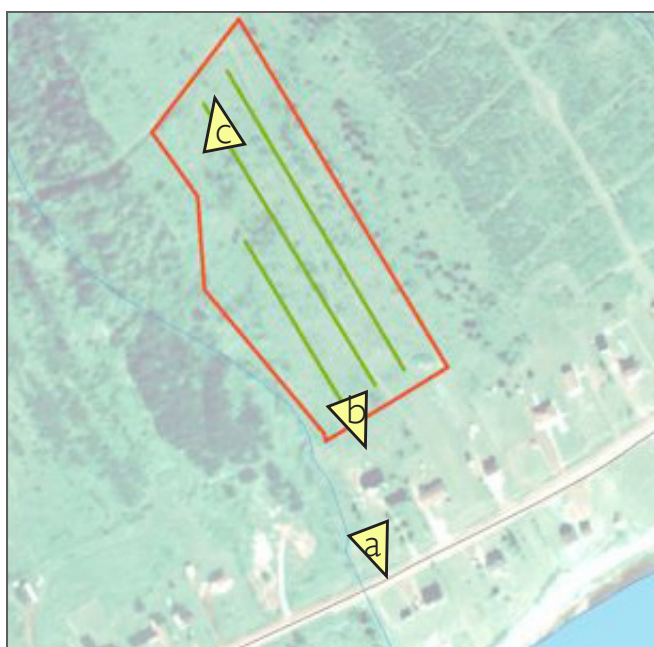
La vue est prise depuis la route vers la parcelle

Point de vue **b**

La vue est prise depuis depuis la limite sud de la prairie, vers le fond de la parcelle

Point de vue **c**

La vue est prise depuis le sentier en haut de la parcelle, vers la maison



Références photographiques pour le cadrage b

Nom du site :

Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132, Vue depuis la limite sud de la prairie, vers la parcelle

Nom de fichier : ObsLabAgfRP-14-b-20100810-R1098091.JPG

Point GPS : N 48°30'02.8" W 064°14'03.0"



Description technique

La photographie est prise depuis la limite sud de la prairie, en regardant vers le fond de la parcelle. Nous nous situons à l'arrivée du chemin d'herbe sur la prairie.

Il s'agit d'une prise de vue matinale (9h40) le 10 Août 2010 par temps ensoleillé.

Une première coupe de foin a été réalisée il y a quelques jours et les balles de foin ont été ramassées.

Analyse paysagère de la première prise de vue



Nom du site :

Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132, Vue depuis la limite sud de la prairie, vers la parcelle

Nom de fichier : ObsLabAgfRP-14-b-20100614-IMG5953.JPG

Point GPS : inconnu

(aprox. N 48°30'02.8" W064°14'03.0")

Analyse paysagère de la première prise de vue :

Cette photographie montre une parcelle de prairie de fauche partiellement gagnée par la friche. Elle se situe en arrière d'un gîte touristique et c'est un des rares espaces encore cultivés aux portes du village de Percé. On note un gradient d'usage de la parcelle, d'abord en prairie, puis en arbustes, puis en arbres vers le fond du lot. Les limites de la parcelles sont peu lisibles. En toile de fond, c'est un paysage plutôt forestier, composé de feuillus (feuillage vert vif) et de résineux (masse plus foncée) ponctués de quelques espaces de vie égrainés le long de la Route d'Irlande (maisons et quelques prairies). Le développement de la végétation haute en fond de parcelle risque à terme de réduire la visibilité de ces éléments. Enfin, le massif montagneux majoritairement boisé ourle ces espaces en arrière-plan, avec le Mont-Sainte-Anne qui impose sa présence rocheuse percéenne.

Planche-contact pour la photocomparaison



Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132,
Vue depuis la limite sud de la prairie, vers
la parcelle

Nom de fichier :

ObsLabAgfRP-14-b-200806-IMG5953.
JPG



Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132,
Vue depuis la limite sud de la prairie, vers
la parcelle

Nom de fichier :

O b s L a b A g f R P - 1 4 - b -
20100810-RI098091.JPG



Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132,
Vue depuis la limite sud de la prairie, vers
la parcelle

Nom de fichier :

O b s L a b A g f R P - 1 4 - b -
20110908-RI110230.JPG

Analyse photo-comparative entre les vues de 2008 et 2010 :

Les deux photographies ne sont pas prises tout à fait du même point de vue. La prairie de fauche a été remplacée par un aménagement agrosylvicole. La surface cultivée de la parcelle a gagné en profondeur grâce au défrichage et à la remise en culture d'une partie de fond de la parcelle. Les limites de la surface cultivée sont plus nettes, définies par un ourlet boisé. Les rangées d'arbres qui se trouvent dans les bandes enherbées ne sont pas vraiment perceptibles à ce stade de leur croissance. Ces bandes fleuries apportent pour l'instant une touche sauvage à cet espace entretenu et appuient des perspectives à travers la parcelle.

Une des maisons sur la route d'Irlande et les parcelles ouvertes qui l'environnent sont de moins en moins perceptibles à mesure que la forêt vieillit au fond de ce lot.



Limite plus nette de la parcelle

Rangée d'arbres encore peu perceptible, cachés dans une bande d'herbes hautes

Les espaces de vie de la route d'Irlande sont de moins en moins perceptibles avec la croissance des arbres

Site 14, Point de vue a, Percé, Route 132, Vue depuis la route 132 vers la parcelle											
Années de reprises de vues	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
	Laboratoire rural Agroforesterie et paysage										
Dates exactes						10 Août					
Photographe						Camille Trillaud					
Appareil photo						RICOH GX200					
Identifiant de la photographie						ObsLabAgfRP-14-a-20100810-R1098139.JPG					
Modification du point de vue initial						initial					

Site 14, Point de vue a, Percé, Route 132, Vue depuis la route 132 vers la parcelle										
Années de reprises de vues	2016	2020	2025	2030	2040	2050	2070	---	---	---
	Dates exactes									
Photographe										
Appareil photo										
Identifiant de la photographie										
Modification du point de vue initial										

Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132, Vue depuis la limite sud de la prairie, vers la parcelle											
Années de reprises de vues	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
	Laboratoire rural Agroforesterie et paysage										
Dates exactes		10 Mai		14 Juin	18 Sept	10 Août					
Photographe		Bertrand Anel			Bertrand Anel	Camille Trillaud					
Appareil photo		PENTAX Optio S50			PENTAX Optio S50	RICOH GX200					
Identifiant de la photographie		ObsLabAgfRP-14-b-20060510-IMG2865.JPG		ObsLabAgfRP-14-b-20080614-IMG5953.JPG	ObsLabAgfRP-14-b-20090918-IMG7433.JPG	ObsLabAgfRP-14-b-20100810-R1098091.JPG					
Modification du point de vue initial		Initiale		Nouveau point de vue	Nouveau point de vue	Nouveau point de vue					

Site 14, Point de vue b, Percé, Route 132, Vue depuis la limite sud de la prairie, vers la parcelle											
Années de reprises de vues	2016	2020	2025	2030	2040	2050	2070	---	---	---	
	Dates exactes										
Photographe											
Appareil photo											
Identifiant de la photographie											
Modification du point de vue initial											

Site I4, Point de vue c, Percé, Route I32, Vue depuis le point haut de la parcelle vers la maison											
Années de reprises de vues	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
	Laboratoire rural Agroforesterie et paysage										
Dates exactes				14 Juin		10 Août					
Photographe				Bertrand Anel		Camille Trillaud					
Appareil photo				PENTAX Optio S50		RICOH GX200					
Identifiant de la photographie				ObsLabAgfRP-I4-c-20080614-IMG5988.JPG		ObsLabAgfRP-I4-c-20100810-R1098125.JPG					
Modification du point de vue initial				initial		Nouveau point de vue					

Site I4, Point de vue c, Percé, Route I32, Vue depuis le point haut de la parcelle vers la maison										
Années de reprises de vues	2016	2020	2025	2030	2040	2050	2070	---	---	---
	Dates exactes									
Photographe										
Appareil photo										
Identifiant de la photographie										
Modification du point de vue initial										

Une interprétation des changements paysagers au service d'un projet de territoire

Un outil complémentaire pour l'acquisition de connaissances du Laboratoire rural

L'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles permet de se rendre compte des changements paysagers de chacune des interventions dans la réalité de leur contexte paysager d'insertion, grâce au suivi méthodique de reconduction de clichés et d'interprétation des paysages photographiés. Il vient faire le lien entre le diagnostic des paysages du territoire et la caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles en rendant compte des premiers changements paysagers occasionnés par le défrichage et la remise en culture des parcelles.

L'outil apporte un complément iconographique commenté au processus d'acquisition de données du Laboratoire rural. En plus de documenter les changements paysagers liés à de tels aménagements, il apporte un suivi de la croissance des arbres et de leur influence sur les cultures pratiquées entre les rangées. Une interprétation agronomique des clichés peut être envisagée en s'appuyant sur les photo-comparaisons. Les échéances de reconduction des prises de vues peuvent être révisées en ce sens, dans la mesure où un suivi photographique particulier pourrait servir de support à la documentation spécifique d'un aspect agronomique.

Un outil qui contribue à inscrire la pratique agrosylvicole dans un processus de projet de développement du territoire

L'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles permet de faire le lien entre les paysages photographiés et les dynamiques paysagères du territoire environnant, à travers l'interprétation photo-comparative qui s'appuie sur des données complémentaires contemporaines des clichés.

Cette mémoire commentée de l'évolution de ces paysages peut s'intégrer à un ensemble de données utilisées dans le cadre d'une planification de développement du territoire (Système d'information géographique, documents de planification qui prennent en compte la question du paysage, etc.). Les résultats de cette interprétation photo-comparative peuvent devenir un support de concertation entre acteurs afin d'appuyer des processus décisionnels sur une connaissance acquise grâce à un processus méthodique.

Dans ce cadre, les séries photographiques peuvent servir de support à une éventuelle reconduction de l'enquête pour révéler les perceptions sociales liées aux changements paysagers apportés par l'aménagement des parcelles agrosylvicoles.

L'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles peut donc être utilisé de trois façons, soit pour enregistrer les changements paysagers occasionnés par la mise en place des aménagements agrosylvicoles à des fins paysagères et/ou agronomiques ; pour servir d'outil de médiation entre acteurs dans le cadre du processus de projet de développement du territoire ; et enfin, comme outil d'archivage pour d'éventuelles prises de recul à long terme ou pour la recherche fondamentale.

Conclusion



Conclusion

Appropriation et utilisation de l'observatoire des paysages agrosylvicoles

Appropriation des outils et utilisation des résultats

L'intérêt suscité par la question du paysage au sein de la démarche agrosylvicole depuis 2006 a conduit à ce que certains résultats soient rapidement intégrés au processus de planification des aménagements..

Le diagnostic des paysages a participé au choix de trois secteurs aux caractères paysagers diversifiés pour privilégier des expériences d'installation et d'évaluation des aménagements agrosylvicoles, soit le secteur de Saint-Isidore, le secteur du deuxième Rang de Cap-d'Espoir et le secteur Nord de la Baie de Cap-d'Espoir.¹

Par la suite, des parcelles à fort intérêt paysager et à intérêt paysager modéré ont été cartographiées à l'appui du diagnostic des paysages et d'une carte élaborée en 2005 qui présente des tronçons routiers caractérisés selon la visibilité et l'appréciation des paysages agricoles². Cette nouvelle cartographie a conforté le choix et la motivation à rencontrer certains propriétaires, dont les parcelles répondaient à ce critère³.

L'enquête des perceptions auprès de la population a permis de questionner ce dernier groupe d'acteurs dans le cadre de la démarche d'enquêtes menées par le Laboratoire rural (agriculteurs, propriétaires, conseillers en grandes cultures, forestiers, élus- décideurs ont été consultés en 2010). Trois préoccupations majeures à l'échelle du grand paysage se dégagent d'une première analyse de ses résultats : il y a le souhait que l'inscription des pratiques dans les paysages révèle une planification organisée de l'occupation du territoire ; il y a le souhait que ces pratiques génèrent des retombées sociétales localement, en termes de produits, d'économie, d'emplois ; enfin, il y a le souhait que les paysages témoignent d'une prise en compte de la qualité spatiale et visuelle des aménagements dans leur conception. L'analyse des réponses liées à la pratique agrosylvicole semble démontrer que la pratique agrosylvicole répond aux enjeux paysagers du territoire, en apportant une diversité d'éléments dans les paysages, une bonne lisibilité de l'organisation du territoire, des cultures aux retombées socio-économiques intéressantes et enfin, des paysages attrayants.

L'Observatoire photographique des paysages agrosylvicoles a suscité quelques réserves qui s'expliquent par le contexte de ressources en moyens humains et en temps insuffisants de l'institution porteuse du projet à l'heure actuelle. De ce fait, la méthodologie de cet observatoire photographique n'a pu être réellement construite en collaboration avec les personnes qui reconduiront potentiellement les prises de vue, ce qui contribue à se poser la question de l'appropriation de l'outil par ces acteurs. En réponse à cette incertitude, l'outil a été pensé selon une particulière simplicité de mise en oeuvre, en collaboration avec l'équipe du Laboratoire rural.

Certains outils peuvent être envisagés à d'autres fins (observatoire photographique des entrées de village, enquête des perceptions liées à l'implantation d'un projet de développement urbain, etc.), moyennant peut-être quelques adaptations.

¹ Voir carte p78 «Trois secteurs d'intervention possible pour l'aménagement de parcelles agrosylvicoles choisis en fonction de critères paysagers, agronomiques et sociaux»

² Voir Annexe I «Visibilité de l'activité agricole»Saint-Pierre, 2008

³ Voir Annexe II «parcelles à fort et moyen intérêt paysager»

La question de la viabilité des outils a été considérée comme un point de départ de leur élaboration, notamment pour ceux qui doivent/peuvent être reconduits (l'observatoire photographique et l'enquête). Pour y répondre, l'accent a été mis sur la formulation d'une méthodologie accessible à tous, en lien avec les ressources humaines, et économiques disponibles. Cette formulation permet de répondre aux critères d'exportabilité qui définissent l'essence même du Laboratoire rural¹.

Orientations et principes d'action paysagers pour un projet de territoire

Une synthèse des résultats de chacun des outils sera formulée sous la forme d'orientations et de principes d'actions pour une planification des aménagements agrosylvicoles qui prend en compte la question du paysage. Tandis que des orientations générales seront formulées en réponse aux enjeux du territoire, les principes d'action déclinés en propositions paysagères concrètes pourront être intégrés à la conception des aménagements. Ces principes d'action tiendront compte des aspects liés à la qualité des espaces tels que définis par la caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles (visibilité depuis les points de vue lointains, question du paysage environnant, etc.), mais aussi des aspects perceptifs révélés par l'enquête des perceptions (perspectives sur les éléments identitaires, lien avec l'habitat, etc.).

Le paysagiste, un accompagnateur pour des projets de développement des territoires

L'évaluation des changements paysagers

Il est important de souligner que dans ce projet, le paysagiste a été sollicité non pas comme créateur de paysages, mais bien comme évaluateur de changements paysagers apportés par une pratique elle-même créatrice de nouveaux paysages, en l'occurrence l'agrosylviculture. En ce sens, l'exercice a consisté à formuler des outils pour caractériser ces changements, en comprenant dans quelles dynamiques paysagères du territoire ils s'inscrivent. Pour cela, des savoirs paysagers ont été mis en oeuvre à la fois pour élaborer ces outils, mais aussi pour en interpréter les résultats.

Si l'utilisation de connaissances paysagères permet d'atteindre une partie de ces objectifs, le regard paysagiste ne peut se soustraire du regard de ceux qui perçoivent et vivent ces paysages au quotidien. En ce sens, l'évaluation paysagère d'une pratique gagne à s'enrichir de ces regards, afin d'acquérir une compréhension sociétale des dynamiques du territoire et de donner à ce dernier sa dimension de cadre de vie. Ce recul permet de mieux cerner ce qui fait enjeu dans les paysages du point de vue des divers groupes d'acteurs, afin de revenir de façon plus pertinente sur l'évaluation de la pratique en question, qui tient alors compte d'un ensemble de facteurs singuliers au territoire d'étude.

L'interprétation et la traduction des savoirs paysagers habitants

Le paysagiste peut aider à formuler les craintes, les souhaits, les attentes qui concernent l'évolution des paysages. À quoi veut-on que le paysage de demain ressemble ? Quelle image donne-t-il du territoire ? Comment veut-on pratiquer les paysages de son territoire en tant qu'individu ? Il y

¹ Voir p.71 « Le partage de savoirs liés à la prise en compte du paysage dans le cadre d'un projet de développement territorial de type agrosylvicole »

a autant de réponses à ces questions qu'il y a d'habitants, d'acteurs du territoire. Le paysagiste se doit d'avoir une écoute attentive, afin d'interpréter de manière juste les paroles d'acteurs sans en banaliser les résultats. Dans notre cas, l'enquête des perceptions paysagères auprès de la population a révélé que même si les enjeux paysagers définis par le diagnostic semblent ressentis, le sentiment de vitalité du territoire qui se dégage de ses paysages reste un enjeu primordial.

Devant la diversité de représentations sociales que peut présenter une enquête auprès des acteurs d'un territoire, le paysagiste peut agir d'abord comme un interprète, puis comme un traducteur de ces représentations pour arriver à un langage paysager collectif. Ce langage paysager n'est pas «commun», dans le sens où l'on ne peut prétendre trouver un consensus qui prenne en compte les visions de chacun. Il peut être en revanche «collectif», proposant une vision partagée par un grand nombre, mais tenant compte aussi des singularités de perceptions qui existent. Par exemple, au fil des réponses de l'enquête, certains pensent que la friche apporte une touche sauvage dans certains espaces habités, alors qu'une majorité de personnes y voient un signe d'abandon qu'il est nécessaire de remplacer dans le paysage. Faut-il alors tenir compte de la majorité pensante et supprimer ces espaces qui présentent par ailleurs des atouts écologiques, esthétiques, etc. ? La traduction vers le langage paysager collectif ne doit pas trahir les pensées d'acteurs. En ce sens la consultation des acteurs doit révéler ce qui est partagé, mais aussi ce qui suscite le questionnement et fait débat.

La prise en compte de la singularité des situations dans un processus d'enrichissement de la pratique

La question du paysage n'est pas abordée en tous lieux de la même façon. Le paysagiste doit alors adapter son langage et ses outils en tenant compte des singularités de chaque situation. Cette capacité d'adaptation permet d'enrichir ses approches. L'élaboration de l'observatoire photographique a nécessité quelques ajustements afin de répondre à la disponibilité des personnes susceptibles de reconduire les photographies. Un cadre méthodologique détaillé permet de rendre l'outil relativement accessible. De même des ajustements concernant le déroulement de l'enquête des perceptions auprès de la population devraient encore être apportés, afin de recueillir des données qui traduisent une plus grande variété de pensées. Une formule qui se déroulerait sur une demie-journée, un parcours réalisé individuellement sont des pistes à explorer pour s'adapter à la disponibilité des personnes actives. Devant ces ajustements méthodologiques, mais aussi du point de vue de la singularité de chaque territoire, il importe donc de rester attentif, humble et curieux, toujours prompt à s'ajuster à la réalité du terrain.

Le paysage, clé d'entrée pour un projet de territoire

Transversalité de la pratique paysagiste et interdisciplinarité

Dans le processus d'évaluation de la pratique agrosylvicole, le paysage est envisagé comme une clé d'entrée pour la compréhension des dynamiques du territoire, puis comme clé d'entrée pour la médiation entre acteurs du territoire. Ces deux rôles positionnent la question du paysage à la confluence de la mise en commun de plusieurs savoirs, liés à la caractérisation des dynamiques du territoire et au dialogue entre plusieurs groupes d'acteurs dont les perceptions s'appuient sur le même paysage, le même territoire.

Si la démarche paysagiste peut parfois être perçue comme une démarche non-experte, il n'en

reste pas moins qu'elle s'appuie sur des connaissances spécifiques pour lire et comprendre cette diversité de caractéristiques, puis interpréter et traduire ces résultats pour apporter des réponses à une problématique de territoire. La transversalité de démarche permet au paysagiste d'apporter une vision d'ensemble du territoire, qui prend en compte la dimension historique de son évolution pour en alimenter une vision prospective (dimensions temporelles). Cette vision s'appuie sur une connaissance des processus naturels du territoire (dimensions biophysiques des milieux, agronomique des cultures), mais aussi sur l'étude des regards et des pratiques habitantes (dimension géo-politique et sociale).

Dans ce cadre transversal, l'interdisciplinarité est bien-sûr un moyen privilégié pour participer à une prise en compte globale de tous ces aspects. Pour la démarche d'évaluation paysagère de la pratique agrosylvicole, l'interdisciplinarité s'est exprimée au sein de l'équipe du Laboratoire rural, par le croisement du regard paysagiste et de l'approche technique des agronomes, avec l'approche sensible des représentations paysagères de la population.

Médiation pour un projet de territoire collectif

Dans la démarche du Laboratoire rural, la concertation entre les agronomes, l'aménagiste et les élus, les rencontres régulières avec le comité de suivi permettent de réunir autour du projet agrosylvicole les attentes de chacun de ces acteurs. Si ce croisement des disciplines apporte des connaissances essentielles à la compréhension globale du territoire et une réflexion collective de projet, la participation de certains acteurs nécessite une médiation que le paysagiste peut entreprendre, en prenant le paysage comme support de réflexion collective.

L'enquête des perceptions paysagères auprès de la population illustre cette démarche. La prise en compte des résultats de cette enquête devrait permettre de donner des clés paysagères au Laboratoire rural pour que la planification des aménagements agrosylvicoles participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire.

Levier d'intervention sur le territoire

Alimenté par cette approche interdisciplinaire et la médiation entre acteurs, le paysage devient alors un levier d'intervention sur le territoire, croisement d'échelles, de regards et de connaissances fertiles pour la planification de projets de territoire.

La caractérisation paysagère des aménagements agrosylvicoles permet d'intervenir à l'échelle de la parcelle en tenant compte de l'intégration des aménagements dans les dynamiques paysagères à l'échelle du territoire. L'enquête des perceptions permet d'associer la dimension sensible des représentations sociales au caractère technique et économique des choix opérationnels pour l'aménagement des systèmes agrosylvicoles. De même, les diverses enquêtes menées par le Laboratoire rural auprès de propriétaires de parcelles, des agriculteurs, des conseillers forestiers, des conseillers en grandes cultures et des élus permettent de tisser les liens entre les domaines d'intervention sectoriels afin d'élaborer une vision collective du projet qui réponde aux enjeux spécifiques de chacun d'eux.

Le paysage et ses représentations au service de la qualité du cadre de vie

Qu'il s'agisse de comprendre les dynamiques d'évolution du territoire de l'Est de la MRC du Rocher-Percé, d'évaluer les changements paysagers apportés par la nouvelle pratique agrosylvicole

ou de révéler les représentations sociales associées à ces nouveaux paysages, nous voyons à travers la démarche paysagère du Laboratoire rural et la mise en oeuvre de l'outil d'observatoire des paysages agrosylvicoles, que la question du paysage peut être abordée de diverses façons pour participer à l'élaboration d'un projet collectif de développement du territoire.

C'est en ce sens, que dans le contexte d'évolution des paysages de la MRC du Rocher-Percé, la prise en compte du paysage et des représentations sociales associées paraît une approche essentielle à adopter pour la planification de projet de territoire et une prise en main de la qualité du cadre de vie de ses habitants.

Annexes

Annexe 1 Visibilité de l'activité agricole

Annexe 2 Diagnostic des paysages, unité par unité

Annexe 3 Extrait du questionnaire

Annexe 4 Questionnaire, traitement de données, interprétations et bonifications envisagées

Annexe 5 Tableau de traitement des données de l'enquête auprès de la population

Annexe 6 Tableau de comptabilisation des enjeux définis par la population

Annexe 7 Livret informatif du participant

Annexe 8 Feuille de présence et badge (cocarde)

Annexe 9 Feuille de temps de la journée d'enquête

Annexe 10 Arborescence de rangement des fichiers numériques de l'observatoire photographique des paysages agrosylvicoles

Annexe 11 Parcelles à fort et moyen intérêt paysager

Bibliographie

Science du paysage

Bigando, E. *Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante, Pour penser autrement la relation des habitants au paysage*, Publié le 27/12/2008 sur Projet de Paysage - www.projetsdepaysage.fr

Briffaud S. et Bertrand G. (éd.), *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2009

Dachary-Bernard J. *Approche multi-attributs pour une évaluation économique du paysage*, Thèse pour le Doctorat ès Sciences Economiques, 2004.

Domon, G. (Éd.). *Les paysages humanisés du Québec : nouveau statut, nouveau paradigme*. Presses de l'Université de Montréal, 2009, 320 p.

Domon, G. Froment, J. Tremblay, F. Ruiz, J. 2004. *Le paysage comme composante incontournable de la gestion intégrée des ressources et des territoires*. Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal, Montréal.

Gamache, N. Domon, G. Jean, Y. *Pour une compréhension des espaces ruraux: représentations du paysage de territoires français et québécois*, Cahiers d'économie et sociologie rurales, n°73, 2004

Le Floch S., Devanne A.S., Deffontaines J.P., *La « fermeture du paysage » : au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale*, Revue Espace Géographique, 2005-1, p49-64.

Le Floch S., Devanne A.S. *Qu'entend-on par « fermeture du paysage »*, Cemagref 2003. MDDD.

Lussier R. , *Vers une nouvelle démarche d'aménagement du territoire : Le cheminement d'un praticien*, Cahiers de géographie du Québec, vol. 41, n° 114, 1997, p 323-333.

Domont, G. Beaudet, G. Joly, M 2000, *Évolution du territoire laurentidien, Caractérisation et gestion des paysages*, Isabelle Quentin Éditeur, 138p.

Montpetit C. Poullaouec-Gonidec, P. Saumier, G. *Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle*, Cahiers de Géographie du Québec, Volume 46, n° 128, septembre 2002, Pages 165-189.

Paquette, S. Poullaouec-Gonidec, P. Domon, G. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*, Gouvernement du Québec, 2008.

Roche A., *Éléments pour la réalisation et l'actualisation des Atlas de paysages*, Rapports DGALN DHUP, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du Développement durable et de la Mer, 2009.

Ruiz, J. et G. Domon, *Les paysages de l'agriculture en mutation*. In : Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et S. Paquette (Éds.). *Paysages en perspective*. Presses de l'université de Montréal, série « Paysages », Montréal, 2005, pp. 47-97.

Sgard, A. *Qu'est-ce-qu'un paysage identitaire ? Paysage et identité régionale, De pays rhônalpins en paysages*, Ed La passe du vent, 1999, p23-24.

Verdier, M-H. *Un projet-paysage aux Îles-de-la-Madeleine ? Rapport d'étude et d'atelier autour du concept de paysages insulaires et de paysages maritimes*, Centre de Recherche sur les Milieux Insulaires et Maritimes, 2006.

Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages, Ruralys, 2010.

Charte de paysage du Québec

Les carnets du paysage, n° 16, 2011.

Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysages, Ministère de l'écologie, du Développement et de l'aménagement durables, 2007.

Agroforesterie

Anel, B., *De la multifonctionnalité de l'agriculture à l'agroforesterie : Le projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé (février 2005 – août 2009). Réalisations et réflexions*. CLD du Rocher-Percé, 2009.

Baumgartner, J. *L'agriculture dans le paysage de la MRC du Rocher Percé. Analyse et Perspectives*. Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise de géographie de l'UQàM, 2008.

De Baets, N., S. Gariépy et A. Vézina. *Le portrait de l'agroforesterie au Québec*. Agriculture et Agroalimentaire Canada et Centre d'expertise sur les produits agroforestiers. Québec (Québec), 2007.

Mompremier E., *L'agroforesterie pour le développement durable de l'estran (gaspésie) : caractérisation du milieu en vue d'une valorisation de l'espace rural par des pratiques agroforestières*, essai présenté à l'Université Laval pour l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.), 2003.

Tessier A. *Le paysage rural au Québec : Enjeux agricoles et solutions agroforestières*, Ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada, Bibliothèque Nationale Québec, 2009.

Voulligny C. et Gariépy S *Les friches agricoles au Québec: état des lieux et approches de valorisation*. Agriculture et Agroalimentaire Canada, . 2008, 66 p.

Agriculture et biodiversité : des synergies à valoriser. Rapport de l'expertise scientifique collective réalisée par l'Inra à la demande du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) et du ministère de

l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), 2008. Consultable sur http://www.inra.fr/l_institut/expertise/expertises_realisees/agriculture_et_biodiversite_rapport_d_expertise, consulté le 2 Mai 2012.

Guide technique PAGESA, *Principes d'aménagement et de gestion des systèmes agroforestiers*, Association française Arbres et haies champêtres, 2009, Orléans.

Agriculture et foresterie

Pinna, S., A. Malenfant, B. Hébert, et M. Côté, *Portrait forestier historique de la Gaspésie*. Consortium en foresterie Gaspésie–Les-Îles. Gaspé, 2009, 204 p.

L'AGRICULTURE EN GASPÉSIE, 1534-1939, <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=124> consultée le 26/07/2010.

Cadre législatif et écrits critiques

Durand, M.-H. *Vademecum du droit du paysage*, Rapport de stage effectué à la Direction de la Nature et des paysages, bureau des stages, Ministère de l'écologie, du Développement et de l'aménagement durables, 2007.

Labat D., *La mise en oeuvre des politiques paysagères : quand la décision publique est confrontée aux échelles de définition*, publié dans Projets de paysage le 20/01/2011 | URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/_la_mise_en_oeuvre_des_politiques_paysageres_quand_la_decision_publique_est_confrontee_aux_echelles_de_definition

Étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé, Commission des biens culturels du Québec, Novembre 2006

Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé, MR du Rocher Percé

Consultation du public et enquête

Études qualitatives, http://aesplus.net/article_print.php3?id_article=185, consulté le 11-03-15.

Rogge, E. et al., *Perception of rural landscapes in Flanders: Looking beyond aesthetics*, Landscape Urban Planning (2007). Landscape and Urban Planning 31 (1995) 399-410

Enquête cantonale sur les transformations des paysages français, Ministère de l'écologie, du Développement et de l'aménagement durables

Lewis, J.L. *Perceptions of landscape change in a rural British Columbia community*, Landscape and Urban Planning 85 (2008) p.49–59.

Hunziker, M. *The spontaneous reafforestation in abandoned agricultural lands: perception and aesthetic assessment by locals and tourists,*

Fugier, P. *Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques, ¿ Interrogations ? - Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société. Numéro 11. Varia. Décembre 2010.*

Godart, V. *Méthodes d'échantillonnage pour l'estimation paysagère : comment mesurer les dégâts d'une tempête, Espaces Géographiques, 2007-3 p. 237-250.*

Faburel, G. *Lorsque environnement, paysages et bien-être font liens sociaux et (re)construction identitaire. Analyse du territoire de 8 communes entre Avelin et Gavrelle (Nord et Pas-de-Calais).*

Royer, C. Baribeau, C. Duschesne, A. *Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous? Un panorama des usages, recherches qualitatives – Hors Série – numéro 7 – pp. 64-79.*

Gaspésie

Bélanger J., Desjardins M., Frenette Y., *Histoire de la Gaspésie,* Montréal, Les éditions du Boréal express, 1981, 797p., coll. Les régions du Québec.

Raveneau J. Deffontaines, P. *Paysages gaspésiens, Cahiers de la géographie du Québec, vol. 9, n° 18, 1965, p 251-259.*

Observatoire des paysages

Observatoire du paysage, CPDT 2006

Dervieux, A *Que peuvent nous dire les anciennes photographies sur les changements paysagers ?*

Actes du colloque européen *L'observation photographique au service des politiques du paysage 2008,* Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Paris.

itinéraires photographiques Méthode de l'Observatoire photographique du paysage, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, 2008, Paris.

LOBET J., NEDERLANDT, N. *Guide d'aide à la mise en place d'un observatoire photographique du paysage,* 2003.

Yves Michelin, *Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense(Massif central français),* Cybergeog : European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage, article 118, mis en ligne le 10 janvier 2000, modifié le 28 février 2007. URL : <http://cybergeog>.

revues.org/1992. Consulté le 05 mai 2011.

Michelin, Y. *Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise*. <http://cybergeog.revues.org/index5351.html>, consulté le 11-01-06.

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques, *Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 25 novembre 2010, consulté le 22 avril 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8682>

Méthodologie de travail

Paillé, P. *La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires*, recherches qualitatives – Vol. 27(2), 2007, pp. 133-151.

Donadieu, P. *Le paysagiste est-il un expert ?* publié dans Projets de paysage le 02/12/2008 http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysagiste_est_il_un_expert consulté le 21/01/2012

